



UNIQUEMENT EN FRANCE MÉTROPOLITAINE,
EN BELGIQUE ET AU LUXEMBOURG

MAGAZINE
LES MATINS D'APRÈS
DE NICOLAS DEMORAND

idées



“Comment mieux juger
les violences sexuelles
”

Le Monde WEEK-END

SAMEDI 17 MAI 2025 - 81^e ANNÉE - N° 24999 - 5,50 € - FRANCE MÉTROPOLITaine - WWW.LEMONDE.FR -

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY DIRECTEUR : JÉRÔME FENOGLIO

La nouvelle doctrine Trump au Moyen-Orient

► La tournée de Donald Trump dans la péninsule Arabique, qui devait se terminer vendredi, a marqué une inflexion inédite de la position des Etats-Unis

► Dans un discours prononcé à Riyad, le président américain a fustigé le « nation-building » de ses prédécesseurs, qui a échoué en Irak et en Afghanistan

► A l'interventionnisme militaire, l'hôte de la Maison Blanche préfère une « stratégie du deal », faite d'échanges commerciaux et d'investissements

► Cette nouvelle doctrine isole un peu plus Israël, qui amplifie les bombardements meurtriers dans la bande de Gaza

PAGE 2

M ÉDITORIAL
LE PARI SYRIEN
DE LA MAISON BLANCHE

PAGE 31

Immobilier Le « coliving », la tendance qui inquiète les métropoles

Très rentable, la transformation d'immeubles et même de pavillons pour la colocation fait craindre une aggravation de la pénurie de logements

PAGE 17

Politique Les municipales de 2026 agitent déjà les grandes villes

A Annecy comme à Nîmes, Marseille ou Paris, les manœuvres ont commencé pour se placer lors du scrutin

PAGE 12

À DROITE, UN DUEL POUR LES MÊMES IDÉES

► Les adhérents du parti Les Républicains élisent leur nouveau président ce week-end
► Bruno Retailleau et Laurent Wauquiez divergent sur la stratégie plus que sur le programme

PAGE 8

A l'Assemblée nationale,
le 22 juillet 2024.
DENIS ALLARD/LEEXTRA VIA OPALE



Sexualité Les jeunes femmes toujours moins hétéronormées

PRÈS D'UNE JEUNE FEMME SUR cinq, âgée de 18 à 29 ans, ne se définit pas aujourd'hui comme hétérosexuelle, selon une enquête publiée dans *La Sexualité qui vient*, un ouvrage dirigé par Marie Bergström, sociologue à l'Institut national des études démographiques. Cette évolution significative et surtout très rapide – la proportion a été multipliée par cinq entre 2015 et 2023 – symbolise le recul de la norme selon laquelle le désir doit se porter exclusivement sur une personne du sexe opposé. Elle est également l'expression d'une colère des femmes face aux situations de violence masculine qui perdurent.

PAGE 14

Europe
En Pologne,
une campagne
présidentielle aux
accents trumpistes

PAGE 4

Economie
Munich parie
sur l'espace
et la défense
pour se relancer

PAGE 20

Environnement L'Assemblée s'apprête à réautoriser des pesticides

Un texte voté en commission des affaires économiques permet l'utilisation de trois substances de la famille des néonicotinoïdes interdites depuis 2020

PAGE 6



EN VENTE CHEZ VOTRE
MARCHAND DE JOURNAUX



Festival de CANNES

FATIMA HASSOUNA
Le film tombeau sur la photojournaliste palestinienne tuée à Gaza soulève l'émotion sur la Croisette

Dominik Moll
Avec « Dossier 137 », le cinéaste interroge les violences policières

Extrait du documentaire de Sepideh Farsi (en bas à gauche) sur la photographe Fatima Hassouna. NEW STORY PAGES 22 À 24

Culture
Les immenses possibilités artistiques du flou

Le Musée de l'Orangerie, à Paris, explore la façon dont les artistes, de Turner à Hartung, utilisent l'imprécision des formes

PAGE 25

Allemagne 4,80 €, Andorre 4,30 €, Autriche 4,50 €, Belgique 5,80 €, Espagne 4,30 €, Grèce 4,20 €, Guadeloupe-Martinique 4,00 €, Italie 4,20 €, Luxembourg 5,90 €, Maroc 32 DH, Pays-Bas 4,60 €, Portugal cont. 4,30 €, La Réunion 4,00 €, Sénégal 2 500 F CFA, Suisse 4,80 CHF, Tunisie 7,10 DT

M 00146-517-F.50 €

BEYROUTH ET WASHINGTON - correspondants

Roi de l'hyperbole quand il s'agit de ses propres mérites, Donald Trump a également pratiqué cet exercice pour ses hôtes, lors de sa tournée dans le Golfe. Son goût pour le marbre et les dorures a été comblé dans les palais saoudiens, qataris et émiratis. Les tours immenses, les projets architecturaux somptueux : tout cela, pour le magnat, définit le succès d'un pays, sa modernité, sa richesse. «*Devant nos yeux, une nouvelle génération de leaders transcende les anciens conflits et les divisions éculées du passé, et forge un futur où le Moyen-Orient est défini par le commerce et non le chaos, où il exporte la technologie, pas le terrorisme, et où les peuples des différentes nations, religions et croyances construisent des cités ensemble, au lieu de se bombarder jusqu'à l'anéantissement.*»

Ce passage du discours prononcé par le président américain à Riyad, mardi 13 mai, avait été poli. Il fut suivi de remarques sur le sens que voulait donner la Maison Blanche à cette tournée, au-delà de la pluie de commandes et de partenariats. «*Les merveilles rutilantes de Riyad et d'Abou Dhabi n'ont pas été créées par les soi-disant bâtisseurs de nations, les néoconservateurs ou les organisations libérales non lucratives, comme ceux qui ont dépensé des milliers de milliards de dollars en échouant à développer Kaboul, Bagdad et tant d'autres villes, a dit le président. Au lieu de cela, la naissance d'un Moyen-Orient moderne a été permise par les peuples de la région eux-mêmes.*»

Brusque coup de volant

Donald Trump a poursuivi l'acte d'accusation contre cette majorité bipartisane des élites politiques américaines, tenues pour responsables des aventures dévastatrices en Afghanistan et en Irak, ces «*interventionnistes qui interviennent dans des sociétés complexes qu'ils ne comprenaient même pas eux-mêmes*». Dans l'ensemble, les accents de ce discours ne sont pas foncièrement nouveaux. En mai 2017, également à Riyad lors d'un sommet, le républicain disait déjà : «*Nous ne sommes pas ici pour faire la leçon. Nous ne sommes pas ici pour dire aux autres peuples comment vivre, quoi faire, qui être ou comment pratiquer le culte.*» La différence est qu'à l'époque, l'anti-terrorisme demeurait la matrice première de l'administration.

Ancien ambassadeur américain en Syrie sous la présidence Obama (2011-2014), Robert Ford décèle dans ces remarques l'esquisse d'une «*nouvelle doctrine Trump pour le Moyen-Orient*». Selon lui, elle se fonde sur «*un rejet de l'approche néoconservatrice. C'est une doctrine bien plus réfrénée, focalisée sur la promotion du business. Trump n'a même pas parlé de soft power, mais d'investissements en Amérique, des jeunes entrepreneurs du Moyen-Orient. Cela suggère qu'à long terme, il ne veut pas d'une présence militaire américaine importante*



Le président américain, Donald Trump, et le prince héritier saoudien, Mohammed Ben Salman, à Riyad, le 13 mai. BRIAN SNYDER/REUTERS

Trump au Moyen-Orient, ou la doctrine du « deal »

La stratégie américaine dans la région semble s'accorder avec le modèle des monarchies du Golfe, se fondant sur des accords clé en main et la promesse de milliards de dollars d'investissements

au Moyen-Orient. Aux Irakiens et aux Syriens de prendre le relais.»

Donald Trump n'organise pas un retrait militaire américain complet du Moyen-Orient. Il cherche à saisir les ouvertures lorsqu'elles dessinent des bénéfices possibles, pour lui-même et son pays. Il n'est embarrassé ni par l'histoire et ses traumatismes ni par les alliances traditionnelles des Etats-Unis. «*J'ai aimé le fait qu'il ne soit pas paternaliste, explique, au Monde, Michael McCaul, élu du Texas à la Chambre des représentants et l'un des républicains de référence en politique étrangère. Nous sommes des partenaires économiques et sécuritaires. Si nous ne vendions pas de tels équipements militaires à l'Arabie saoudite, la tirant ainsi vers nous, elle les obtiendrait de la Chine.*»

Intervenant lors d'une conférence, jeudi 15 mai, à Washington, organisée par le média *Politico*, Jake Sullivan, ancien conseiller pour la sécurité nationale de Joe Biden, a relevé que le Moyen-Orient traversait «*un vrai moment de plasticité*». Selon lui, la méthode Trump, faite d'initiatives rapides, «*a des avantages, mais elle*

ne peut fonctionner qu'à condition d'être suivie par une attention soutenue au problème, sans chercher seulement une grande annonce, suivie par un désintérêt.»

Le choix d'une levée des sanctions contre la Syrie, annoncée par Donald Trump, et la rencontre avec son leader, Ahmed Al-Charra, ont constitué une surprise au cours de cette tournée. Elle a montré la capacité du président américain, sur une intuition ou un échange personnel avec un autre dirigeant, à donner un coup de volant brusque. Fin avril, un haut diplomate parlait encore d'une levée progressive des sanctions comme d'une perspective éloignée et conditionnée.

Tout est flexible

Vieux compagnon de route du président américain, Sebastian Gorka, chargé de la lutte antiterroriste au sein du Conseil de sécurité nationale, avait lui-même des réserves. Connus pour son hostilité à l'islam au nom de la défense de la civilisation judéo-chrétienne, il ne fait guère confiance au nouveau maître du pays, qui a fondé le Front Al-Nosra, la branche syrienne d'Al-Qaida. «*Si quelqu'un vous dit qu'il connaît l'avenir de la Syrie, il ment. Tout est flexible, tout est fluide,*» disait-il dans un entretien au site *Breitbart*. Donald Trump a pourtant choisi d'embrasser l'avenir, acquis aux arguments du prince héritier saoudien, Mohammed Ben Salman, et du président turc, Recep Tayyip Erdogan.

Ses interlocuteurs dans la région savent adopter son langage : celui des flatteries, des cadeaux, des investissements massifs. Emplâtré dans sa guerre commerciale mondiale, notamment avec la Chine, Donald Trump avait be-

Les interlocuteurs du président américain savent adopter son langage: celui des flatteries et des cadeaux

soin de victoires. Les pétromonarchies du Golfe les lui ont offertes avec la promesse mirobolante de près de 3500 milliards de dollars (3130 milliards d'euros) de contrats pour les entreprises américaines, notamment dans les nouvelles technologies, l'intelligence artificielle et la défense.

Une partie, difficile à établir, représente un emballage neuf sur des accords anciens. Mais la dynamique d'ensemble indique que ces puissances, obnubilées par la sortie de leur dépendance à l'or noir et inquiètes de la menace iranienne, ont un intérêt stratégique au renforcement de leur coopération économique avec Washington et de leurs liens sécuritaires et militaires, sous parapluie américain.

Les cadeaux personnels consentis – les projets de Trump Tower à Djedda (Arabie saoudite) et à Dubaï, de club de golf international Trump au Qatar ou encore les investissements émiratis dans la cryptomonnaie de la famille Trump – ne sont pas de nature à les embarrasser. «*Donald Trump a toujours mis ses affaires personnelles en tête de sa feuille de route présidentielle, ce qui n'est pas pour déranger l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis ou le Qatar qui font la même chose,*» commente Hussein Ibish, expert à l'Arab Gulf States Institute, à Washington.

Donald Trump offre en retour aux monarques du Golfe la place qu'ils revendentiquent, celle d'égaux, et non plus celle de vassaux de l'Amérique. Ils sont promus au rang d'alliés majeurs et d'acteurs diplomatiques significatifs. Il attend d'eux qu'ils maîtrisent leur propre destin et usent de leur influence pour stabiliser le Moyen-Orient. Donald Trump a ainsi su entendre le refus de Mohammed Ben Salman de normaliser les relations du royaume avec Israël – pourtant son plus grand dessein au Moyen-Orient depuis son premier mandat – en l'absence de cessez-le-feu à Gaza et de concessions aux Palestiniens. «*Les Américains exercent toujours des pressions en ce sens, mais ils ont compris qu'il fallait être patient*», indique le commentateur politique saoudien Ali Shihabi.

La stratégie que dessine Donald Trump au Moyen-Orient – des négociations sur le nucléaire iranien à la promotion d'un cessez-le-feu dans l'enclave palestinienne, ainsi qu'avec les houthistes yéménites – semble très en phase avec le modèle promu par les monarques du Golfe : stabilité, sécurité régionale par le développement économique et les échanges. Paradoxalement, l'allié indispensable, Israël, se retrouve pris au dépourvu, isolé dans sa fuite en avant belliqueuse et son projet de nettoyage ethnique dans la bande de Gaza.

Donald Trump lui a laissé carte blanche pour l'instant, acceptant la privation totale d'aide humanitaire pour les civils. Mais il a réaffirmé, jeudi, sur la base aérienne américaine d'Al-Udeid au Qatar, sa priorité en tant que président : «*Mettre fin aux conflits.*» Les divergences de vues s'accumulent avec le premier ministre israélien,

Benyamin Nétanyahou. «*Il n'est pas encore question de crise majeure entre eux. Mais Trump est désormais plus proche de Mohammed Ben Salman dans sa feuille de route*», estime Hussein Ibish. M. Trump n'a pas prévu d'étape en Israël durant cette tournée. Il a même donné le feu vert à une négociation directe avec le Hamas, pour obtenir la libération de l'otage américain Edan Alexander.

Le président américain rejoint ses partenaires du Golfe par sa volonté de donner une chance au dialogue avec l'Iran sur le nucléaire. Ces derniers font valoir que l'Iran n'est plus une menace majeure, notamment après la chute du dictateur syrien Al-Assad. A leurs yeux, l'option militaire contre Téhéran pose un risque de désstabilitation régionale et de représailles directes sur leurs territoires.

Presque comique

A Doha, mercredi, le président américain a salué la force de conviction de l'émir du Qatar, le cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani, qui l'a dissuadé d'une intervention militaire, et estimé que l'Iran lui devait un «*grand merci*». Après avoir tendu, la veille, depuis Riyad, un «*rameau d'olivier*» à Téhéran, Donald Trump a estimé, vendredi, que l'Iran avait «*en quelque sorte accepté les termes*» d'un accord, dont les deux pays se rapprochaient.

Pour parvenir à leurs fins, les dirigeants du Moyen-Orient ont appris à composer avec la personnalité versatile de Donald Trump et à le séduire par des «*deals*» clé en main. L'Egypte et ses pairs du Golfe ont ainsi essayé de l'associer à un projet de reconstruction et de gouvernance de la bande de Gaza pour contrecarrer sa dernière lubie : transformer l'enclave palestinienne, videde ses habitants, en «*Riviera*». Une idée «*presque comique, et je ne pense pas que les pays arabes l'apprécient*», dit en souriant le républicain Michael McCaul.

Même les Iraniens, pourtant si défiants à l'égard de ce président qui avait retiré son pays de façon unilatérale de l'accord sur le nucléaire ont fait preuve d'habileté. Ils ont suggéré un consortium commun avec les Saoudiens et les Emiratis pour l'enrichissement de l'uranium. ■

HÉLÈNE SALLON
ET PIOTR SMOLAR

Les bombardements israéliens font 120 morts à Gaza

De nouveaux bombardements israéliens ont fait 120 morts, jeudi 15 mai, dans la bande de Gaza, a déclaré la défense civile palestinienne. L'aviation israélienne a visé le nord et le sud du territoire, ravagé par plus de dix-neuf mois d'offensive lancée en représailles à l'attaque du Hamas contre Israël, le 7 octobre 2023. Malgré les critiques internationales sur sa conduite de la guerre, Benyamin Nétanyahou a averti, lundi 12 mai, d'une prochaine entrée «*en force*» de l'armée pour «*achever l'opération et vaincre le Hamas*», après avoir annoncé un plan pour la «*conquête*» de la bande de Gaza. Le Hamas a accusé, jeudi, Israël de «*saper*» les efforts de médiation «*par une escalaude militaire délibérée*».

La Cour suprême américaine face aux assauts de l'administration

La haute juridiction défend le droit du sol, qui a été remis en cause par Donald Trump dans un décret bloqué par plusieurs juges fédéraux

SAN FRANCISCO - correspondante

Sans surprise, l'idée de Donald Trump de réformer le droit du sol pour priver de la citoyenneté américaine les enfants nés aux Etats-Unis de parents sans statut légal a suscité l'opposition des juges de la Cour suprême, jeudi 15 mai. La haute juridiction était saisie en urgence par le gouvernement. Celui-ci lui demandait de lever les injonctions de juges fédéraux bloquant l'application de l'une des pièces maîtresses de la politique de Donald Trump sur l'immigration.

Dans l'un de ses premiers décrets pris le 20 janvier, le président américain avait annoncé que les enfants nés sur le sol américain de parents en situation irrégulière ou en séjour temporaire ne se verront plus conférer automatiquement la citoyenneté américaine. Ces dispositions, qui devaient s'appliquer à partir du 19 février, s'appliqueraient aussi aux enfants de titulaires des visas technologiques H-1B.

Le décret avait immédiatement été attaqué en justice par vingt-deux Etats et plusieurs associations de défense des droits civiques estimant qu'il contrevient au 14^e amendement de la Constitution. Celui-ci prévoit que «toutes les personnes nées ou naturalisées aux Etats-Unis et soumises à leur juridiction, sont citoyennes des Etats-Unis», indépendamment du statut migratoire de leurs parents. Une interprétation partagée par la majorité des constitutionnalistes.

La Cour affirme aussi contre Trump l'irréversibilité du principe d'*habeas corpus*, qui permet à chacun de contester sa détention

Devenues un contre-pouvoir face à la gouvernance par décret de l'administration Trump, les injonctions font l'objet d'attaques répétées contre leurs auteurs, les juges dits «militants» par les conservateurs. Devant la Cour, l'avocat général a déploré que quarante injonctions aient été prises en quatre mois contre la politique de Trump. «Dont trente-cinq par les mêmes cinq juridictions.»

Le juge Brett Kavanaugh, conservateur, s'est, lui, placé dans l'hypothèse où la Cour annulerait la portée nationale des injonctions. Les Etats-Unis pourraient-ils vivre avec des législations différentes sur la citoyenneté, ne serait-ce que le temps que la Cour statue sur le fond du dossier? «Que fait un hôpital face à un nouveau-né? Que fait un Etat?», a-t-il interrogé. Autre réserve: si les injonctions des juges ne prenaient effet que dans certaines juridictions, le féodalisme serait remis en cause. «Un enfant traversant le fleuve De-

laware, entre Camden [New Jersey] et Philadelphie [Pennsylvanie], serait citoyen d'un côté du fleuve et pas de l'autre», a illustré l'avocat général du New Jersey, Jeremy Feingebaum, représentant les vingt-deux Etats plaignants.

La juge progressiste Sonia Sotomayor a tenté de faire comprendre aux conservateurs qu'ils pourraient, eux aussi, bénéficier de la protection des juges, envisageant le cas où un président déciderait de confisquer toutes les armes à feu pour lutter contre la violence.

La décision de la Cour est prévue pour fin juin. La haute juridiction a aussi été saisie en urgence par le gouvernement de son intention de mettre fin au statut temporaire accordé pour des raisons humanitaires à 500 000 personnes originaires de Cuba, d'Haïti, du Nicaragua et du Venezuela. Décision, elle aussi, bloquée par plusieurs juges.

La cour est, enfin, appelée à arbitrer la constitutionnalité du recours à l'Alien Enemies Act, la loi sur les ennemis étrangers, adoptée en 1798 en temps de guerre, pour justifier les expulsions vers le Salvador de migrants étiquetés «criminels» par le ministère de la justice. Jusqu'ici, la cour n'a statué qu'en urgence, pour suspendre les expulsions, sans se prononcer sur le fond. Elle a également affirmé à l'unanimité l'irréversibilité du principe d'*habeas corpus*, qui permet à chaque individu de contester sa détention, alors que Trump ne cesse de répéter qu'il est impossible de fournir une procédure judiciaire à tous les accusés. ■

CORINE LESNES

Le «péché original» de Joe Biden continue de hanter la politique des Etats-Unis

Un livre détaillant l'affaiblissement du président met en lumière le silence des démocrates

WASHINGTON - correspondant

Cette année, l'humour était porté disparu. Au dîner des correspondants de la Maison Blanche, le 26 avril, pas de blagues habituelles ni de taquineries à l'égard du président américain, riant de bon cœur. Ce rendez-vous mondain incontournable à Washington avait un air plus sobre. Comme lors de son premier mandat, Donald Trump avait snobé l'événement.

Journaliste vedette du site Axios, Alex Thompson a reçu un prix pour sa couverture de l'administration Biden. Il s'est livré à une autocritique rare, au sujet du déclin physique et cognitif de l'ancien président. «Nous avons, moi compris, beaucoup raté dans cette histoire», dit le journaliste. Le déclin du président Biden et sa dissimulation par les gens autour de lui rappellent que chaque Maison Blanche, quel que soit le parti, est capable de tromperie.»

Reconnaissant que la profession aurait «pu mieux faire», il publie le 20 mai avec le présentateur de la chaîne CNN Jake Tapper, un livre-enquête basé sur près de 200 témoignages. Le titre est cinglant: *Original Sin*. Ce «péché original» fait référence à la décision de Joe Biden, en avril 2023, à 80 ans, de se présenter à nouveau à la présidence, malgré l'accélération de son affaiblissement. S'ensuivit une litanie de mensonges, de dissimulation et de déni, jusqu'à l'explosion à ciel ouvert que fut sa prestation

calamiteuse dans le débat télévisé avec Donald Trump, fin juin 2024.

Le livre, qui en précède d'autres, détaille les accommodations pour dissimuler la réalité de la déterioration physique et cognitive du président: ses rendez-vous concentrés entre 10 heures et 16 heures; ses discours raccourcis, ce qui ne l'empêchait pas d'improviser, avec une tendance à ne pas finir ses phrases. Joe Biden ne s'est jamais soumis à un test cognitif.

Bulle hermétique

«Il nous a complètement niqués», a confié David Plouffe, ancien conseiller de Barack Obama accouru en mission sauvegarde auprès de la nouvelle candidate démocrate, Kamala Harris, après le renoncement de Joe Biden, le 21 juillet 2024. Beaucoup d'autres cadres du Parti démocrate ont choisi l'anonymat pour témoigner. Fin avril, la porte-parole de la Maison Blanche, Karoline Leavitt, a fait le procès des journalistes. «Des millions d'Américains ont vu notre président mentalement incompté peiner sur les obligations de sa fonction au quotidien. Nous avons vu notre pays être mis à terre en conséquence. Et personne dans les médias ne voulait écrire à ce sujet.»

Il est faux de dire que les médias ont ignoré la question. Mais deux facteurs ont limité leur vigilance. Le premier est la bulle hermétique imposée autour du président, limitant les interactions. La discipline au sein de son administra-

tion fut remarquable, sans fuites majeures ni témoignages accablants. Le second facteur est psychologique et politique. L'écosystème MAGA (Make America Great Again) a dépeint dès le premier jour Joe Biden en vieillard sénile, exagérant ses difficultés. Si la réalité a fini par rejoindre leurs diffusions, les médias traditionnels ne voulaient pas donner le sentiment d'abonder dans le même sens que ce monde MAGA piétinant la vérité chaque jour.

Dans de longs extraits publiés par le magazine *The New Yorker*, les auteurs du livre racontent un épisode stupéfiant concernant George Clooney. L'acteur est un démocrate convaincu et un citoyen engagé, qui connaissait Joe Biden depuis de longues années, lorsqu'il fut sollicité pour participer à une levée de fonds en Californie, le 15 juin 2024. Joe Biden venait de faire un voyage transatlantique, après un sommet des pays du G7. Il était certes éprouvé physiquement. Mais, selon les auteurs, il ne reconnaît pas l'acteur. Un assistant du président dut lui rappeler son identité. Après le débat télévisé catastrophique sur CNN, puis le refus du président d'en tirer les conséquences, George Clooney publie, le 10 juillet 2024, une tribune retentissante dans *The New York Times*, appelant à son retrait. L'acteur exprimait le sentiment dominant dans l'appareil démocrate.

Le 8 mai, Joe Biden a fait sa réapparition médiatique sur le plateau de l'émission «The View», sur

ABC, entouré de chroniqueuses féminines et de sa propre épouse, Jill. L'impression fut une nouvelle fois désastreuse. L'ancien président, qui entend tous les jours son successeur, Donald Trump, caricaturer son bilan, a décidé de se faire son propre avocat. Interrogé sur la baisse de ses capacités cognitives soulignées par le livre, Joe Biden n'a pas été capable de fournir une réponse étayée. «Ils ont tort. Il n'y a rien qui corrobore cela.» L'ex-président a même estimé qu'il avait fait «un sacré bon travail les six derniers mois».

Son épouse est venue à sa rescousse, mais sans grande réussite. Niant avoir créé «un cocon» autour de lui, elle a poursuivi le récit d'un Joe Biden en pleine possession de ses moyens: «Les gens qui ont écrit ces livres n'étaient pas à la Maison Blanche avec nous, et ils n'ont pas vu à quel point Joe travaillait dur chaque jour», dit-elle.

Pendant ce temps, au sein du Parti démocrate, on préfère se consacrer à la critique de l'administration Trump et à la préparation des élections de mi-mandat, en novembre 2026. Chaque présentation publique de Joe Biden est un douloureux retour en arrière. «Peut-être», a reconnu son ancien secrétaire aux transports, Pete Buttigieg, que ce dernier n'aurait pas dû se représenter. Interrogé sur le même sujet par CNN, le chef de file des démocrates au Sénat, Chuck Schumer, a esquivé: «Nous allons de l'avant.» ■

PIOTR SMOLAR

En Turquie, le rendez-vous manqué de Poutine et Zelensky

Russes et Ukrainiens doivent chacun s'entretenir avec des représentants turcs et américains, en l'absence du président russe

ISTANBUL - correspondant et envoyés spéciaux

Sur les rives du Bosphore, devant le luxueux palais de Dolmabahçe, se mêlent journalistes attendant le début des négociations et riverains se pressant dans la gare maritime. Ces vies parallèles s'ignorent comme se sont ignorés, jeudi 15 mai, Vladimir Poutine et Volodymyr Zelensky. Sans surprise, le président russe a refusé de répondre au défi lancé par son homologue ukrainien d'une rencontre à Istanbul, afin d'amorcer des négociations directes entre Kiev et Moscou, trois ans après l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie.

Le président russe n'a «pas prévu pour le moment» de se rendre en Turquie, a souligné son porte-parole depuis le Kremlin. Négociateurs russes et ukrainiens se sont, eux aussi, évités toute la journée. Vendredi, chaque partie doit s'entretenir avec Marco Rubio, le secrétaire d'Etat américain, et le chef de la diplomatie turque, Hakan Fidan, sans qu'une rencontre à quatre ne soit à ce stade certaine. De l'aveu même de membres des deux délégations, le flou régnait encore, jeudi soir, sur les modalités de ces échanges trilatéraux.

A Moscou, les autorités et leurs relais médiatiques, très présents à Istanbul, ont présenté cette journée comme une longue attente russe. «Cela fait bientôt vingt-quatre heures que notre délégation est là, a fustigé, à 19 h 30, Maria Zakharova, porte-parole du ministère des affaires étrangères russe sur sa chaîne Telegram. Nos négociateurs attendent que le clown Zelensky ait fini de parler, que les hallucinogènes les libèrent et qu'il permette les négociations qu'il a empêchées pendant trois ans.»

Et de joindre une vieille vidéo de M. Zelensky lorsque, acteur alors populaire en Russie, il était déguisé en Turc, coiffé d'un fez en feutrine rouge.

Alors que M. Zelensky a critiqué à sa descente d'avion, à Ankara, devant les micros des journalistes, l'équipe de négociateurs russes, la qualifiant de «pure façade» et s'interrogeant sur sa capacité à «prendre des décisions», Mme Zakharova a répliqué de manière cinglante: «Qui utilise l'expression de "pure façade"? Un clown? Un raté?»

Au même moment, à Istanbul, l'envoyé de Moscou montrait un visage à la fois sombre et serein. «Nous sommes prêts à faire de possibles compromis et à en discuter», a déclaré dans la cour du consulat russe Vladimir Medinski. Le choix d'envoyer cet ex-ministre de la culture sans grand pouvoir révélait le peu d'intérêt du Kremlin pour ces pourparlers. Une intervention organisée au dernier moment, comme pour répliquer à la conférence de presse de M. Zelensky à quelque 400 kilomètres de là, dans la capitale turque, à l'issue de sa rencontre avec le chef de l'Etat, Recep Tayyip Erdogan. Les négociateurs ukrainiens «auront un mandat pour un cessez-le-feu», avant toute autre discussion sur le fond, a insisté le président ukrainien: «Nous voulons tous que le processus de paix commence et que les morts cessent!»

Le président américain, qui poussait les deux belligérants à négocier, a, de son côté, répété qu'il pourrait se rendre, vendredi, en Turquie en cas de progrès dans les discussions. Au Qatar, deuxième étape d'une tournée dans les monarchies arabes du Golfe, il a affirmé qu'il n'avait pas été surpris par l'absence du président russe. «Je ne pensais pas qu'il était possible pour Poutine de venir si je n'étais pas là», a-t-il tenu à préciser lors d'un échange avec des journalistes.

Seule note optimiste dans ce ballet diplomatique confus, le ministre Hakan Fidan, qui s'entretenait dans la soirée avec la délégation russe au palais de Dolmabahçe, a dit avoir «suffisamment de raisons d'espérer» dans le succès de ces pourparlers. ■

NICOLAS BOURCIER,
BENJAMIN QUÉNELLE
ET PHILIPPE RICARD

MARIA ZAKHAROVA,
porte-parole du ministère des affaires étrangères russe

Pologne: une présidentielle dans l'ombre de Trump

Le candidat libéral proeuropéen est donné favori du scrutin de dimanche face à un ultraconservateur

REPORTAGE

CRACOVIE, GDANSK, VARSOVIE - envoyée spéciale

Ses détracteurs lui ont accaplé le sobriquet de candidat «*bazar*» («bonjour» avec l'accent polonais) pour mieux le désigner comme le représentant de l'élite. Polyglotte, maîtrisant aussi bien le français qu'il l'anglais, l'italien et l'espagnol, le maire libéral de Varsovie, Rafal Trzaskowski, 53 ans, a fini par s'en amuser lui-même, sur les réseaux sociaux, au terme d'une campagne présidentielle marquée par un profond clivage entre pro-européens et... proaméricains fascinés par le modèle Trump, partisans d'une Europe des nations, qui prospèrent dans les rangs de la droite radicale européenne.

Donné favori parmi 12 autres candidats au premier tour, prévu dimanche 18 mai, le candidat de la Coalition civique (KO, centre) du premier ministre, Donald Tusk, devrait affronter, au second tour, sauf surprise, Karol Nawrocki, 42 ans, historien et boxeur amateur soutenu par le parti nationaliste-conservateur Droit et justice (PiS), au pouvoir pendant huit ans, avant d'être défait aux législatives d'octobre 2023. Élu député à la Diète cette année-là, Sławomir Mentzen, 38 ans, entrepreneur fortuné et candidat de l'alliance d'extrême droite Konfederacja, arriverait troisième.

«L'Europe des nations»

Ce 13 mai, sur la grand-place de Cracovie, Rafal Trzaskowski tient l'un de ses derniers meetings. Un badge européen épingle sur son manteau parme, un autre en faveur de la défense de la Constitution polonaise, Małgorzata Janik, 77 ans, lève les pouces avec enthousiasme à chacune des ses paroles. «*Je croise les doigts pour qu'il gagne, je n'imagine pas que nous puissions sortir de l'Europe*», dit en souriant Mirosława Godyn-Brattek, une enseignante à la retraite.

La foule est hétéroclite. Visage fermé, un homme brandit un crucifix en direction du candidat, comme pour repousser le diable. Un peu plus loin, Tomasz Dynda, un étudiant de 21 ans, originaire de Gorlice, au sud de Cracovie, dit être



Lors d'un meeting du candidat à la présidence de la Coalition civique, Rafal Trzaskowski, à Cracovie, le 13 mai. KACPER PEMPEL/REUTERS

venu avec un ami «par curiosité». «*Je vote pour Konfederacja depuis que je le peux, Mentzen est libéral, et il a promis des baisses d'impôt*», dit-il. Omniprésent sur les réseaux sociaux, le candidat d'extrême droite perce parmi les jeunes.

Au même moment à Zabrze, en Silesie, Karol Nawrocki tenait, lui aussi, un meeting avec, cette fois, un invité surprise : George Simion, candidat d'extrême droite présenté comme le probable vainqueur du second tour de l'élection présidentielle en Roumanie, qui a lieu également dimanche. «*Nous allons construire l'Europe des valeurs, l'Europe des nations*», a proclamé le premier. «*Ensemble, nous luttons pour la liberté*», a déclaré le second, avant de dénoncer la «politique antiaméricaine de l'Union européenne» et de faire scandale par la foule le nom de Donald Trump, l'*«homme le plus puissant du monde libre»*. Puis le

Pour séduire des électeurs conservateurs, M. Trzaskowski n'a pas hésité à durcir le ton sur l'immigration

candidat roumain a été reçu par le président polonais sortant, Andrzej Duda, membre du PiS.

Le 2 mai, Karol Nawrocki avait été cherché l'onction de Donald Trump en le rencontrant brièvement à la Maison Blanche, le temps de deux photos. «*Il a joué la carte Trump durant sa campagne, en se présentant comme l'héritier de Duda, dont la proximité avec Trump est bien connue*, note Piotr Buras, analyste à l'European

Council on Foreign Relations. Et le PiS a accusé Tusk de mettre en péril les liens étroits de la Pologne avec les Etats-Unis en se concentrant trop sur ses partenaires européens.»

A Gdansk, sa ville natale, le candidat Nawrocki peut aussi se targuer du soutien de Solidarnosc, le syndicat objet de ses premières recherches universitaires. C'est d'ailleurs dans la salle des chantiers navals, où a été signé, en 1980, l'accord pour la reconnaissance du premier syndicat indépendant du bloc de l'Est par un régime communiste, qu'il passera la soirée de dimanche avec ses partisans.

Dans son bureau à l'apparence encore soviétique à l'université de Gdansk, son directeur de thèse, Grzegorz Berendt, ne tarit pas d'éloges sur son ancien élève, un «*travailleur assidu*» et un «*caractère fort, capable de défendre ses opinions*». Les rumeurs sur les supposées

accointances de son poulain avec des gangs criminels locaux, objet d'un de ses livres signés d'un pseudonyme ? «*C'était un travail scientifique, et il n'était pas impressionnant, car, en tant que boxeur, il pouvait les croiser sur les rings*», s'insurge le professeur, membre du comité de soutien du candidat.

«Diviser la population»

Le scandale est pourtant arrivé de Gdansk. Se faisant le porte-parole des «simples» Polonais «qui n'ont qu'un appartement», Karol Nawrocki a été mis en difficulté après les révélations d'un second appartement en sa possession – un studio de 28 mètres carrés – acheté à très bas prix à un homme âgé et handicapé, en échange d'une prise en charge, alors qu'il se trouve en maison de retraite.

Mais Rafal Trzaskowski doit lui aussi affronter la déception, parfois même la colère, d'une partie

de son électorat. Pour séduire des votants conservateurs, il n'a pas hésité à durcir le ton sur l'immigration, mettant ses pas dans ceux de Donald Tusk, dont le gouvernement veut suspendre le droit d'asile et menace de ne pas appliquer le pacte européen sur la migration et l'asile, censé entrer en vigueur en 2026. Pire, il a remis en question les allocations sociales versées aux réfugiés ukrainiens pour leurs enfants, s'ils ne travaillent pas.

«*Le thème de l'immigration a été introduit par le PiS dès 2015, pour diviser la population et c'est un terrain parfait pour cela, mais j'avoue que j'ai été très surprise que Trzaskowski emprunte la même rhétorique*», constate Dominika Pszczołowska, professeure associée au centre de recherche sur les migrations de l'université de Varsovie. «*C'est clairement un jeu politique*», souligne-t-elle, en mettant en avant une autre réalité : depuis 2019, selon les dernières données d'Eurostat, publiées en mai, la Pologne est le premier pays européen, très loin devant l'Allemagne ou la France, à accueillir des migrants non européens en leur accordant un permis de travail.

«*Il y a deux ans, Rafal Trzaskowski était un libéral de gauche défendant les droits des femmes, des personnes LGBT, toutes les causes progressistes, et maintenant il a décidé de changer son image dans des domaines où on l'attendait peu, relève le politologue Wawrzyniec Konarski, recteur de l'université de la Vistule. Mais ce n'est pas lui qui a lancé ce débat, c'est Tusk et, de mon point de vue, le meilleur service que Donald Tusk pourrait rendre à Rafal Trzaskowski serait de limiter son envie de le contrôler.*»

Sur les bords de la Vistule, la trumpisation de la campagne bat son plein. Les 26 et 27 mai, avant le second tour, prévu le 1^{er} juin, le PiS a l'intention d'organiser la Conservative Political Action Conference, le congrès conservateur américain en Europe, à Rzeszow, dans les Basses-Carpates, qui a servi de hub pour l'aide américaine à l'Ukraine. Selon le journal *Gazeta Wyborcza*, les organisateurs espèrent la présence du vice-président des Etats-Unis, J. D. Vance. ■

ISABELLE MANDRAUD

Les libéraux polonais espèrent parachever leur révolution

La campagne présidentielle a été marquée par une poussée inédite de l'extrême droite, dont le candidat a frôlé 20 % d'intentions de vote

ANALYSE

VARSOVIE - correspondance

On disait des élections législatives du 15 octobre 2023 – remportées à la surprise générale par la coalition libérale menée par Donald Tusk – qu'elles étaient le scrutin le plus important depuis la chute du communisme en Pologne. C'est aussi vrai pour le scrutin présidentiel des 18 mai et 1^{er} juin, tant il constitue un véritable second tour de ce qui a été entamé alors : une contre-révolution libérale, après huit années de révolution conservatrice marquée par la gouvernance, aussi réactionnaire qu'autoritaire, du parti Droit et Justice (PiS) de Jarosław Kaczyński.

Rappelons ici ce qui a unanément été salué par les libéraux européens comme un miracle démocratique. Après deux mandats marqués par une violation ostensible de la Constitution et des principes de l'Etat de droit, une coalition composée de libéraux, de conservateurs chrétiens et de partis de gauche revient au pouvoir, alors que tous les moyens de l'appareil d'Etat avaient été mobilisés contre elle. Une troisième victoire

du PiS aurait eu pour conséquence probable un ancrage durable de la Pologne dans un système autoritaire, à l'image de ceux mis en place Hongrie ou en Turquie.

Dans une Europe en proie à la poussée des populismes, cette prouesse démocratique a été d'autant plus remarquée. Mais cette révolution est restée inachevée, tant la coalition dite «du 15 octobre» s'est empêtrée dans une cohabitation houleuse avec le président, Andrzej Duda, issu du PiS. Ce dernier s'est posé en farouche défenseur de l'héritage de son parti, usant de son droit de veto pour bloquer toute réforme des institutions visant à restaurer l'Etat de droit, ou toute avancée en matière de droits civiques.

Tabou du «Polexit» levé
Le résultat fut une sensation de stagnation, entraînant une déception profonde d'une partie de l'électorat libéral et de gauche. Le premier ministre, Donald Tusk, qui avait déjà exercé ce poste de 2007 à 2014, a misé sur une stratégie de règlement de comptes vis-à-vis du PiS pour sa violation des standards démocratiques. Mais ce processus s'est révélé ineffi-

cace. Le gouvernement a toutefois enregistré quelques succès, comme le retour aussi attendu que remarqué sur la scène diplomatique, marqué par l'obstination de réveiller l'Europe à l'heure du retrait américain.

C'est dans ce contexte que se déroule le scrutin de dimanche. A deux jours du premier tour, tous les sondages indiquent que le second tour opposera le candidat de la Coalition civique (KO), le maire libéral de Varsovie, Rafal Trzaskowski, crédité de 32,6 % d'intentions de vote, au candidat soutenu par le PiS, Karol Nawrocki, historien et président de l'Institut pour la mémoire nationale, à 26,4 %.

La campagne électorale fut longue – près de six mois –, fade et superficielle. Comme souvent

en Pologne, elle fut un festival de promesses insensées, compte tenu des prérogatives présidentielles. Karol Nawrocki a ainsi affirmé que, cent jours après son élection, les prix de l'électricité baisseraient de 30 %. La guerre culturelle à laquelle nous a habitués la Pologne (sur les droits des minorités sexuelles et l'avortement, entre autres sujets) est même passée au second plan,

presque éclipsée par les considérations économiques (inflation, prix de l'énergie) dans un pays à la croissance galopante et en quasi-surchauffe économique.

Rafal Trzaskowski a fait campagne au centre droit, délaissant les postulats les plus progressistes au grand dam de l'électorat de gauche, et Karol Nawrocki a misé obstinément sur les électeurs d'extrême droite. Une des sensations de cette élection est le score à deux chiffres attendu du candidat d'extrême droite Sławomir Mentzen, du parti Konfederacja (Confédération Liberté et Indépendance), avec lequel le parti Alternative pour l'Allemagne, l'AfD, a refusé de s'allier au Parlement européen, le considérant comme trop radical.

Pacte vert européen, pacte sur la migration et l'asile...
l'Europe est devenue un sujet qui dérange

Deux mois avant le scrutin, Sławomir Mentzen a même frôlé 20 % dans les sondages, allant jusqu'à menacer, pour un temps, la qualification au second tour du candidat du PiS, dont la campagne a été marquée par une constante platitude et émaillée d'affaires. Le candidat de Konfederacja est à présent crédité d'environ 12 % des intentions de vote.

Cette poussée, inédite sur la scène politique polonaise, d'un parti qui a la sortie de la Pologne de l'Union européenne (UE) à cœur – même si ses cadres n'en parlent pas ouvertement – a de quoi inquiéter pour les années à venir. Le tabou d'un «Polexit», une idée inimaginable il y a encore quinze ans, a, depuis plusieurs années, été brisé par les médias qui soutiennent le parti d'extrême droite. Compte tenu du morcellement des voix de l'extrême droite par la présence de plusieurs candidats, le potentiel des formations radicalement antieuropéennes atteint aujourd'hui environ 15 % de l'électorat polonais.

L'Europe est d'ores et déjà la grande perdante de cette élection. Dans un pays passé, en dix ans, d'un fort euroenthousiasme à un

très pragmatique euroréalisme, il ne s'est pas trouvé beaucoup de candidats pour porter l'UE en étandard. Même dans les rencontres électoralles de M. Trzaskowski, les drapeaux de celle-ci se sont faits particulièrement rares. Pacte vert européen, pacte sur la migration et l'asile... l'Europe est devenue un sujet qui dérange. C'est aussi le cas de l'Ukraine, davantage perçue comme un problème et dont les intérêts avec la Pologne sont présentés comme de plus en plus divergents.

Dans un débat public qui, sous l'influence des ultraconservateurs du PiS et de l'extrême droite, s'est trumpisé à outrance, empêchant tout débat de fond sur l'essentiel, la scène politique polonaise voit s'affronter deux blocs dominants se considérant mutuellement comme démocratiquement illégitimes. Au bout du compte, pour les Polonais, le choix sera celui entre l'Ouest, c'est-à-dire entre une Europe moderne et ses standards de libéralisme social, ou l'Est et sa gouvernance chaotique et semi-autoritaire. A Varsovie, ce scrutin est ainsi perçu par les libéraux comme un choix de civilisation. ■

JAKUB IWANIUK

George Simion, un nationaliste roumain adepte de l'outrance

Le candidat d'extrême droite fait figure de favori pour le second tour de la présidentielle, dimanche

BUCAREST - envoyée spéciale

Hâbleur et sûr de lui, George Simion, le chef de l'Alliance pour l'unité des Roumains (AUR, extrême droite), aborde en toute confiance le second tour de l'élection présidentielle en Roumanie, prévu dimanche 18 mai, dont il apparaît comme le favori. A 38 ans, ce tribun nationaliste, inconditionnel de Donald Trump, rêve de former une alliance souverainiste au sein de l'Union européenne (UE), notamment avec son autre modèle politique, l'Italienne Giorgia Meloni, à qui il a rendu visite à Rome, mercredi 14 mai.

« Nous avons des amis, nous avons des alliés, mais le plus important est que nous avons Dieu ! », dit le message qu'il a ensuite posté sur Facebook pour illustrer la photo prise aux côtés de Mme Meloni. La veille, il était en Pologne pour apporter son soutien au candidat du PiS à la présidence de la République, Karol Nawrocki, dont il a partagé le meeting de campagne dans la ville de Zabrze. Dimanche aura lieu le premier tour de la présidentielle en Pologne en même temps que le second tour en Roumanie. « Ensemble, nous nous opposerons à l'immigration illégale, aux sentiments antiméricains en Europe ! », a insisté M. Simion en parantant la scène. « Vous êtes nos frères ! », a-t-il ajouté.

La victoire de George Simion pourrait déstabiliser l'économie fragile de ce pays de 19 millions d'habitants. « Si l'Impact économique sera terrible, on en a

déjà eu un aperçu juste après le premier tour, le 4 mai, quand l'annonce de sa qualification pour le second tour a entraîné une chute de la monnaie », rappelle Cristian Preda, professeur de science politique à l'université de Bucarest. Sa victoire risque aussi de remettre en question le rôle joué par ce pilier de l'OTAN dans le dispositif d'aide à l'Ukraine et de renforcer le camp des eurosceptiques pro-russes incarné par les dirigeants hongrois, Viktor Orban, et slovaque, Robert Fico.

Peur et incertitude

Cette perspective n'est pas sans inquiéter les Roumains pro-européens. « En ce moment, un sentiment de peur et d'incertitude traverse une grande partie de la société », pointe Dan Barna, député au Parlement européen, qui soutient pour sa part le candidat centriste Nicusor Dan, le maire de Bucarest, lequel affrontera George Simion, dimanche. Malgré le bon score du chef de file de l'extrême droite roumaine, 41 % au premier tour, M. Barna espère un sursaut des électeurs au second tour. La fenêtre d'opportunité est étroite, Nicusor Dan ayant plus de deux millions de voix à rattraper pour dépasser son rival.

Ces derniers jours, les centristes se prennent à espérer. Il est vrai que la cote de popularité de M. Simion s'est légèrement émoussée.

« Il est fragilisé par le fait qu'il a refusé presque tous les débats. Six étaient prévus avec Nicusor Dan,

mais il a participé à un seul et il s'en est plutôt mal sorti », explique



Le candidat à la présidence George Simion, à la chambre de commerce et d'industrie, à Bucarest, le 13 mai. VADIM GHIRDA/AP

l'universitaire. « Simion excelle sur TikTok avec des formules choc, mais en réalité ses propos sont souvent confus et sans réel contenu », confirme Dan Barna. Très offensif sur les réseaux sociaux, le « Trump roumain », l'un des surnoms de M. Simion, est un champion de l'outrance. Interviewé sur la chaîne française CNews, jeudi, il a ainsi accusé Emmanuel Macron de « tendances dictatoriales », comparant le système politique français à celui de l'Iran. Le 8 mai, lors du débat auquel il a participé avec Nicusor Dan, il a semblé-t-il, perdu ses nerfs, qualifiant ce dernier de « zoophile ».

La force est sa base électorale, ancrée dans la Roumanie des campagnes, conservatrice, religieuse et résolument antisystème, c'est-à-dire avide de se débarrasser des partis au pouvoir depuis la chute du dictateur Nicolae Ceausescu en 1989, jugés inefficaces et corrompus. Sans scrupule, le tribun nationaliste n'a pas hésité à servir des adresses des électeurs figurant sur les listes électorales, ce qui est illégal, pour envoyer, à la veille du premier tour, des lettres per-

sonnalisées à des millions de retraités dans les zones rurales. Sur un ton patelin, il rend hommage aux anciens que les politiciens traditionnels ont « abandonnés », selon lui. Le « respect » est le mot-clé de sa campagne. Omniprésent sur les réseaux sociaux, il a su attirer à lui les électeurs de la diaspora installée en Europe, qui ont voté en sa faveur à 60 % au premier tour, contrairement aux Roumains de Moldavie, environ 700 000 personnes, qui ont majoritairement voté pour le centriste Nicusor Dan.

Une partie de la jeunesse est derrière lui. Alexandre, 23 ans, militant du parti AUR rencontré à Bucarest, ne jure que par le chef. Originaire de Cluj-Napoca, une ville de Transylvanie, il rêvait de « monter » à la capitale pour y poursuivre ses études en science politique. « J'ai trouvé une proposition de bourse sur le réseau social de Simion, et mon rêve est devenu réalité. En décembre 2023, j'ai suivi une formation au sein du parti où je milite désormais tout en faisant mes études », raconte l'étudiant, partisan d'une Roumanie élargie à la Moldavie voisine. C'est aussi ce

Interviewé sur CNews, jeudi, M. Simion a comparé le système politique français à celui de l'Iran

que souhaite le favori de la présidentielle, qui excelle à ressusciter les passions nationalistes.

« Simion ne craint pas les contradictions. On le voit aujourd'hui courtiser Viktor Orban. Il a oublié qu'il y a quelques années lui et ses militants ont profané les tombes de soldats hongrois [morts pendant la première guerre mondiale] dans un cimetière en Roumanie, sans compter qu'il attise sans arrêt le sentiment anti-hongrois chez nous. Cet homme est un casseur, il aime semer la pagaille. Sa victoire pourrait coûter cher au pays », affirme Cristian Preda. En 2019, lors d'un affrontement entre nationalistes roumains et hongrois, M. Simion,

alors candidat aux européennes, était entré de force dans un cimetière à Valea Uzului.

Accusé d'avoir des sympathies prorusques, M. Simion assure qu'il n'en est rien. D'ailleurs, il considère que Vladimir Poutine est un « criminel de guerre ». Selon lui, les autorités roumaines devraient toutefois y regarder à deux fois avant d'aider l'Ukraine. « Nous devrions garder pour notre défense les armes stratégiques qui nous protègent contre la menace russe », une allusion au système américain de défense antimissile Patriot que Bucarest a fourni à Kiev au printemps 2024. « Ne pas aider l'Ukraine militairement ne fait pas de nous des prorusques », a-t-il coutume de déclarer.

« Bien sûr qu'il est prorusse, estime Cristian Preda. Il suffit de prêter attention à ce que disent de lui les supports du Kremlin, comme Dmitri Peskov, le porte-parole du président russe, ou Alexandre Douguine, l'idéologue de l'expansionnisme russe. Son rejet de toute aide à l'Ukraine est le meilleur soutien qu'il puisse donner à Poutine. » ■

MARIE JEZO

Législatives au Portugal : l'extrême droite en tête chez les jeunes

Les Portugais retournent aux urnes dimanche, après la chute du gouvernement de centre droit dirigé par Luis Montenegro

LISBONNE - envoyée spéciale

A la veille des élections législatives, qui ont lieu, dimanche 18 mai, au Portugal, l'extrême droite est en tête chez les jeunes âgés de 18 à 24 ans. Selon un sondage de l'hebdomadaire Expresso, publié le 11 mai, le parti Chega (« assez ») rassemblerait 23 % des intentions de vote dans cette classe d'âge, autant que la coalition de centre droit au pouvoir, menée par le premier ministre sortant, Luis Montenegro (Parti social-démocrate, PSD, centre droit).

« La montée du vote pour le parti d'extrême droite Chega est le signe de la fin de la culture politique antiautoritaire qui avait prévalu au Portugal depuis la fin [en 1974] du régime de [Antonio de Oliveira] Salazar. Après cinquante ans de démocratie, les jeunes ont perdu la mémoire de la dictature », constate l'historien Antonio Costa Pinto, professeur à l'Institut des sciences sociales de l'université de Lisbonne.

Les élections anticipées, organisées après l'échec de la motion de confiance présentée par M. Montenegro, cerné par des soupçons de conflits d'intérêts, pourraient ainsi permettre à l'extrême droite

de rééditer le résultat qu'elle a obtenu lors des dernières élections et conforter sa place de troisième parti. En mars 2024, Chega avait obtenu 18 % des voix et 50 des 230 sièges de l'Assemblée de la République, soit 11 points de plus qu'en 2022 et 17 de plus qu'en 2019, lorsqu'il a fait irruption sur la scène politique portugaise.

Force est de constater que le style provocateur de son président, l'ex-commentateur sportif André Ventura, âgé de 42 ans, son discours antisystème et anti-immigration et son utilisation massive des réseaux sociaux, ont trouvé un écho dans la jeunesse portugaise. « Il a des bonnes réparties et on le voit jouer au football. Il peut être drôle, il change des autres candidats », affirme Francisco, étudiant en gestion de 21 ans, qui suit le compte d'André Ventura sur TikTok, fort de 460 000 abonnés. « Et il défend l'identité et la culture portugaise », ajoute Ronaldo Teng, 20 ans, près de la tente que le parti a installée devant le centre commercial Colombo, le plus grand de Lisbonne.

Non seulement l'extrême droite semble résister aux scandales, mais elle a imposé ses principaux

dirigeant municipal de Lisbonne a été accusé de prostitution de mineur, après avoir reconnu des relations sexuelles avec un garçon de 15 ans. « Nous avons eu des problèmes avec certains membres, parce que nous avons grandi très vite et que tout le monde peut entrer dans le parti. Les gens comprennent », veut croire le député de Chega Bruno Nunes. L'atmosphère politique portugaise, alors que tous les grands partis sont accusés de traîner des casseroles, a sans doute contribué à la banalisation des scandales. « Si on devait exclure les bulletins de tous les partis qui ont eu des cas de corruption, on ne pourrait voter pour personne », soupire Tomás, 22 ans.

Non seulement l'extrême droite semble résister aux scandales, mais elle a imposé ses principaux

thèmes dans la campagne électorale, à commencer par l'immigration, qu'André Ventura ne cesse d'associer à une insécurité fantasmée, dans un pays où la criminalité est faible, mais aussi à la crise du logement ou à la saturation des services de santé.

Culture de la communication

Dans son programme, le premier ministre sortant insiste sur les « mensonges » de l'extrême droite, « comme le fait de rendre responsable [les immigrés] d'une augmentation généralisée de la criminalité qui n'existe pas ou d'une exploitation massive de prestations sociales, ce qui est démenti par le solde largement positif qu'ils apportent à la sécurité sociale ».

Cependant, le ministre de la présidence, Antonio Leitão, a choisi le début de la campagne pour annoncer l'expulsion de 18 000 immigrés. En novembre 2024, la police a mené une vaste opération symbolique en plein jour pour identifier des dizaines d'immigrés indiens, pakistanais et népalais du quartier de Martim Moniz, dans le centre de Lisbonne, placés mains levées contre un mur.

« Le centre droit essaie de récupérer le thème sécuritaire, mais ça ne marche pas, sauf à satisfaire Chega

qui voit légitimer son discours, alors que le vote pour l'extrême droite est avant tout un vote de protestation contre les deux partis qui ont gouverné le Portugal depuis la fin de la dictature », souligne le politologue Antonio Costa Pinto.

Sac sur le dos, Martim Santos, élève de terminale de 18 ans, prend le tract qu'un militant de Chega lui tend, en levant le pouce en direction du stand. « Chega a compris que nous ne sommes pas contents de nos conditions de vie, explique-t-il. La plupart des jeunes de mon âge doivent partir à l'étranger pour avoir une meilleure vie. Nous aidons les immigrés, je ne suis pas contre, mais j'ai le sentiment que les leaders politiques ont oublié les jeunes. C'est difficile d'avoir un logement, d'avoir un bon salaire, et moi-même je devrais peut-être émigrer quand j'aurai fini mes études d'ingénierie, alors que je préférerais rester dans mon pays. »

Selon un sondage de l'Université catholique de Lisbonne, publié à l'automne 2024, 55 % des jeunes de 18 à 35 ans envisagent d'émigrer. Et près d'un quart des Portugais de 15 à 39 ans résidant déjà à l'étranger. Des chiffres qui en font le pays au plus fort taux d'émigration en Europe, et le huitième au monde.

Joao Almas, 21 ans, trader dans une banque d'investissement, a voté pour le petit parti de centre droit Initiative libérale aux législatives de 2024 et n'a pas encore arrêté son choix pour celles de dimanche. « Pour moi, ce ne serait pas une mauvaise chose que Chega ait 20 % des voix, parce que ça montre aux grands partis notre mécontentement. »

Initiative libérale, prisé lui aussi par une jeunesse désenchantée, a décidé de s'inspirer de la stratégie de communication de Chega. « On ne voulait pas utiliser TikTok, ni mettre de visage sur les pancartes électorales. Mais on s'est rendu compte qu'il ne faut pas seulement parler aux jeunes des sujets qui les intéressent, il faut aussi soigner l'esthétique et la culture de la communication qui sont les leurs », souligne Joao Catrim Figueiredo, eurodéputé d'Initiative libérale, devant les portes de la salle de concerts où son parti a organisé le meeting de mi-campagne.

En cas de réélection, M. Montenegro s'est engagé à ne pas gouverner avec Chega. L'extrême droite, pour sa part, semble prête à se contenter de nourrir le climat nauséabond qui lui permet de poursuivre son ascension. ■

SANDRINE MOREL

Les scandales apparus dans les rangs de Chega ces derniers mois semblent n'avoir eu aucun effet sur son électorat

Pesticides : un possible retour des néonicotinoïdes

Une commission de l'Assemblée a voté pour réautoriser sous conditions des substances interdites en France

C'est une nouvelle étape vers un retour sous conditions d'un pesticide néonicotinoïde en France, l'acétamipride, banni depuis 2020 pour les risques qu'il fait peser sur les insectes pollinisateurs. Mercredi 14 mai, la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale a approuvé, en l'amendant, le très controversé article 2 de la proposition de loi visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur – dite « PPL Duplomb » –, qui entend assouplir ou abroger plusieurs mesures de protection de l'environnement s'appliquant au secteur agricole. Quelques jours plus tôt, la commission du développement durable avait, elle, voté la suppression de cet article, mais elle n'était saisie que pour avis sur cette partie du texte.

La dérogation à l'interdiction de cette famille de produits en France concerne trois substances : l'acétamipride et deux « apparentés » néonicotinoïdes (qui ont le même mode d'action neurotoxique), le sulfoxaflore et le flupyradifurore. Elle serait accordée par décret, pour trois ans, à des filières se montrant dans une impasse technique pour lutter contre les ravageurs, et qui seraient engagées dans un plan de recherche d'alternatives. Plusieurs productions pourraient y prétendre, notamment les betteraves (400 000 hectares en France), les noisettes (8 000 hectares) et les kiwis (3 000 hectares).

« Pas du tout anodin »

Nombre de députés d'opposition en font une ligne rouge, et le principe divise le bloc gouvernemental. Selon son rapporteur, Julien Dive (Les Républicains, Aisne), le texte, ainsi rédigé, est « strictement proportionné à l'objectif recherché : apporter une solution ponctuelle à un usage précis, à une filière qui ne dispose pas d'autres solutions et qui se retrouve pénalisée vis-à-vis de [ses concurrents européens] ». Une position qui a été très discutée lors des débats : « Cet article 2 est une attaque frontale contre la science, contre la santé et contre la souveraineté », a estimé la députée

Récolte de betteraves à Dommartin-Varimont (Marne), le 19 décembre 2023. AURÉLIEN LAUDY/L'UNION DE REIMS/MAXPPP

(Génération Ecologie) des Deux-Sèvres Delphine Batho.

Les substances concernées sont toujours autorisées au niveau européen. Les doses acceptables de l'acétamipride ont cependant été divisées par cinq en septembre 2024, après une alerte de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), qui répondait à une saisine de la Commission européenne, à la suite de la publication de nouvelles données. En particulier, des chercheurs suisses ont mis en évidence des traces de différents néonicotinoïdes dans le liquide céphalorachidien (le fluide biologique dans lequel baignent le cerveau et la moelle épinière), prélevé en 2020, d'un petit échantillon de 14 enfants.

« Nous avons été sidérés de retrouver des traces du principal produit de dégradation de l'acéta-

mipride dans la quasi-totalité des échantillons », explique le biologiste Alexandre Aeby (université de Neuchâtel), coauteur de ces travaux, publiés en janvier 2022 dans la revue *Environmental Health*. La présence d'un tel produit dans le liquide céphalorachidien, ce n'est pas du tout anodin. D'autant moins que, jusqu'à la publication de nos résultats, on nous disait que les néonicotinoïdes ne pouvaient pas traverser la barrière hémato-encéphalique. »

Ces données, ainsi que d'autres études, ont conduit l'EFSA à soulever des « incertitudes majeures dans l'éventail des preuves de neurotoxicité développementale [toxicité pour le cerveau en développement] de l'acétamipride ». L'agence appelle à l'obtention de « plus de données » et à une « connaissance plus robuste » des mécanismes d'action de la substance

pour « permettre une évaluation appropriée des dangers et des risques » qu'elle présente. Les substances toxiques pour le neurodéveloppement altèrent la construction du cerveau des enfants, lors des expositions prénales ou chez les nourrissons.

Indépendance de l'expertise

Selon les chercheurs, la baisse des seuils décidés par la Commission ne suffit pas. « Une telle réduction de la dose tolérable est une avancée, mais, s'agissant d'un neurotoxique aussi puissant, qui agit à des doses infinitésimales, cela reste insuffisant », affirme M. Aeby. « Le fait de reconnaître des incertitudes majeures sur la toxicité d'un tel produit pour le cerveau en développement semble incompatible avec son maintien sur le marché, même en divisant par cinq le seuil d'exposition

tolérable », objecte le toxicologue Jean-Marc Bonmatin (CNRS), auteur de nombreux travaux de référence sur les « néonics ». Selon lui, leur retour en France représenterait « une régression catastrophique, tant du point de vue environnemental que sanitaire ».

L'acétamipride doit faire l'objet d'un réexamen complet d'ici à 2033. La Commission européenne dit avoir demandé aux industriels de « soumettre une liste d'études à réaliser », afin d'évaluer « ses propriétés de perturbateur endocrinien et de toxique pour le neurodéveloppement ».

L'exposition actuelle des Français à l'acétamipride présente-t-elle un risque ? L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) ne peut actuellement évaluer la situation puisque l'imprégnation de la po-

Nombre de députés d'opposition en font une ligne rouge, et le principe divise le bloc gouvernemental

pulation française n'est pas connue. Autorisé en 2004, l'acétamipride n'a en effet pas été intégré à un plan de biosurveillance – on sait cependant depuis 2024 qu'il est détecté dans près de la moitié (47 %) des échantillons de cheveux prélevés sur des enfants de la cohorte de suivi épidémiologique ELFE. L'Anses fait valoir que l'acétamipride sera inclus dans l'étude Albane – résultats attendus pour 2028.

En commission, le rapporteur, Julien Dive, a fait valoir que si l'acétamipride perdait son autorisation au niveau européen, les dérogations ne pourraient alors plus s'appliquer. Défendant l'indépendance de l'expertise scientifique, les députés de différents bords ont en revanche trouvé un terrain d'entente pour retirer de la proposition de loi les mesures qui auraient contraint, en fonction de priorités définies par le gouvernement, le travail de l'Anses dans ses évaluations de produits. « Une autorisation de mise sur le marché ne doit être ni sous le poids d'une dictature du marché, ni de l'opinion publique », adépendu le socialiste Dominique Potier.

La commission des affaires économiques doit encore se prononcer sur plusieurs articles très disputés de la PPL « Duplomb », dont l'article 3, qui relèverait les seuils à partir desquels les élevages doivent faire l'objet d'une évaluation environnementale. Le texte sera ensuite débattu dans l'Hémicycle la semaine du 26 mai, date à laquelle la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles et les Jeunes Agriculteurs ont appelé à des actions. ■

STÉPHANE FOUCART ET MATHILDE GÉRARD

« On ne veut pas consacrer notre énergie à ce que va faire Trump »

Ana Toni, directrice de la COP30, organisée au Brésil, en novembre, revient sur les enjeux de la réunion et le désengagement des Etats-Unis

ENTRETIEN

Asix mois de la prochaine conférence mondiale sur le climat, la COP30, le Brésil se fait le porte-voix de la diplomatie climatique. Ana Toni, directrice de la conférence et secrétaire chargée du changement climatique au ministère de l'environnement, défend la force du multilatéralisme malgré les tensions géopolitiques et commerciales. Elle souligne les bénéfices de l'accord de Paris sur le climat, qui aura 10 ans en décembre.

Quelles sont les conséquences de l'élection de Donald Trump sur les négociations climatiques ?

La décision de l'administration Trump de quitter l'accord de Paris [signé en 2015] – et ses actions nationales en la matière – est évidemment une très mauvaise nouvelle. Les Etats-Unis sont le deuxième émetteur de gaz à effet de serre [après la Chine], et le premier d'un point de vue historique. Au cours de son premier mandat, M. Trump avait déjà quitté l'accord, mais la communauté internationale s'est mon-

trée résiliente. Par ailleurs, les acteurs sous-étatiques américains, des gouverneurs ou des entreprises, continuent à combattre le réchauffement climatique. Enfin, 197 pays sont encore dans l'accord de Paris. On travaille avec ceux qui sont restés plutôt que de sacrifier notre temps et notre énergie à ce que va faire M. Trump.

La diplomatie climatique est-elle encore en vie, alors que les conflits, les guerres commerciales et l'austérité budgétaire font passer le climat au second plan ?

Oui, et elle a un impact très positif. Souvenons-nous que quand l'accord de Paris a été signé, nous nous allions vers un réchauffement mondial de 4,5 °C à la fin du siècle. Dix ans plus tard, nous sommes sur une trajectoire de + 2,5 ou 2,7 °C. Ce n'est pas suffisant, et il faut limiter le réchauffement à 1,5 °C, mais cela montre que la diplomatie climatique fonctionne.

Quelles sont vos priorités pour la COP30 ?

« Nous voulons montrer que le multilatéralisme climatique est fort et qu'il peut l'être encore plus »

l'être encore plus. Ensuite, mettre l'accent sur la mise en œuvre [des accords]. Les solutions contre la déforestation, pour les énergies renouvelables, les transports, existent déjà. On doit les déployer. Il faut aussi trouver comment mobiliser 1300 milliards de dollars [1159 milliards d'euros] par an de financement climatique pour des pays du Sud. Cela ne viendra pas seulement de l'argent public, mais aussi du privé, des banques multilatérales de développement. Nous allons mettre autour de la table les ministres du climat et des affaires étrangères avec ceux de la finance et les banques centrales.

Quelles actions prévoyez-vous pour sauver l'accord de Paris ?

Belem n'est pas la dernière chance pour l'accord de Paris. Cette COP lance une nouvelle décennie. La première était celle de la négociation des textes et des règles. La COP29 de Bakou [en 2024] était la dernière étape, et a clos les deux derniers sujets en suspens, sur le nouvel objectif mondial de financement climatique et les marchés carbone. Cette nouvelle décennie doit accélérer la mise en œuvre des textes. Il faut réussir à mener de concert la croissance économique et la lutte contre le changement climatique. Il faut coopérer, apprendre les uns des autres.

Comment réagissez-vous au fait que l'Union européenne n'ait pas encore envoyé son plan d'action climatique jusqu'en 2035 ?

L'Europe a toujours été un leader dans les négociations climatiques, c'est d'autant plus vrai dans cette période d'incertitudes géopolitiques. Nous savons qu'il y a eu des élections [européennes] en 2024 et que les commissaires ont changé, mais nous espérons que leur contribution déterminante au niveau national pour 2035 sera envoyée le plus tôt possible. Vu le contexte,

l'UE doit, dans le même temps, maintenir ses ambitions de 90 % de réduction en 2040. C'est un gage de stabilité pour la diplomatie climatique. L'objectif européen d'arriver à la neutralité carbone en 2050 est un signal important pour tous les autres pays.

Après la COP28, à Dubaï, en 2023, la COP de Belem doit-être le lieu pour accélérer la sortie des énergies fossiles ?

Lors de la COP28, nous nous sommes mis d'accord pour une transition hors des énergies fossiles, qui doit se faire d'une manière « juste, ordonnée et équitable », selon les termes de l'accord, pour tripler la production d'énergies renouvelables, pour arrêter la déforestation. C'était un accord puissant, notre étoile polaire, car 198 pays l'ont approuvé. Nous devons aller de l'avant. Nous devons aussi continuer à discuter sur les termes « ordonnée » et « équitable ». Les pays développés doivent réaliser leurs efforts en premier ? Quels sont les secteurs qui doivent s'engager plus vite car ils sont plus préparés à l'électrification ? Comment impliquer aussi les pays consommateurs de pétrole ?

Votre pays prévoit d'augmenter sa production de pétrole et de gaz de 36 % jusqu'en 2035, et il soutient l'exploitation de pétrole dans le delta de l'Amazone. Comment expliquer ce paradoxe ?

Pendant cette transition, beaucoup de pays doivent vivre avec leur propre paradoxe, pas seulement le Brésil. Nous sommes le premier pays en développement à avoir une cible de baisse de 67 % [59-67 % dans la contribution déterminée au niveau national brésilien] de ses émissions de gaz à effet de serre. Beaucoup plus que le Canada. Notre plus grosse part dans les émissions est la déforestation, et elle est en baisse depuis le retour de Lula au pouvoir [en 2022]; 90 % de notre secteur électrique proviennent d'énergies renouvelables. C'est beaucoup mieux que la France. Chaque pays doit réfléchir à sa propre trajectoire. C'est un débat au sein du gouvernement et de la société brésilienne, où il peut y avoir des résistances. Nous ne voulons pas laisser de côté une partie du peuple. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR AUDREY GARRIC ET MATHIEU GOAR



LES FOSSILES ÇA S'IMPORTÉ, L'ÉLECTRICITÉ ÇA RAPPORTÉ.

L'électricité rapporte 5 milliards d'euros
à la balance commerciale française. Les énergies
fossiles, elles, coûtent au pays 64 milliards d'euros*.



RCS PARIS 552 001 317

L'ÉLECTRICITÉ, ÇA NE FAIT QUE COMMENCER

* Bilan électrique 2024, RTE, page 26. edf.fr/climat



Bruno Retailleau et Laurent Wauquiez, lors d'une conférence de presse commune, à l'Assemblée nationale, le 22 juillet 2024.

KARIM DAHER/HANS LUCAS

La guerre des droites n'a pas eu lieu à LR

Les adhérents vont désigner Laurent Wauquiez ou Bruno Retailleau à la présidence de leur parti les 17 et 18 mai

Surtout ne pas réveiller les fantômes du passé, ceux des «guerres fratricides» d'une droite qui aime parfois se dire «la plus bête du monde». Voilà pour la promesse de début de campagne pour la présidence du parti Les Républicains (LR), en février. De l'aveu général, tout cela aurait pu plus mal tourner, être plus sanglant. Dimanche, à 19 heures, Bruno Retailleau et Laurent Wauquiez attendront loin l'un de l'autre le résultat du vote des 121617 adhérents appelés à choisir leur chef, les 17 et 18 mai. Favori annoncé, le premier a prévu de s'exprimer dans la soirée, au siège parisien du parti. Le second a préféré son fief du Puy-en-Velay.

Cette distance tiendrait-elle de l'aveu pour Laurent Wauquiez? Malgré la centaine de réunions partout en France, la fin de sa diète médiatique et les déclarations tonitruantes, la défaite serait déjà actée chez les soutiens du chef de file des députés LR, qui espèrent qu'elle soit la plus courte et honorable possible. «Lundi matin, je serai président des Républicains», a pourtant répété jusqu'au bout l'Auvergnat, qui a même proposé un poste de numéro deux à son adversaire.

A force, cet optimisme affiché a fini par instiller comme un doute en face. La peur de perdre est le privilège du favori, même quand le triplement du nombre d'adhérents, entre février et avril, est vu par son entourage comme la résultante d'un «effet Retailleau». «Dans toutes les campagnes, il y a toujours quelqu'un dans le deuxième ou le troisième cercle qui veut être celui qui pourra dire, en cas de défaite: "Je vous l'avais bien dit"», résume un proche du ministre de l'intérieur.

Rester sur ses gardes jusqu'au bout, surtout face à un adversaire dont les attaques sont de moins en moins graduées. Ainsi Laurent

Wauquiez n'en finit plus de fustiger une «droite qui s'efface dans le macronisme», celle du ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau. L'angle d'attaque n'est pas nouveau, mais le soupçon vire désormais à l'accusation. Dans les Yvelines, M. Wauquiez dénonce les pourparlers (évoqués le 10 mai dans un article du *Parisien*) entre certains soutiens de son rival, comme le président du Sénat, Gérard Larcher, et les macronistes, en vue d'un accord global pour les élections municipales de 2026.

Incompréhension mutuelle

Le ministre candidat perçoit le danger. Cette fois-ci, il répond. Dans un message envoyé aux adhérents, il dément tout «accord d'appareil» et entend «tourdre le cou à une rumeur que certains propagent». Ce «certains» n'est jamais nommé. Parfois, il arrive qu'un «Laurent» s'échappe de sa bouche lors d'une réunion militante, mais l'indifférence reste la règle. Il faut laisser Wauquiez boxer dans le vide. Alors, quand le député de la Haute-Loire imagine envoyer les étrangers frappés d'une obligation de quitter le territoire français à Saint-Pierre-et-Miquelon, pour mieux souligner l'échec supposé du ministre en la matière, Bruno Retailleau ne répond pas à son SMS pour débattre de la proposition.

«Il n'existe plus vraiment de désaccord idéologique profond au sein de LR»

ÉMILIE HOUARD-VIAL
docteur en science politique

Hors de question d'enfiler les gants. «Les médias rêvent de nous inviter à un débat, qu'il y ait du sang sur les murs, mais ça n'arrivera pas», prévenait-il, le 2 mai, à Sarreguemines (Moselle). *Le Point* a bien réuni les rivaux, le 27 avril, le temps d'une séance photo avec sourires forcés. Leur seule rencontre de la campagne, «Le grand face-à-face» du magazine est, en réalité, un questionnaire de Proust où l'un dit connaître «tous les titres d'ABBA» (Retailleau) et l'autre avoue sa peur irrationnelle des «requins dans les piscines» (Wauquiez).

Au départ, cette rivalité, qui sent encore la peinture fraîche, ressemble à l'histoire d'une incompréhension mutuelle. «Jusqu'au bout, j'avais proposé à Bruno de former un duo», a regretté Laurent Wauquiez, jeudi, lors d'une réunion avec des militants parisiens. A l'entendre, la répartition des tâches était évidente: à lui de reconstruire le parti (et de mieux préparer sa candidature pour la présidentielle de 2027), à «Bruno» d'incarner la droite au pouvoir, de la Place Beauvau.

Dans *Paris Match*, fin avril, le quinquagénaire prend même son épouse à témoin. «Charlotte a mal vécu le retourement de Bruno Retailleau, alors que, chez nous en août, il lui disait: "Je soutiendrai Laurent jusqu'en 2027"». Pour le clan Retailleau, la promesse n'a jamais existé. Pour une bonne raison: Laurent Wauquiez lui-même ne pensait pas, à l'été 2024, reprendre un parti englué dans un conflit juridique avec un Eric Ciotti encore accroché à la présidence (officiellement jusqu'au 22 septembre), malgré son alliance avec le Rassemblement national aux législatives de 2024.

Par déni ou aveuglement politique, l'éternel grand espoir de la droite n'a pas vu la menace Retailleau monter. A sa décharge, le Vendéen a hésité à partir à la

conquête du parti, mais sa popularité nouvelle depuis son arrivée Place Beauvau, en septembre 2024, lui a donné des ailes. A l'annonce de sa candidature, le 12 février, les soutiens ont afflué. De David Lisnard à Valérie Pécresse, en passant par Xavier Bertrand, l'axe anti-Wauquiez s'est formé. Un temps sonné, le député de la Haute-Loire a jeté toutes ses forces dans la bataille.

Deux campagnes pour deux ambiances. L'audace du challenger contre la prudence du favori, ministre le jour et candidat le soir. L'un a tout son temps, l'autre moins. L'un aime le contact, l'autre l'apprivoise. «J'adore ça, les campagnes à la Chirac, être sur la route», confie au *Monde* Laurent Wauquiez, à Langueux, le 26 mars. Ce soir-là, dans les Côtes-d'Armor, les 200 militants sont invités à échanger avec lui, après son discours. Pendant deux heures, toujours debout et attrapant à la volée un verre de vin ou un morceau de charcuterie, l'Auvergnat tient sa promesse. A l'aise et attentif. «S'il pouvait être aussi naturel le reste du temps», dit en soupirant un de ses soutiens.

Argument sarkozyste

Le récit est en place. Dans cette revisite de la présidentielle de 1995, Bruno Retailleau hérite du rôle d'Edouard Balladur, le moins bon, celui du candidat des «chapeaux à plumes» et de la bulle médiatique. Laurent Wauquiez attaque le ministre avant le candidat. Main sur le cœur, il regrette que son adversaire soit bridé dans son action par cette maudite «solidarité gouvernementale». L'argument flatte les adhérents LR, sensibles à une charge contre François Bayrou, ce premier ministre centrisme «qui a toujours fait le choix de la gauche». «Le risque pour [Bruno] Retailleau, c'est que la participation au gouvernement

Dans cette revisite de la présidentielle de 1995, Bruno Retailleau hérite du rôle d'Edouard Balladur, le moins bon

finisse par passer pour de la soumission, souligne le député du Lot, Aurélien Pradié, resté non aligné dans cette campagne.

Bruno Retailleau peut revendiquer être le «ministre de l'intérieur le plus libre de la Ve République», il aurait comme «un peu de macronisme sur la veste», veut croire l'entourage de son adversaire. Que répondre? L'ancien sénateur renvoie son adversaire, sans le citer, au splendide isolement qu'une victoire de celui-ci annoncerait pour la droite: «*je n'ai pas vocation à diriger la secte du Mandarom ou un parti qui tient dans une cabine téléphonique.*»

Retailleau répète qu'il n'avait pas vocation non plus à devenir le ministre d'Emmanuel Macron, mais que LR et lui devaient se dévouer pour empêcher la «gauche la plus sectaire» d'être appelée aux affaires, dans un gouvernement où l'écologiste Sandrine Rousseau «ministre du travail et de la paresse» aurait côtoyé l'«insoumis» Louis Boyard «à l'intérieur». Succès garanti chez les militants.

L'argument est très sarkozyste, la droite n'existe et n'est audible que dans l'action. «Bruno Retailleau a levé un nouvel espoir pour notre formation, vante la sénatrice de Paris Agnès Evren. Il a réussi à élargir un espace politique allant des déçus de Macron aux

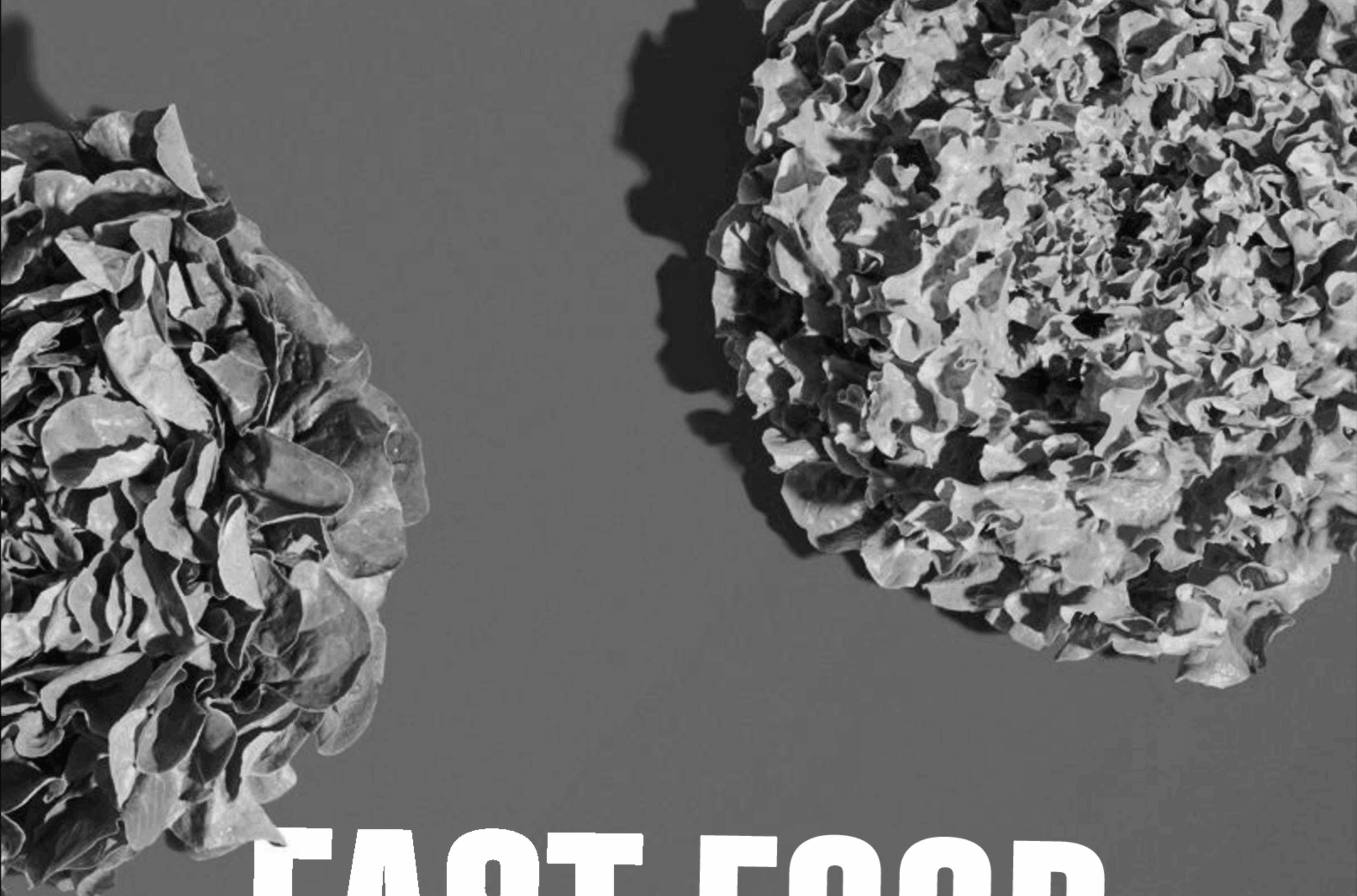
déçus de Le Pen.» Un espoir levé sur un effet «vu à la télé», des sondages flatteurs, mais sans grande divergence de fond avec Wauquiez. «Nos lignes sont proches», reconnaît Bruno Retailleau, dans entretien au *Figaro*, jeudi 16 mai.

Un vote pour 2027

De réunion en réunion, les deux hommes ont pleuré une France en déclin, promis de l'ordre dans les rues et dans les comptes publics, dénoncé le «wokisme» et érigé les «insoumis» en principal danger pour la République, pour mieux épargner le Rassemblement national. «Il n'existe plus vraiment de désaccord idéologique profond au sein de LR, confirme Émilien Houard-Vial, docteur en science politique et spécialiste de la droite. Les différences sont plutôt d'ordre stratégique et d'incarnation. Les nouveaux adhérents ne viennent pas pour une bataille de courant, mais pour soutenir le candidat qui les fera gagner de nouveau.»

Gagner, mais avec qui et comment? La présidentielle de 2027 a été l'éléphant dans la pièce de cette campagne, sauf pour rejeter une primaire du bloc central. Les deux candidats s'accordent pour dire qu'élection à la tête du parti ne vaut pas désignation. Autrefois «candidat naturel» de la droite, Laurent Wauquiez n'a renoncé à rien, même en cas de défaite. «Dès lundi, une autre campagne commence, peu importe le résultat», promet un de ses proches. Bruno Retailleau, lui, chemine encore dans sa réflexion personnelle. S'il remporte la président de LR, ses soutiens d'aujourd'hui (David Lisnard, Xavier Bertrand, voire Michel Barnier ou Valérie Pécresse) seront peut-être ses adversaires de demain. A droite, une guerre ou une bataille en appelle souvent une autre. ■

ALEXANDRE PEDRO



FAST FOOD.

Nous acheminons nos salades françaises
en 24h chrono pour qu'elles gardent leur fraîcheur.*



* Sauf le dimanche, car les producteurs ont eux aussi le droit de se reposer.

PROSOL GESTION - SAS AU CAPITAL DE 683 226 EUROS - SIÈGE SOCIAL : 376 RUE JULIETTE RÉGAMIER 69670 CHAPONNAY - 378 100 418 RCS LYON - ROSA PARIS

Vers un pilotage paritaire de toutes les retraites du privé

L'hypothèse de donner plus de prérogatives aux syndicats et au patronat est examinée

Souvent traités comme de simples figurants depuis l'arrivée à l'Elysée d'Emmanuel Macron, les syndicats et le patronat vont, peut-être, regagner du pouvoir. Cette perspective a été esquissée, jeudi 15 mai, lors de la 11^e séance de négociations sur les retraites, consacrée au pilotage de notre système par répartition. La question posée est de savoir de quelle manière les partenaires sociaux seraient susceptibles de prendre les rênes de l'ensemble des régimes des salariés.

A l'heure actuelle, il existe une quarantaine de caisses de retraite distinctes en France. Dans cet archipel, les organisations de travailleurs et d'employeurs sont aux commandes de l'Agirc-Arrco, le dispositif complémentaire des salariés, dont le poids est très significatif (environ un quart des prestations servies à tous les pensionnés). L'hypothèse examinée jeudi consisterait à donner des prérogatives accrues aux syndicats et au patronat sur le fonctionnement des régimes de base du privé, c'est-à-dire principalement la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (CNAV). Ils y siègent déjà, en étant membres du conseil d'administration, mais c'est l'Etat qui est le chef d'orchestre, par le biais – entre autres – des lois de financement de la Sécurité sociale votées chaque année par le Parlement.

Accorder des compétences élargies aux acteurs sociaux «constituerait un changement d'ampleur», comme le souligne un document remis lors de la réunion de jeudi. Ils pourraient ainsi se voir confier des «leviers d'action» majeurs: revalorisation des pensions, fixation de l'âge de départ à la retraite et de la durée d'assurance requise pour le taux plein, prise de décision sur l'évolution des cotisations. Des objectifs à suivre impérativement seraient définis, en particulier sur le plan de l'*«équilibre financier»*, tout comme à l'Agirc-Arrco où une «règle d'or» interdit de laisser filer les déficits.

Cette éventualité a l'air de séduire les cinq organisations encore impliquées dans la négociation. «Nous souhaitons prendre notre place, pleine et entière», a déclaré Pascale Coton, vice-présidente de la CFTC, en s'adressant à la presse, à l'issue de la rencontre, jeudi après-midi. «Si on nous donne le pilotage [de la CNAV], on souhaite pouvoir gérer comme on le fait à l'Agirc-Arrco», a-t-elle poursuivi, ce qui signifie, dans son esprit, ne pas «être mis sous l'égide d'un gouvernement, quel qu'il soit, ou des parlementaires». «Nous

BERTRAND BISSEUL

QSP - CESSATIONS DE GARANTIE

LOI DU 2 JANVIER 1970 - DECRET D'APPLICATION N° 72-678 DU 20 JUILLET 1972 - ARTICLES 44 QBE EUROPE SA/NV, sis Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets - 92913 Paris La Défense Cedex (RCS NANTERRE 842 689 556), succursale de QBE EUROPE SA/NV, dont le siège social est à 37, Boulevard du Régent, 1000 BRUXELLES - BELGIQUE, fait savoir que, la garantie financière dont bénéficiait la :

TRISHAW FRANCE SARL

23 Rue de l'Arcade

75008 PARIS RCS: 352 049 506

dépôts le 01/01/2004 pour ses activités de : TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE cessera de porter effet trois jours francs après publication du présent avis. Les créances éventuelles se rapportant à ces opérations devront être produites dans les trois mois de cette inscription à l'adresse de l'Établissement garant sis Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets - 92913 Paris La Défense Cedex. Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité ou l'honorabilité de la S.A.R.L TRISHAW FRANCE.

LOI DU 2 JANVIER 1970 - DECRET D'APPLICATION N° 72-678 DU 20 JUILLET 1972 - ARTICLES 44 QBE EUROPE SA/NV, sis Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets - 92913 Paris La Défense Cedex (RCS NANTERRE 842 689 556), succursale de QBE EUROPE SA/NV, dont le siège social est à 37, Boulevard du Régent, 1000 BRUXELLES - BELGIQUE, fait savoir que, la garantie financière dont bénéficiait la :

GM'IMMOBILIER SARL

4 Place de la Tour

83110 SANARY-SUR-MER

RCS: 828 211 409

dépôts le 01/03/2017 pour ses activités de : GESTION IMMOBILIÈRE cessera de porter effet trois jours francs après publication du présent avis. Les créances éventuelles se rapportant à ces opérations devront être produites dans les trois mois de cette inscription à l'adresse de l'Établissement garant sis Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets - 92913 Paris La Défense Cedex. Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité ou l'honorabilité de la S.A.R.L GM'IMMOBILIER.

Défense : un rapport alerte sur le dérapage des dépenses

Selon le document sénatorial, publié mercredi, le ministère des armées a déjà démarré l'année avec plusieurs milliards d'euros de retard

La loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030 est sur une pente financière insoutenable et les promesses de réarmement de la France risquent d'être hypothéquées. C'est ce qu'explique, en substance, un rapport de la commission des finances du Sénat publié mercredi 14 mai et rédigé par le sénateur d'Ille-et-Vilaine Dominique de Legge (Les Républicains), rapporteur spécial des crédits de la mission «défense» et scrutateur de longue date des dépenses militaires françaises.

Alors que de nombreux spécialistes et parlementaires émettent des doutes, depuis le début de cette LPM, votée mi-2023, sur la sincérité de la copie du gouvernement, ce rapport est le premier à tirer officiellement la sonnette d'alarme. Une alerte qui s'appuie sur l'étude de deux examens budgétaires (2024 et 2025) tandis que l'exécutif affirme vouloir limiter la dépense publique tout en poussant l'effort de défense.

Intitulé «L'exécution de la LPM confrontée au terrain miné des déficits publics», le rapport dévoile des chiffres inédits sur le dérapage des dépenses de défense. Selon lui, le ministère des armées a déjà démarré l'année avec plusieurs milliards d'euros de retard sur la programmation. A commencer par 1,2 milliard de «surcouts» liés notamment aux opérations sur le flanc est de l'Europe (459 millions d'euros), en Nouvelle-Calédonie (16,7 millions d'euros), aux Jeux olympiques

de Paris, ou en soutien à l'Ukraine (529 millions d'euros).

La question des «surcouts» des opérations est ancienne au ministère des armées. Jusqu'à la période actuelle de «disette budgétaire», il était d'usage qu'elle se règle, chaque fin d'année, par la mise à contribution des reliquats des autres ministères. Quand ce mécanisme de «solidarité» budgétaire ne suffisait pas, l'Hôtel de Brienne avait l'habitude de procéder à des «reports de charge». Mais ce système atteint ses limites, et la dernière loi de finances de fin de gestion, à l'automne 2024, n'a pas permis d'éponger tous les excédents, alerte le rapport.

Absence de toute marge

D'après les calculs du sénateur, les armées se retrouvent ainsi, pour 2025, d'emblée avec plus de 8 milliards d'euros de report de charge sur les bras, contre 3,88 milliards entre 2022 et 2023. «Le stock a plus que doublé en deux ans», souligne le rapport. Ces 8 milliards d'euros correspondent à plus de 15 % du budget prévu cette année (autour de 50,5 milliards d'euros), soit un seuil largement au-delà du plafond de 10 % considéré traditionnellement comme soutenable par les armées.

«Le ministère des armées achète davantage qu'il ne peut aujourd'hui payer», résume M. de Legge. Ce n'est pas correct de financer la défense avec des traites sur l'avenir.» Mais ce qui préoccupe surtout le sénateur, ce sont les

«Le ministère des armées achète davantage qu'il ne peut payer»

DOMINIQUE DE LEGGE
sénateur (LR) d'Ille-et-Vilaine

conséquences directes de ces tensions: soit l'*«absence de toute marge de manœuvre»*. Alors que la LPM est globalement respectée, il y a aujourd'hui une impossibilité à absorber les «aléas» de la conflictualité mondiale, souligne-t-il.

Le sénateur en veut pour preuve le montant des «restes à payer» du ministère des armées, souvent liés à des contrats signés de longue date, et pour beaucoup hérités de la précédente loi de programmation militaire (2019-2023), celle-ci ayant été interrompue deux ans avant son terme pour absorber le choc de la guerre en Ukraine. Fin 2024, ces restes à payer atteignaient un montant cumulé de 99 milliards d'euros, soit 90 % des crédits de paiements prévus pour 2025, hors dépenses de personnel.

Un manque de «souplesse» qui empêche tout passage à une réelle *«économie de guerre»*, dénonce M. de Legge. «Il n'y a aucun effort supplémentaire», au-delà de celui déjà planifié par la LPM, souligne-t-il, comme l'admettent, en coulisses, de plus en plus d'acteurs de la défense. Une tension

qui en percute une autre, liée au rythme des programmes d'armement. En 2024, des retards, notamment dans le domaine naval, ont commencé à entraîner une chute du «taux» de réalisation de ces programmes à 62,7 %, contre 85 % initialement prévus.

Augmenter les ressources

Alors que la LPM prévoit en théorie une enveloppe de 413 milliards d'euros d'ici à 2030, le gouvernement doit donc *«augmenter les ressources»* ou faire *«des choix»*, conclut l'élu. L'exécutif n'ignore pas cette situation. D'ici à quelques semaines, il doit présenter une nouvelle *«revue stratégique»*, destinée notamment à faire œuvre de pédagogie vis-à-vis de l'opinion publique pour présenter les nouveaux besoins des armées. Mais ce travail n'enlèvera pas la pression budgétaire.

Pour atteindre les 3 % du produit intérieur brut consacrés à la défense, contre 2 % aujourd'hui, comme a commencé à le plaider le chef de l'Etat, l'effort devra être de quelque 25 milliards d'euros d'ici à 2030, selon M. de Legge. Voir de 42 milliards, si l'exécutif veut se conformer aux nouveaux plans militaires de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, qui pourraient être validés au sommet annuel de l'Alliance, fin juin, à La Haye. Un seuil minimal de 3,5 % pourrait alors être fixé comme horizon aux alliés, sous la pression du président américain, Donald Trump, qui rêve, lui, de 5 %. ■

ÉLISE VINCENT

Légère hausse du chômage, mais des tendances positives

On dénombre 64 000 chômeurs de plus au premier trimestre selon les chiffres publiés par l'Insee, vendredi

La croissance est atone, le contexte géopolitique très incertain, mais le marché du travail continue de résister. Au premier trimestre de l'année, le nombre de chômeurs en France (hors Mayotte), au sens du Bureau international du travail (BIT), a légèrement augmenté, de 64 000, par rapport aux trois mois précédents, pour se situer à 2,4 millions de personnes au total, selon une note diffusée, vendredi 16 mai, par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Le taux de chômage, lui, est quasi stable, en atteignant 7,4 % de la population active – contre 7,3 % au quatrième trimestre 2024 et 7,5 % un an plus tôt.

Même si l'objectif d'Emmanuel Macron d'atteindre le plein-emploi – autour de 5 % – s'est éloigné, nul doute que l'exécutif verra plutôt d'un bon œil ces chiffres alors que l'économie française a progressé de 0,1 % seulement au premier trimestre, selon les statistiques de l'Insee du 30 avril. «Il y a toujours un rythme d'embauche qui reste soutenu, il y a toujours 430 000 emplois non pourvus, la réalité est nuancée, il faut rester extrêmement vigilant», a réagi la ministre du travail, Astrid Panosyan-Bouvet, vendredi, sur Franceinfo. Le 10 avril, le gouvernement avait baissé sa prévision de croissance à 0,7 % (contre 0,9 % précédemment), en raison des conséquences négatives de la guerre commerciale de Donald Trump.

Dans le détail, les données publiées vendredi révèlent plusieurs tendances plutôt positives. Ainsi, au premier trimestre 2025, le taux d'emploi augmente de 0,4 point sur le trimestre, à 69,5 %, après une baisse de 0,1 point au trimestre précédent. Le taux d'emploi des jeunes (15-24 ans) rebondit, lui, de 1,1 point sur le trimestre, à 34,8 %, même s'il reste encore légèrement en dessous de son niveau d'il y a un an (- 0,3 point). Même dynamique du côté des seniors. En particulier, le taux d'emploi des 55-64 ans augmente de 0,5 point sur le trimestre et de 1,9 point sur un an, au plus haut depuis 1975.

Dissonance

Autre indicateur évoluant favorablement: le «halo autour du chômage». Parmi les personnes inactives au sens du BIT, 1,9 million souhaitent un emploi sans être pour autant considérées comme chômeuses, parce qu'elles n'effectuent aucune recherche ou ne sont pas disponibles. Un chiffre en nette baisse, avec 109 000 personnes de moins comparé au trimestre précédent, et même en léger reflux sur un an (- 4 200). Dans le contexte économique actuel, l'ensemble de ces statistiques laissent les économistes interrogateurs. «En apparence, on peut juger que tout va bien, mais il y a une sorte de dissonance entre l'augmentation du taux d'emploi et ce qu'on observe en termes de destructions et créations d'em-

plois par ailleurs, ce qui est difficilement explicable», souligne Eric Heyer, de l'Observatoire français des conjonctures économiques.

Par ailleurs, la généralisation, depuis le 1^{er} janvier, de la loi «plein-emploi», qui implique notamment l'inscription de tous les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) et des jeunes sans emploi à France Travail, a un impact peu significatif ce trimestre sur le taux de chômage et les autres indicateurs du marché du travail», précise l'Insee. La réforme du RSA a en revanche bouleversé les statistiques du ministère et de l'opérateur public, puisqu'elle a entraîné une très forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ex-Pôle emploi (+ 8,7 % au premier trimestre). Mais elle n'a pas d'effet automatique sur les statistiques de l'Insee, car être inscrit à France Travail n'a pas d'incidence sur le chômage au sens du BIT.

Ces deux données diffèrent dans leur élaboration et ne concernent pas exactement les mêmes populations. La recension de l'Insee se fonde sur une enquête auprès d'un panel de d'individus, alors que les données de France Travail résultent d'une démarche administrative de la part de personnes en quête d'un poste. De plus, un demandeur d'emploi, même sans activité, peut ne pas être considéré comme chômeur, au sens du BIT, car la définition posée par l'organisation est très stricte. ■

THIBAUD MÉTAIS

JUSTICE Nicolas Sarkozy s'est fait retirer son bracelet électronique

L'ancien président de la République (2007-2012) a été admis au régime de la libération conditionnelle et s'est vu retirer, mercredi 14 mai, le dispositif qu'il portait à la cheville depuis un peu plus de trois mois. Nicolas Sarkozy avait été condamné, en décembre 2024, à trois ans de prison dont un an ferme dans l'affaire Bismuth. – (AFP)

D'anciens militaires déposent plainte pour harcèlement moral

Quatre anciens militaires du 8^e régiment parachutiste d'infanterie de marine, à Castres (Tarn) ont déposé plainte, le 9 mai, contre leurs supérieurs hiérarchiques. Le dossier mentionne des violences volontaires, des menaces, du harcèlement moral et une mise en danger de la vie d'autrui, selon l'une des plaintes dont a eu connaissance l'AFP, confirmant une information du *Parisien* et de *France 2*. Le ministère des armées prévoit de lancer une enquête interne. – (AFP)

Dino Scala mis en examen pour 13 nouveaux cas de violences sexuelles

Condamné en 2022 pour 54 viols, agressions sexuelles et tentatives, Dino Scala, surnommé le «voleur de la Sambre», a été mis en examen, jeudi, pour 13 autres faits. «La mise en examen pour les 13 faits ne repose en réalité que sur l'idée d'un présumé mode opératoire unique», a réagi son avocate, Margaux Mathieu. – (AFP)



**LE PROBLÈME
CE N'EST PAS DE SAVOIR
SI LA TOMATE EST
UN FRUIT OU UN LÉGUME,
C'EST DE SAVOIR SI ELLE
A DU GOÛT.**

Nous proposons des variétés de tomates françaises que nous avons sélectionnées pour leur goût, comme la Divinina.



«Fatigué», le maire d'Annecy ne se représente pas

Elu en 2020, l'écologiste François Astorg dit avoir réussi à «réveiller» la ville, mais déplore un mandat «difficile»

ANNECY - envoyé spécial

De l'usure?», non. «Qu'il y ait une part de fatigue, oui», confie François Astorg. Le maire (écologiste) d'Annecy achève un mandat «difficile» et il ne sera pas candidat à sa succession, en mars 2026. «Est-ce que j'ai envie de faire campagne? Non», reconnaît-il en recevant *Le Monde* et la radio Ici Pays de Savoie. «Est-ce qu'à 70 ans [en 2023], je veux continuer à faire de la politique municipale? Non, précise l'élu. J'ai envie de faire une pause politique.»

Les élections municipales de 2026 sont un test crucial pour les maires écologistes: garderont-ils la dizaine de grandes villes conquises en 2020 – Lyon, Bordeaux ou Strasbourg, entre autres? En gagneront-ils d'autres? Dans ce contexte, la décision de François Astorg (qui n'est plus chez Les Ecologistes) pourrait jeter une ombre sur les ambitions des Verts, mais il balaye toute extrapolation: «Ce n'est pas un échec municipal, c'est un choix personnel.»

Il se dit «fier» de son bilan. Il assure avoir «réalisé 80%» du projet. Objectif: «Préparer la ville au défi climatique, sur un territoire contraint, entre lac et montagne. Il a fallu réveiller Annecy et on l'a fait.» Car la cité sera, plus que d'autres, frappée par les canicules en 2050, alerte François Astorg. «Ce dont je suis le plus fier, poursuit-il, c'est la transformation de l'espace public et des mobilités. Cela répond aux enjeux climatiques et de qualité de vie. On a végétalisé et apaisé la ville.» Des rues ont été piétonnées, «des milliers d'arbres» plantés, des cours d'école végétalisées.

Alliance de la carpe et du lapin Mais, tout au long de ce mandat «qui en vaut deux», selon François Astorg, même ses opposants reconnaissent qu'il en a vraiment bavé: Covid-19, cyberattaque, découverte d'une bombe de 250 kilos datant de la guerre, attaque au couteau le 8 juin 2023, menaces de mort, etc. Le mandat a aussi été chaotique à gauche. «Un honnête homme embarqué dans une coalition foireuse, résume Jean-Pierre Crouzat, vice-président régional de France Nature



Le maire d'Annecy, François Astorg, lors d'un discours après l'attaque au couteau, à Annecy, le 11 juin 2023. GREGORY ROS/EPA/MAXPPP

Environnement. François a été soumis à rude épreuve, du fait des tensions terribles apparues en interne. Cela consomme beaucoup d'énergie et ça a pu user.»

La majorité municipale compte des élus proches de La France insoumise (LFI) mais aussi d'Horizons: «contre-nature», «alliance de la carpe et du lapin», selon les interlocuteurs. «Pour moi, ce mandat est un échec, tranchait Catherine Allard, pourtant adjointe au maire, dans *Le Dauphiné libéré*, en février. On aurait pu travailler ensemble si on avait eu un capitaine», poursuit-elle. En 2026, il va falloir trouver quelqu'un qui rassemble.» Pour Marie-Noëlle Provent, ancienne première adjointe de l'ancien maire centriste Bernard Bosson (1983-2007), élue municipale pendant trente et un ans, «c'est le point central du foirage. Dans les autres villes écolos, les majorités sont plus cohérentes».

La cohabitation avec la présidente Horizons de l'agglomération, Frédérique Lardet, pourtant membre de la majorité, a été difficile. «Le contrat de départ, je l'ai respecté, assure le maire. Tout le monde, même au sein de ma majorité, n'a pas vu les choses de la même manière.» Repartir avec Frédérique Lardet n'était, de toute façon, dit-il, «ni envisageable ni possible. Pour elle, c'est pareil, elle l'a dit». Dans *Le Dauphiné libéré*, en février, cette dernière reproche à François Astorg de «ne jamais savoir prendre une position ferme». Il est «à l'origine de la fracture de notre majorité», lâche-t-elle, en annonçant qu'elle sera, en 2026, «sur une liste qui est à déterminer, avec des alliances».

Le maire, lui, ne désigne aucun héritier. Les Ecologistes, le Parti socialiste, Place publique et les communistes ont lancé «une dynamique d'union». LFI a peu apprécié

d'être tenue à l'écart. «Ils veulent les électeurs, sans le programme. Ça va bien», s'agace Anne-Valérie Duval, qui a porté les couleurs de LFI dans la 1^{re} circonscription de Haute-Savoie lors des législatives de 2022 et de 2024. «Notre idée, poursuit-elle, c'est de travailler le programme. Après, on verra.» Annecy figure bien, toutefois, dans le viseur de la direction nationale de LFI. «Je ne sais pas comment on fait. Je ne vois ni projet ni stratégie d'alliance, soupire Fabienne Grébert, conseillère municipale Les Ecologistes. Mais ce n'est pas foutu. Le bilan est plutôt bon. Et la droite peut partir divisée, elle aussi.»

Besoin de renouvellement

En effet, si le centre droit peut se réjouir de la zianie à gauche, il devra lui aussi s'organiser. Les macronistes, en mal d'implantation locale, mettent beaucoup d'espoir dans une candidature

d'Antoine Armand, député Renaissance de Haute-Savoie et éphémère ministre de l'économie du gouvernement Barnier (septembre-décembre 2024). Il y a «un vrai rejet de l'équipe en place et un besoin de renouvellement», affirme Antoine Armand. Il faudra, cependant, compter avec l'ancien maire Jean-Luc Rigaut (2007-2020). Prêt à repartir, en 2026, sous les couleurs d'Horizons, ce dernier met en avant son «expérience» et sa capacité à «remettre de l'ordre dans la boutique». Tous deux vantent l'union, mais elle n'est pas faite.

Le Rassemblement national (RN), arrivé en tête aux européennes de 2024 et qui a rallié près de 30 % des électeurs aux législatives, prépare la candidature de Guillaume Roit-Levêque, son représentant départemental. Le RN propose «une union de droite, avec la vraie droite». Mais «si cela

Covid-19, menaces de mort, tensions dans la coalition... même ses opposants reconnaissent qu'il en a bavé

ne porte pas ses fruits chez LR [Les Républicains] et qu'ils vont chez les macronistes, le RN aura sa liste». Et «quand on se présente quelque part, ce n'est pas pour faire de la figuration», prévient Guillaume Roit-Levêque. Chez LR, on attend l'élection du président du parti, le 18 mai, pour aviser. François Excoffier, conseiller départemental LR, ne rejette aucune «possibilité d'alliance» a priori. «Je n'exclus pas le RN, dit-il, même si ce n'est pas ma sensibilité.»

Droite et Macronie partagent la même critique du bilan. «Les fondamentaux auxquels tous les Annécians sont attachés sont clairement abîmés: sécurité, qualité des équipements publics, propriété, circulation, afflux de touristes...», juge Antoine Armand. L'augmentation – assumée – des impôts n'est pas digérée. La piétonisation du centre, non plus, parce que, protestent-ils, aucune solution n'a été proposée à ceux qui viennent en voiture. «Le centre est interdit aux Annécians et laissé aux touristes», déplore Cédric Chaix, restaurateur et soutien d'Antoine Armand. Il y a beaucoup de logements Airbnb. Ils sont en train de créer un Mont-Saint-Michel, ici.»

Le maire assure lutter contre les meublés de tourisme et rappelle que c'est le coût «insupportable» du logement qui pousse les jeunes à s'éloigner. Mais il défend la transformation du centre. «Au début de la piétonisation, les gens n'étaient pas contents parce qu'ils ne pouvaient plus se garer, reconnaît-il. Mais, à la fin, ils vous disent: «Merci, ne revenez pas en arrière.» La municipalité a tout de même décidé d'une pause. «Les changements étaient trop rapides», concède François Astorg. ■

BENOÎT FLOC'H

A Paris, Rachida Dati mise sur une «dynamique» personnelle

Défaite en 2020, la ministre de la culture, toujours encartée Les Républicains, espère être investie par la droite et les macronistes pour 2026

Paris et les Parisiens lui tiennent les bras, pense-t-elle. Rafler la capitale est son rêve. Son dernier combat politique, peut-être. En 2020, Rachida Dati avait échoué à remporter les élections municipales, largement devancée par Anne Hidalgo. Sa rivale socialiste désormais hors jeu, la ministre de la culture et maire Les Républicains (LR) du 7^e arrondissement croit en son destin, imaginant capitaliser sur l'usure et parfois la détestation de l'équipe sortante pour gagner en 2026. Rien n'est encore officiel. Mais l'ancienne protégée de Nicolas Sarkozy mène campagne en coulisse.

Ses talons aiguilles troqués pour des mocassins chics, celle qui met systématiquement en avant ses origines modestes dénonce les rats et les travaux, s'émeut du crack que la gauche aurait, selon elle, laissé prospérer, et des passés à 5 euros qui, dit-elle, ont cours dans le quartier Marx-Dormoy, dans le 18^e arrondissement. L'ancienne garde des sceaux assume de surfer sur la vague «anti-Hidalgo» et promet à ceux qui l'entendent qu'elle refera

de Paris un écrin. «Je vais dire aux gens: «Vous êtes content de ce qu'il y a en bas de chez vous? Non? Alors votez pour moi!»», confie-t-elle fin avril à un élus parisien.

Candidate, cela ne fait aucun doute. Mais pour qui? Celle qui se présente comme une femme de droite a épousé le sort de la Macronie déclinante en acceptant, en janvier 2024, le poste de ministre de la culture. L'aile gauche du camp présidentiel s'époumone, mais un «deal», dit-on, a été noué en haut lieu pour faire de Rachida Dati la candidate du camp présidentiel pour la capitale. Le portefeuille de la rue de Valois apparaît comme un marchepied.

On ne sait plus où elle habite Pourtant, le 1^{er} avril, l'intéressée surgit à la réunion de groupe des députés LR, affirmant avoir repris la carte du parti. «On ne sait plus où elle habite», enrage Ludovic Mendes, député Renaissance de Moselle. Le trouble grandit au sein des macronistes à l'approche de la présidentielle de 2027 et de l'élection du président des LR, les 17 et 18 mai. Les prétendants, Bruno Retailleau, le ministre de l'intérieur,

Rachida Dati candidate de Renaissance pour Paris, j'ai du mal à le croire

ÉLEONORE CAROT
députée Renaissance des Français de l'étranger

comme Laurent Wauquiez, actuel président du groupe des députés LR, prennent tour à tour leurs distances avec Emmanuel Macron, laissant entendre que les LR n'ont pas vocation à s'éterniser au sein du «socle commun» de la coalition gouvernementale.

«Faire de Rachida Dati la candidate de Renaissance pour Paris, j'ai du mal à le croire. Elle est LR!», tranche Éléonore Carot, élue Renaissance des Français de l'étranger. Le 11 avril, lors de la réunion d'un comité politique de Renaissance à Paris, le ton monte. L'ancien député de Paris Clément Beaune, défait aux législatives de 2024, ose remettre en question l'investiture prévue de l'ex-sarko-

ziste, jugeant que les «valeurs» de Rachida Dati ne correspondent pas à l'ADN macroniste. L'avant-veille, *Libération* révélait que la ministre, déjà mise en examen pour corruption et trafic d'influence passifs, aurait omis de déclarer à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique quelque 420 000 euros de bijoux.

Aux yeux de Clément Beaune, ancien socialiste, il serait plus cohérent de soutenir Pierre-Yves Bournazel, le candidat d'Edouard Philippe, chef du parti Horizons. «Dati, partout où elle passe, ça fracture», raille l'ex-député de la 18^e circonscription défait en 2022 et 2024, qui prépare le lancement de sa campagne lors d'une soirée, le 3 juin, où des figures de gauche pourraient être conviées aux côtés de M. Philippe.

Elle fait peur

Rachida Dati feint d'ignorer cette fronde naissante. Peu importe le parti qui la soutiendra, fait-elle entendre, car ce ne sont plus les «baronnies», mais les «Parisiens» qui feront l'élection. Au sein de LR, si Laurent Wauquiez lui a apporté son soutien, elle ne craint pas une

victoire de Bruno Retailleau ce week-end: son entourage table sur sa «dynamique» personnelle qui l'emportera sur le reste.

Plus largement, la réforme du mode de scrutin des municipales de Paris, Lyon et Marseille, en débat au Parlement, pourrait également lui faciliter la tâche en lui permettant de constituer une liste sur son nom propre et de globaliser une campagne qui se joue jusqu'à présent sur les arrondissements.

«Sa stratégie, c'est d'être perçue comme un personnage et non comme une femme politique. La réforme du mode de scrutin permet une starification de l'élection», observe Ian Brossat, conseiller de Paris depuis 2008 et candidat communiste aux municipales. «Elle peut toucher un vote populaire, dépolitisé. Son charisme et sa popularité lui permettent d'aller au-delà des électeurs de droite, elle peut même récupérer des électeurs de La France insoumise!», s'enthousiasme Nelly Garnier, conseillère LR du 11^e arrondissement.

«Il y a un tel rejet et un tel essoufflement de l'équipe sortante que le désir de changement l'emporte sur le reste. De la Macronie à LR, tout le

monde a intérêt à ce que Paris bascule», veut croire Mme Garnier, qui fut sa directrice de campagne en 2020 et se souvient de la ferveur qu'elle suscitait dans des quartiers populaires. «Rachida Dati peut l'emporter en se présentant comme LA candidate face à la "horde de bolcheviks"», commente en souriant l'ancien sénateur LR de Paris, Pierre Charon.

Voyant leur presque candidate portée par les sondages, les équipes de Rachida Dati imaginent que les cris d'orfraie cesseront quand la victoire semblera à portée de main. Qui, chez les macronistes, aura alors le cran de la défier? «Elle fait peur à beaucoup de monde», confesse Pierre-Yves Bournazel. A ce jour, seule Agnès Buzyn, l'ancienne ministre de la santé, candidate macroniste pour Paris en 2020, a signifié ouvertement, le 23 mars, sur Radio J, qu'elle ne soutiendrait pas Rachida Dati. Au vu des réactions du clan Dati dont elle a été la cible, Agnès Buzyn ne veut plus s'exprimer à ce sujet. «J'ai eu l'impression d'être Don Quichotte», dit-elle. ■

HÉLÈNE BEKMEZIAN
ET CLAIRE GATINOIS

Le dilemme de Martine Vassal à l'orée des municipales

La présidente divers droite de Métropole Aix-Marseille-Provence veut garder son fauteuil en 2026

MARSEILLE - correspondant

Martine Vassal doit résoudre une équation complexe d'ici à l'automne. Quelle stratégie choisir pour conserver son siège de présidente de Métropole Aix-Marseille-Provence en 2026, sans se brûler à nouveau les ailes dans le brasier des municipales marseillaises qui s'enflammeront après l'été ? La tête de la deuxième plus grande métropole de France ne se joue pas dans un scrutin direct. Pour la présider, il faut obtenir une majorité parmi les 240 conseillers métropolitains – les maires et des conseillers municipaux ou d'arrondissement des 92 communes qui la composent. Mais il faut être soi-même élu dans une de ces villes.

Propulsée aux manettes de la métropole en septembre 2018 par Jean-Claude Gaudin (Les Républicains, LR), qui lui a cédé son siège, Mme Vassal – alors LR, désormais divers droite – a réussi à sauver son siège en juillet 2020, malgré sa cuisante défaite aux municipales face au Printemps marseillais, une coalition de gauche. Un second échec, en 2026, face au sortant, Benoît Payan (divers gauche), qui a remplacé l'écologiste Michèle Rubirola à la mairie après quelques mois, voire une troisième place derrière un Rassemblement national (RN) ambitieux, comme celle que lui attribuent certains sondages, entamerait sa légitimité à diriger la plus puissante des structures politiques du territoire.

Avec 4,8 milliards d'euros de budget annuel et des compétences en matière de transports, de gestion des déchets ou de voirie, Aix-Marseille-Provence n'a pas le statut d'une collectivité : c'est un établissement public de collaboration intercommunale. Cela permet à Mme Vassal d'en cumuler la

présidence et celle du conseil départemental des Bouches-du-Rhône. Et lui offre la possibilité, comme le faisait M. Gaudin, d'être aussi maire de Marseille.

Depuis début 2025, Mme Vassal, 63 ans, est en campagne métropolitaine. «*Je suis présidente d'Aix-Marseille-Provence. Et j'aimerais bien le rester*», assure-t-elle. En mars, elle a lancé ses «groupes de travail» sous la bannière «Provence unie» pour, dit-elle, «développer une vision du territoire». «Des théoriciens, des praticiens, des usagers et des amis rencontrés au fil de [ses] responsabilités» qui doivent poser, fin juin, les bases d'un programme politique.

Plan transports

Parallèlement, la sexagénaire travaille son image, comme pour montrer que l'échec municipal de 2020 est digéré. Sur les réseaux sociaux, elle se dévoile en tee-shirt et leggings, drapeau français en toile de fond, soulevant des haltères. «Déterminée à la salle comme sur le terrain», dit la légende de sa vidéo. A Marseille, son portrait est omniprésent, vantant sa politique de transports publics. «Martine Vassal s'offre une campagne "ouïf"» [«gratuite» en argot local], note, en s'étouffant, le député (RN) des Bouches-du-Rhône Franck Allisio, qui rêve de la détrôner en 2026.

La présidente d'Aix-Marseille-Provence renforce aussi ses liens avec les élus de la métropole. Chaque semaine, elle sillonne le territoire, inaugure des projets qu'elle a soutenus. A Miramas, à 50 kilomètres de Marseille, fin avril, le maire (divers gauche), Frédéric Vigouroux, la remercie chaleureusement pour le financement d'un bus à haut niveau de service. «Ce sont des choix politiques lourds qu'on ne nous enlèvera pas», salue l'ex-socialiste, comme une promesse de son futur soutien.



La présidente (divers droite) de Métropole Aix-Marseille-Provence, Martine Vassal, à Marseille, le 5 mai. MIGUEL MEDINA/AFP

A Marseille, le portrait de Martine Vassal est omniprésent, vantant sa politique

«*J'ai changé le territoire, je veux continuer à le faire*», martèle Mme Vassal, alors que son entourage vante un «bilan métropolitain exceptionnel». Au premier rang, le plan transports, qui, grâce à l'aide de l'Etat – par l'intermédiaire de l'opération Marseille en grand –, a permis de lancer 15 projets structurants, dont le renouvellement des rames du métro phocéen. Mais aussi la pacification politique d'une métropole où le poids de la ville-centre irrite toujours les autres communes. «*D'une structure balkanisée, elle a fait un ensemble unifié, apaisé, où son autorité n'est pas contestée*», estime son directeur du cabinet, Marc Jolibois, oubliant les critiques récurrentes des élus du Printemps marseillais.

Mais pour continuer à «faire», comme elle aime le répéter, Mme Vassal va devoir se confronter, en mars 2026, aux électeurs de sa ville, Marseille. Si elle dit «*adorer les campagnes électorales*», l'enjeu est lourd. Sera-t-elle tête de liste d'une droite élargie comme en 2020? Ou jouera-t-elle un ticket avec une autre personnalité? Pour l'instant, l'élu ne répond pas. «*Je ne sais même pas quel sera le mode de scrutin*», élude-t-elle, profitant du flou créé par la décision du gouvernement de réformer en urgence la loi électorale pour Paris, Lyon et Marseille. «*Réforme ou pas, elle doit mener ce*

de ses conseillers la pressent d'identifier clairement quelqu'un pour occuper le fauteuil de la mairie. Mais cette personne ne devra, à terme, pas faire trop d'ombre à la présidente de la métropole.

Bruno Gilles, qui avait proposé ce ticket en 2020, dit avoir refusé d'être ce «quelqu'un». «*Mon tour est passé*», assure-t-il. Le versatile président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Renaud Muselier (Renaissance), qui a annoncé, en décembre 2024, sa potentielle candidature dans le 4^e secteur de Marseille, promet désormais de «*soutenir Martine Vassal si elle se présente*». Mais pas question pour lui de quitter sa collectivité à l'aube des Jeux olympiques d'hiver de 2030.

«**Je n'ai pas assez dit qui j'étais**» Les noms de l'ex-secrétaire d'Etat chargée de la ville Sabrina Agresti-Roubaiche, qui s'est éloignée de Marseille après sa défaite aux législatives de 2024, mais qui aspire toujours à y faire entendre la voix des macronistes en 2026, ou de Romain Simmarano, leader du collectif Une génération pour Marseille et directeur du cabinet du président de la région, circulent. Mais la première n'entend pas s'allier avec une partie de la droite marseillaise qu'elle juge trop critique envers Macron.

Lancé depuis des mois dans la construction méthodique d'une

candidature «citoyenne», le conseiller départemental (sans étiquette) Frédéric Collart, est, lui, prêt au duo. «*Je n'ai pas totalement perdu l'espoir de convaincre Martine Vassal de me laisser le combat municipal et de rester, elle, sur la métropole et le département...*», confie le chirurgien cardiologue. «*Frédéric est l'un de mes élus. Il faudra s'unir avec lui*», répond la présidente d'Aix-Marseille Provence. Mais la volonté du médecin de «*gagner Marseille au centre*» se marie mal avec le choix de Mme Vassal d'incarner une politique de droite plus radicale.

«*Aujourd'hui, j'aime beaucoup ce que font [le ministre de l'intérieur, Bruno] Retailleau, [le président des députés LR, Laurent] Wauquiez ou [le garde des sceaux, Gérald] Darmanin. En 2020, je n'ai pas assez mis en avant mes valeurs de laïcité, de respect de l'ordre, du travail, de la famille, pas assez dit qui j'étais...*», analyse-t-elle. Une façon, comme le soupçonnent ses adversaires, et certains de ses alliés, d'ouvrir la porte à une alliance de second tour avec le RN, parti avec qui, a-t-elle dit à *La Provence*, elle se retrouve «*sur l'immigration et la sécurité*». En réponse à la question, Mme Vassal se dit «*choquée et blessée*» : «*M'a-t-on vue une fois mallié au Rassemblement national?*». En 2026, l'interrogation risque de revenir régulièrement. ■

GILLES ROF

A Nîmes, la gauche occupe déjà le terrain pour reprendre la ville

Réunissant la gauche non melenchoniste, un collectif sillonne les quartiers, utilisant la projection d'un film pour échanger avec les habitants

NÎMES - correspondante

La première à oser prendre le micro se prénomme Marion Roussel. Agée d'une quarantaine d'années, elle vient pour la troisième fois assister à une projection du film collaboratif du collectif Nîmes en commun, baptisé *Si je vous dis Nîmes*. Ce moyen-métrage de quarante minutes donne la parole aux habitants de la ville. En ce mercredi 14 mai au soir, la Nîmoise ne cache pas son émotion. «Quand j'entends une maman dire qu'à partir du 15 du mois, elle "mange des factures" et qu'il ne lui reste pas assez pour subvenir aux besoins de la famille, à chaque fois, ça me touche.»

Depuis février, Nîmes en commun – qui réunit une centaine de personnes issues de la gauche non melenchoniste et des Nîmois non encartés – sillonne les quartiers de la préfecture du Gard (150 000 habitants). Au programme : la projection du film suivi d'un échange

avec les participants. A mi-parcours de la démarche, une vingtaine de rencontres ont eu lieu qui ont attiré, selon les organisateurs, plus de 1 000 personnes.

Avec son initiative lancée à un an des élections municipales de 2026, la gauche veut profiter d'une situation favorable dans une ville pourtant dirigée, depuis 2001, par la droite. Le maire, Jean-Paul Fourrier (Les Républicains), achève, à 79 ans, son dernier mandat dans la

«Jusqu'à présent, «concertation» est un mot absent du vocabulaire de l'équipe municipale»

DOMINIQUE NUTI
militant de Place publique

douleur, avec une majorité municipale scindée en deux clans.

«*Nous voulons donner du sens à un projet collectif*», assure le communiste Vincent Bouget, 45 ans. Le président du groupe Nîmes citoyenne à gauche au conseil municipal, et ancien candidat à la mairie en 2020, dit s'être inspiré d'une démarche similaire à Corbeil-Essonnes (Essonne). «*La rupture démocratique est très forte entre les élus et la population*, analyse-t-il. *On va commencer par se réunir, écouter et comprendre les sujets qui font débat dans la ville.*» La gauche nourrit de grandes ambitions dans cette ville que le Parti communiste français (PCF) a gérée à plusieurs reprises, entre 1945 et 1947, entre 1965 et 1983, et entre 1995 et 2001.

Alors que La France insoumise, qui présentera sa tête de liste peu après la mi-mai, fait bande à part, cette dynamique, enclenchée et financée par le PCF, fédère le Parti socialiste (PS), Place publique, Les Ecologistes et des Nîmois non

encartés. Cécile Jourdan, cadre dans le social, âgée de 49 ans, proche des Ecologistes, jongle entre son emploi du temps et ses obligations familiales pour soutenir cette initiative en participant à des réunions, ou en tractant : «*C'est un projet réfléchi. On a enfin les moyens, au niveau local, d'agir. Je ne veux pas laisser passer cette opportunité.*» Dominique Nuti, rétracté du biomédical et militant de Place publique, se mobilise parce que «*la démarche est nouvelle à Nîmes*». «*Jusqu'à présent, la concertation est un mot absent du vocabulaire de l'équipe municipale.*»

Ambiance de précampagne

Les mobilités, la pauvreté (31 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté selon un rapport de l'Insee de 2024), l'emploi, l'identité nîmoise, l'accès à la culture ou le réchauffement climatique reviennent lors des échanges. Un samedi soir d'avril, dans un secteur proche du centre-ville, la soixantaine

de participants regrettent l'absence de «*maison de quartier*», ou encore la «*destruction d'un square*». Dans les quartiers populaires, tel Pissévin, gangrené par le trafic de drogue, c'est la question sécuritaire qui a nourri les échanges.

«*Il y a une réelle participation, ce ne sont pas des gens qui parlent à la place des autres*», observe Michelle Faury, adhérente PS. Ce ne serait pas non plus qu'une frange de la population déjà acquise à la gauche : «*On voit beaucoup de personnes qui viennent qu'on ne connaît pas, qui ne sont pas politisées*», ajoute Françoise Armand, non encartée et engagée dans le collectif pour «*ses valeurs, et une certaine vision de la société*».

Pour mener ce projet, le collectif s'appuie sur une méthode, et les militants ont des rôles précis. Tous les débats sont enregistrés et les remarques répertoriées par thématiques. Le 19 juin, le collectif présentera le résultat de cette concertation qui ne passe pas inaper-

que dans la ville, où règne une ambiance de précampagne électorale depuis plusieurs semaines. Sur le marché du vendredi, les militants du Rassemblement national (RN) cohabitent avec ceux du collectif Nîmes en commun, ou de Renaissance. L'enjeu est de taille : chaque clan espère renverser en 2026 la plus grande ville de l'Hexagone aux mains des Républicains.

Pour le moment, ni le RN ni la gauche n'ont présenté de tête de liste, contrairement aux Républicains, avec Franck Proust, Renaissance, et le petit parti de droite modérée Nîmes avenir, avec Julien Plantier. Du côté de Nîmes en commun, où l'on sait l'union nécessaire pour espérer remporter la mairie, les militants expliquent être en période de concertation. «*On travaille ensemble*», évoque Colin Gril, un écologiste. «*Avec nos idées, qui sont parfois différentes. La liste, on n'y est pas encore!*» ■

AGATHE BEAUDOUIN

SEXUALITÉ

Les jeunes femmes de moins en moins hétéronormées

Aujourd'hui, près d'une femme sur cinq âgée de 18 à 29 ans ne se définit pas comme hétérosexuelle

TÉMOIGNAGES

L' une se présente comme « bisexuelle mais homoromantique », l'autre ne se voit « ni hétérosexuelle ni lesbienne, mais [est] en couple avec une fille », une troisième s'est longtemps dite « gay », un terme « qu'on adore employer dans notre génération », précise la jeune femme de 24 ans au Monde. Faisante, l'identification des jeunes générations interrogées sur leur sexualité est moins marquée par l'hétérosexualité, en particulier chez les filles. C'est l'un des enseignements de l'ouvrage *La Sexualité qui vient* (La Découverte, 392 pages, 26,50 euros), une enquête inédite sur la jeunesse sous l'angle des relations intimes dirigée par Marie Bergström, sociologue à l'Institut national des études démographiques (INED).

On y apprend que 19 % des femmes de 18 à 29 ans ne se définissent pas comme hétérosexuelles – et 8 % des hommes de la même tranche d'âge. Chez les jeunes femmes, « la proportion a été multipliée par cinq » entre 2015 et 2023, précise le sociologue Wilfried Rault, coauteur, avec Tania Lejbowicz et Mathieu Trachman, d'un article de la revue *Population & sociétés* de l'INED, paru le 30 avril, approfondissant les résultats du livre. L'essor important du nombre de jeunes femmes se disant « bisexuelles » (attirées par les deux sexes) ou « pansexuelles » (attirées par des personnes indépendamment de leur sexe) fait partie des faits marquants.

Le chercheur évoque une « évolution profonde », symbolisant le recul de la norme selon laquelle le désir se porte exclusivement sur un sexe. Il y voit le signe d'un « élargissement de l'espace des possibles » au sein des jeunes générations. « On les a interrogées à la fois sur la manière dont elles se définissent, leurs attractions et leurs pratiques. Elles sont assez nombreuses à ne pas avoir

**« LA PROPORTION
[DE JEUNES FEMMES
NE SE DÉFINISSANT
PAS COMME
HÉTÉROSEXUELLES]
A ÉTÉ MULTIPLIÉE
PAR CINQ»
ENTRE 2015 ET 2023**

eu de partenaires de même sexe, mais pour autant à se définir en dehors de l'hétérosexualité. Cela peut renvoyer à des attractions, des envies encore pas très précises, mais avec cette idée de laisser le champ ouvert», précise M. Rault.

Manon (toutes les personnes citées ont souhaité apparaître avec leur prénom uniquement), 30 ans, s'agace d'emblée de cette « manie française de vouloir rentrer tout le monde dans des cases ». « Mémo maintenant je n'arrive pas à savoir si je suis plus attirée par les filles ou les garçons », affirme la jeune femme, en couple depuis quatre ans avec Eva, après quelques histoires avec des garçons.

Elle met en avant, d'abord, ses sentiments. « Hétéro, homo, bi... je n'ai pas envie de me déterminer. Je sais juste que je suis amoureuse de quelqu'un, et il se trouve que ce quelqu'un est une fille », témoigne la jeune femme, qui travaille dans la restauration sur le littoral atlantique. Du refoulement à l'« acceptation » de cette réalité nouvelle, « ça m'a paru long, mais en réalité ça a pris deux mois », plaisante-t-elle. Cette nouvelle donne, cependant, « bouscule pas mal de choses », qui ont trait à ses projections sur sa future vie de famille, qu'elle imagine avec sa fiancée, Eva, ou son désir de maternité.

« Poids du patriarcat »
Iris, 27 ans, Francilienne chargée de mission dans une association de lutte contre les violences sexuelles, évoque, elle aussi, un cheminement dans l'affirmation de son identité. « Enfant, j'ai été amoureuse de garçons. Puis, à 16 ans, j'ai été attirée par une fille, et je me suis définie comme bisexuelle », explique celle qui n'a jamais entretenu de relations intimes avec un garçon, mais a vécu une histoire d'amour avec une femme de ses 18 à 23 ans. « Ce qui m'a frappée à cette époque, c'est que je n'avais pas l'impression d'être lesbienne, j'étais juste amoureuse. Mais quand on sortait dans la rue, on était vues comme un couple homo. »

Aujourd'hui, Iris se désigne comme « bisexuelle mais homoromantique ». Comprendre : peu de chances qu'elle soit amoureuse de l'autre sexe. « Au-delà du simple désir, je ne sais pas si je pourrais un jour avoir des sentiments pour un garçon », réfléchit-elle. Issue d'un milieu intellectuel, très en lien avec les milieux féministes, elle témoigne d'une « immense colère » face aux situations de violence masculine qu'elle côtoie au quotidien dans sa vie professionnelle.

A travers ce recul important de l'identification hétérosexuelle des jeunes femmes se pose en

**« JE SAIS JUSTE QUE
JE SUIS AMOUREUSE
DE QUELQU'UN,
ET IL SE TROUVE QUE
CE QUELQU'UN
EST UNE FILLE »**

MANON
30 ans

creux la question du rapport aux hommes. Faut-il y voir une conséquence du renouveau de la pensée féministe, et de la dénonciation massive des violences sexistes et sexuelles depuis #MeToo ? Sans établir de causalité, Wilfried Rault relève que les femmes, en particulier bi et pansexuelles, se disent beaucoup plus souvent féministes que les autres catégories. « C'est une articulation qui va dans les deux sens : probablement le fait de se situer dans les minorités sexuelles les conduit à s'affirmer comme féministes, mais le fait d'adhérer au féminisme peut aussi les conduire à remettre en question leur appartenance à la catégorie hétérosexuelle. »

A ce propos, Emilie, 24 ans, attirée depuis toujours par les filles et en couple avec une femme depuis trois ans, évoque « cette conscience du poids du patriarcat » qui a « une vraie incidence sur [sa] construction en tant que femme ». « J'ai vu toute ma vie ce schéma hétéronormé peser sur ma mère. Elle s'est occupée de nous à 100 %. A table par exemple, mon père ne se levait pas une fois pour servir ou débarrasser », raconte-t-elle, saluant cependant la liberté qu'elle a eue de contester ce modèle. « Mon père a des défauts, mais on peut lui faire des remarques », compare-t-elle en évoquant le comportement violent de son grand-père sur sa femme et ses enfants. Elle se dit « désatirée des hommes », avançant une longue liste de griefs : « Leurs comportements systémiques, leur indisponibilité émotionnelle, leurs attitudes problématiques avec les femmes... »

Eva, la compagne de Manon, a vécu avec « un homme violent » juste avant sa rencontre avec sa compagne, un épisode douloureux : « Mais quelque part, ça m'a libérée de cette croyance que parce que tu es avec un homme, tu es heureuse, protégée. J'ai vu que c'était faux. Et c'est aujourd'hui, avec une femme, que je le suis. »

En relisant leurs parcours, certaines de ces jeunes femmes évoquent leur gêne vis-à-vis d'une « injonction à l'hétérosexualité ». « De mes 6 à mes 16 ans, j'étais amoureuse de

garçons. Mais j'ai un peu du mal à déterminer aujourd'hui si cela relevait d'une injonction à l'hétérosexualité ou d'amours sincères », s'interroge par exemple Iris.

Pour la politiste Flora Bolter, codirectrice de l'observatoire LGBTI+ de la Fondation Jean Jaurès, une des clés de compréhension dans l'affirmation de cette diversité relationnelle est à chercher dans l'acceptation et la visibilité plus grandes des personnes LGBT. « Longtemps les orientations non hétérosexuelles ont été réprimées, leur relative acceptation sociale est comparativement récente », remarque-t-elle, rappelant que les couples de même sexe ne sont pleinement reconnus que depuis 2013 et la loi sur le mariage pour tous. « Les jeunes gens se sentent plus libres d'avoir des expériences différentes et de mettre des mots plus précis dessus. Les identités pan, queer, asexuelles ou non binaires étaient hier invisibles, aujourd'hui beaucoup les revendent et elles sont à reconnaître, ce qui explique l'ajout de lettres à LGBT, aujourd'hui LGBTQIA+ », avance-t-elle. En miroir de cette plus grande ouverture, elle souligne « un rejet assumé par une partie de la société » qui s'exprime de façon très violente.

Banalisation relative

Avec leurs proches, mais aussi dans la rue et dans leurs différents espaces de vie, les jeunes femmes LGBT témoignent des discriminations dont elles sont victimes. Emilie se souvient de la violence de la réaction de sa mère en apprenant que sa fille, à 15 ans, « sortait avec une fille ». « Elle m'a dit que c'était pas normal, ça la dégoûtait », raconte-t-elle, se réjouissant qu'elle ait évolué depuis. Les questions intrusives sur leur sexualité, les commentaires tels que « T'es lesbienne ? Ça me dérange pas, tu peux venir avec ta copine », mais aussi les insultes dans la rue... Autant de réactions qui font dire à Iris : « Etre lesbienne, c'est devoir faire attention. »

Wilfried Rault prend d'ailleurs soin de parler d'une « banalisation relative ». « Certes les générations nées à la fin du XX^e siècle ou au début du XXI^e siècle ont eu connaissance toute leur vie de l'existence de minorités sexuelles, contrairement aux générations antérieures, mais cela ne signifie pas que leurs trajectoires soient banalisées en termes d'expériences », souligne le sociologue. A leurs cheminement parfois complexes s'ajoute cette obligation de « faire avec le regard des autres », comme dit Manon, qui s'interroge : « Si j'avais vécu ça il y a cinquante ans, je crois que je ne l'aurais pas assumé. » ■

SOLÈNE CORDIER

UN HORS-SÉRIE | **Le Monde LA VIE**

Le Monde LA VIE

LA FABRIQUE DE L'OPINION

Fake news, propagande, complotisme... d'hier à aujourd'hui

EN QUÊTE DE SENS

Nous sommes saturés de médias pourtant, il n'a jamais été aussi difficile de s'informer. Comment démêler le vrai du faux ? Des réseaux sociaux manipulent nos opinions : toute image, tout texte peut être faussé... Comme ils l'ont toujours fait, les puissants aménagent la vérité et donnent à l'Histoire le sens qui les arrange. Faut-il ne plus croire en rien ? En repartant de l'histoire de la propagande, des fake news et du complotisme, ce numéro décrypte les mécanismes de la désinformation jusqu'à l'heure numérique. Et aiguise notre esprit critique.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
ET SUR BOUTIQUE.LAVIE.FR - 132 PAGES - 12,90 €

UNE PAROLE HAINEUSE « absolument décomplexée et banalisée », qui tend à « légitimer les actes haineux ». Dans son rapport annuel, publié jeudi 15 mai, SOS Homophobie s'alarme d'une dégradation du débat public et du climat politique, tout en mettant l'accent sur la forte anxiété qu'elle suscite chez les minorités sexuelles.

En 2024, l'association a recueilli 1571 témoignages (contre 2 085 témoignages en 2023), correspondant à 1 624 cas, par le biais de sa ligne d'écoute téléphonique et de ses autres dispositifs.

D'emblée, l'association rappelle que son état des lieux, qu'elle dresse depuis vingt-huit ans, n'est que le reflet d'une partie des LGBTphobies, dans la mesure où « de nombreuses victimes ne témoignent pas et passent sous silence les discriminations et les violences dont elles font l'objet ». Selon les chiffres officiels transmis le même jour par le service statisti-

que ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI), les infractions anti-LGBT enregistrées en 2024 ont connu une progression de 5 %. Sur 4 800 infractions, près des deux tiers sont des crimes et délits, et seulement 4 % des victimes déposent plainte selon l'enquête de victimisation Vécu et ressenti en matière de sécurité du SSMSI.

A travers les témoignages recueillis, mais aussi en se fondant sur son action sur le terrain, SOS Homophobie s'alarme « non seulement que les LGBTphobies existent bel et bien, mais aussi qu'elles sont de plus en plus assumées ». Le rapport de 194 pages dessine le paysage des discriminations, de natures diverses, et qui, parfois, se cumulent. En 2025, les agressions physiques continuent de soulever une vive inquiétude, avec 186 cas recensés. Le « mal de vivre », qui apparaît dans 17 % des cas, fait l'objet d'une catégorie à part, et d'une attention particu-

lière. « Les violences au travail, dans la famille ou ailleurs, ont souvent des conséquences sur la santé mentale », alerte l'association.

Elle dénonce aussi une détérioration du débat public qui, « sous couvert de « lutte contre le wokisme » », laisse proliférer les discours LGBTphobes. L'utilisation sans vergogne, sur les plateaux de télévision, d'expressions comme le « lobby LGBT », tout comme la nomination, au sein du gouvernement, de personnalités opposées aux droits LGBT, sont dénoncées.

La « politisation croissante des enjeux LGBT », charrant des « discours ignorants et théories du complot », fragilise le tissu social, met en garde l'association, très inquiète de la montée de l'extrême droite. Le contexte international est propice à cette offensive conservatrice, observe-t-elle, en particulier depuis l'élection, en novembre 2024, de Donald Trump. ■

S. CR



Lors d'un match de Ligue 1, entre le LOSC et l'OGC Nice, au stade Pierre-Mauroy, à Lille, le 19 mai 2024. DENIS CHARLET/AFP

Homophobie : la sensibilisation est difficile chez les footballeurs

Alors que des actions seront menées en Ligue 1 samedi, des associations qui interviennent dans les clubs constatent une « régression »

Depuis sept ans, Jeff Puech était devenu un visage familier de la lutte contre l'homophobie dans le football. Le bénévole, cofondateur de la Fondation pour le sport inclusif, association qui lutte contre toutes les formes de discrimination, l'était aussi pour les clubs professionnels, dans lesquels il est intervenu pas moins de 200 fois ces dernières années. Mais la saison 2024-2025 aura été celle du « ras-le-bol » pour Puech : la fondation pourra suivre ses travaux, mais sans lui.

« Je sens une vraie régression, un discours décomplexé se généralise, en lien avec l'évolution de la société. Il n'y a plus aucune limite », déplore-t-il. Un constat partagé par plusieurs collègues, qui interviennent régulièrement auprès des footballeurs. « J'ai déjà entendu dans plusieurs clubs : "Je ne parle pas aux pédés." Et encore, c'est loin d'être le pire », confie l'un d'entre eux, qui souhaite conserver l'anonymat.

Pour la dernière fois, Jeff Puech a donc participé à l'élaboration, en collaboration avec la Ligue de football professionnel (LFP) et d'autres associations – la Fondation pour le sport inclusif, Foot Ensemble, la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra) –, des actions de sensibilisation qui seront menées lors de la 34^e et ultime journée de Ligue 1, samedi 17 mai, dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie.

Boycott de joueurs

Outre cette campagne – déjà allégée la saison dernière et qui le sera encore davantage, samedi –, chapeautée par la Ligue depuis 2019, ces associations animent depuis plusieurs années des ateliers de prévention auprès des footballeurs professionnels et des jeunes de centre de formation. La LFP s'est greffée au projet en 2021 et s'attache à faire le lien entre les clubs et les intervenants.

« On fait de la pédagogie auprès des joueurs. On essaie de les conscientiser pour que certains puissent devenir des porte-drapeaux

de cette lutte », explique Jeff Puech. Auparavant décorrélés, le racisme et l'homophobie sont désormais abordés ensemble lors de ces ateliers d'une heure. La première partie est consacrée au racisme, « une thématique que les footballeurs maîtrisent et sur laquelle ils sont déjà sensibilisés », assure Paul Royer, directeur des projets sociétaux à l'Union nationale des footballeurs professionnels (UNFP), le syndicat des joueurs. « On fait ensuite la deuxième partie sur l'homophobie, un sujet qui leur parle beaucoup moins, en essayant de faire l'analogie avec le racisme », décrit celui qui assiste à tous les ateliers.

Ce discours de sensibilisation indifférente voire tend certains footballeurs, alors qu'aucun joueur de Ligue 1 ou de Ligue 2 n'a ouvertement déclaré son homosexualité. « C'est quelque chose qui leur est étranger. Et sans en cibler aucune, le poids des religions est de plus en plus prégnant. Certains joueurs se réfèrent plus à ça qu'au droit », constate Yoann Lemaire, président de Foot Ensemble, rappelant que l'homophobie est un délit en droit français.

Cette donnée n'est pas assimilée par tous. Ces dernières années, plusieurs d'entre eux ont boycotté la journée de sensibilisation contre l'homophobie en Ligue 1. Ce fut le cas du joueur de Toulouse Zakaria Aboukhla et de Mostafa Mohamed, attaquant du FC Nantes. Selon des informations de *L'Equipe*, que *Le Monde* est en mesure de confirmer, celui-ci a de nouveau refusé de jouer samedi et va être sanctionné financièrement par son club.

Pour se justifier, les deux joueurs avaient évoqué le « respect » de leurs « croyances personnelles ». « C'est à ça que peuvent servir les ateliers : on essaie de faire comprendre aux joueurs qu'on ne fait pas la promotion de l'homosexualité, mais qu'on lutte contre une discrimination », explique Paul Royer.

Selon plusieurs participants à ces ateliers, interrogés par *Le Monde*, la majorité se déroule sans accroc, mais d'autres peuvent parfois

« LE POIDS DES RELIGIONS EST DE PLUS EN PLUS PRÉGNANT »

YOANN LEMAIRE
président de Foot Ensemble

tourner au calvaire pour les bénévoles qui les animent.

Selon nos informations, l'un d'entre eux, auprès de jeunes joueurs d'un centre de formation d'un club de Ligue 2, s'est très mal terminé récemment. « Quand je suis parti, ils hurlaient : "Fiers d'être homophobes!" », relate un participant, sous le couvert de l'anonymat. Dans son enquête annuelle de 2024, Foot Ensemble indique que « 41,5 % des jeunes joueurs interrogés (de 12 à 19 ans, issus de 51 structures de formation) jugent l'homosexualité entre deux hommes inacceptable ». Une augmentation inquiétante par rapport à 2021 (25 %).

Un autre atelier, organisé avec l'effectif professionnel de l'OGC Nice, en février, a également dérapé. Un joueur, qui a grandi et fait sa formation en France, est sorti de ses gonds et a refusé d'adresser la parole à l'intervenant en apprenant son homosexualité. Il a finalement accepté d'engager un dialogue avec le bénévole, avant de lui asséner : « Je te tolère, mais je ne te respecte pas. »

Cet échange n'a pas été suivi de sanction par l'OGC Nice. De fait, les ateliers sont régis par un contrat moral qui garantit une confidentialité. Les joueurs doivent pouvoir s'exprimer librement pour faire avancer la discussion. « Les propos tenus par les participants – tant qu'ils ne sont pas injurieux – ont leur place dans ce cadre. L'enjeu est de provoquer un échange, parfois dérangeant, mais nécessaire, pour faire évoluer les mentalités », explique-t-on du côté du club azuréen.

Mais ce fonctionnement produit des effets indésirables. Il laisse parfois place à une forme d'impu-

nité, dont certains joueurs, arc-boutés sur leur position, profitent pour tenir des « discours intolérables, hors la loi », constate un bénévole. Les associations restent tiraillées : si ces propos, susceptibles d'être punis par la loi, et l'identité de leurs auteurs s'ébruitaient, les clubs pourraient refuser d'accueillir de nouveaux ateliers, pour éviter les polémiques.

Les équipes de Ligue 1 et de Ligue 2 ne sont en effet pas contraintes d'organiser des rendez-vous de sensibilisation. Elles ne sont qu'incitées à le faire tous les deux ans par la LFP. Et à ce jour, sept formations de Ligue 1 (sur 18) n'ont encore jamais accueilli d'ateliers pour leur effectif professionnel : le Paris Saint-Germain, l'Olympique de Marseille, Lille, le RC Lens, le FC Nantes, le SCO d'Angers et l'AJ Auxerre.

« Un rôle de modèle »

« Ce que l'on fait est parfois très compliqué », expose Yoann Lemaire, qui considère malgré tout le travail de terrain comme indispensable, notamment pour donner l'exemple aux autres disciplines encore peu engagées sur le sujet. « Les footballeurs ressentent une forme d'injustice, car c'est encore le néant dans les autres sports, juge Paul Royer, de l'UNFP. Des joueurs en ont aussi marqué le comportement de certains fasse passer l'ensemble de la corporation pour des homophobes. »

Interrogée par *Le Monde*, la ministre des sports, Marie Barsacq, rappelle que « les joueurs de Ligue 1 ont un rôle de modèle à jouer ». Elle « encourage les clubs à être très attentifs sur le sujet » et « salue les démarches de prévention, qui sont importantes, notamment dans les centres de formation, car c'est le bon moment pour en parler ». Les ateliers reprendront au début de la saison 2025-2026, mais l'inquiétude demeure : avec les difficultés que connaît le football français, notamment financières, les associations redoutent que la sensibilisation soit reléguée encore davantage. ■

DENIS MÉNÉTRIER

Un rapport préconise la création d'outils pour mesurer le lien social

Le laboratoire Impact Tank constate la hausse des situations d'isolement et de défiance

Les auteurs mettent en valeur des dispositifs qui créent du lien à l'échelle d'un territoire tout en répondant à un autre besoin

Le lien social est le ciment de notre capacité à vivre ensemble. Pourtant, il vacille », pose, dès l'introduction, un rapport du laboratoire d'idées Impact Tank. Il paraît à l'occasion de son sommet de la mesure d'impact, organisé avec le Conseil économique, social et environnemental (CESÉ), vendredi 16 mai à Paris, sur le thème « Refaire société ». Avec un objectif clair : « Il s'agit d'interpeller les décideurs publics et de mobiliser la société civile, à l'heure où les inégalités se creusent et alimentent le populisme. Renforcer le lien social doit être une priorité », résume Tony Bernard,

directeur général de l'Impact tank et l'un des auteurs du rapport.

Intitulé « (Re)faire nos liens : l'impact du lien social dans les territoires », ce document de 220 pages débute par un bref état des lieux : 12 % des Français vivent dans une situation d'isolement relationnel, et un Français sur quatre se sent régulièrement seul, selon l'enquête « Solitudes 2024 » de la Fondation de France. La précarité, la monoparentalité, la vieillesse, le handicap, la maladie et, plus encore, le chômage augmentent le risque d'isolement. Près de 80 % des citoyens déclarent ne pas faire confiance aux autres, indique le Baromètre de la fraternité 2024.

Cela a pour effet une progression de l'individualisme et de la polarisation de la société, estiment les auteurs, qui citent également l'économiste Yann Algan, selon lequel la défiance réduit la croissance annuelle de la France de 0,5 point de PIB. Malgré les atteintes au lien social, « celui-ci n'est aujourd'hui pas abordé à travers une politique globale et transverse, mais se situe partout dans des politiques publiques sectorielles », souvent focalisées sur les personnes les plus à risque d'isolement, décrit le rapport.

Renforcer l'action publique

Devant ces constats, les auteurs invitent à construire une politique publique ambitieuse. Et ce, sans se cantonner à une population en particulier, puisque « personne n'est à l'abri d'une rupture de liens ». Face au foisonnement des termes – capital social, cohésion sociale, solidarité, vivre ensemble... – et à la difficulté d'appréhender ce « tissu complexe d'appartenance et de relations », ils recommandent de « construire une définition partagée du lien social, qui pourrait être inscrite dans un texte de référence », comme ce fut le cas pour l'économie sociale et solidaire, dans une loi de 2014.

Leur principal apport consiste à élaborer des indicateurs et une méthodologie afin de mesurer l'impact d'un projet sur le lien social. « Il est très important d'avoir un outil commun, que les associations, les entreprises, les collectivités et le gouvernement vont pouvoir utiliser. Cela rebatit de la confiance, en permettant de mieux piloter son action et en montrant son efficacité », explique Tony Bernard. Les indicateurs permettent d'évaluer les besoins concernant plusieurs facteurs de fragilisation du lien social, et de suivre leur évolution dans le temps : inégalités

dans l'accès à l'éducation et dans l'accès aux soins, précarité économique, discriminations et ségrégation, inégalités territoriales, crises environnementales et crise de la représentation politique, évolutions des structures familiales (telle la hausse du nombre de personnes seules et de parents solo).

Les recommandations finales visent à renforcer l'action publique en faveur du lien social : soutenir la recherche académique sur le sujet ; créer des programmes d'observation du lien social rassemblant collectivités, acteurs de terrains et universités, afin d'élaborer des politiques de prévention adaptées aux territoires ; étendre les évaluations participatives, comme la démarche Spiral, lancée en 2005 par le Conseil de l'Europe et déjà testée dans 300 territoires, ou l'initiative Ibest – indicateur de bien-être soutenable territorial –, à Grenoble.

Développer les lieux de lien

Les auteurs mettent en valeur des dispositifs qui créent du lien à l'échelle d'un territoire tout en répondant à un autre besoin. Ainsi, le Lab des possibles, lancé en 2020 par la Métropole d'Aix-Marseille, expérimente « Eau-rizon : viens apprendre à nager chez moi », qui a permis à 3 000 jeunes de se former dans des piscines de particuliers, qu'ils ont ainsi rencontrés. D'autres pistes sont jugées prometteuses : l'habitat à impact, qu'il soit inter-générationnel – entre personnes âgées et étudiants – ou qu'il favorise la mixité sociale, avec, par exemple, des colocations à petits prix dans les quartiers populaires, pour des jeunes qui s'engagent à s'investir auprès du voisinage. Même potentiel pour les offres de mobilité abordable et collective, telles Atchoum, entreprise sociale qui permet de partager ses trajets en milieu rural, ou le Péridus, qui permet aux parents d'accompagner à l'école les enfants du quartier, à pied et à tour de rôle.

Un autre axe consisterait à proposer plus d'animations et de médiation dans l'espace public, et à développer les lieux de lien : les centres sociaux, les cafés et cantines participatives et à prix libre (cafés Chez Daddy, réseau Les Petites Cantines...), les maisons France services qui accompagnent les démarches administratives, et les tiers-lieux, qui se créent en nombre ces dernières années et bénéficient d'une politique publique spécifique... « Si leur modèle économique est parfois compliqué à trouver, il n'en est que plus essentiel de les soutenir pour contribuer à un maillage le plus fin possible sur les territoires », défend le rapport. Qui appelle, comme d'autres, à valoriser les métiers du lien (animateur, éducateur, aide à domicile...), mal rémunérés et insuffisamment reconnus, où œuvrent 87 % de femmes.

En conclusion, les auteurs préconisent qu'acteurs publics et privés agissent de façon coordonnée, continue et ambitieuse, « mais pas nécessairement coûteuse ». ■

CLAIRE ANÉ

Un Français sur quatre se sent régulièrement seul, selon l'enquête « Solitudes 2024 » de la Fondation de France

Procès Le Scouarnec : l'accusé vu par les experts

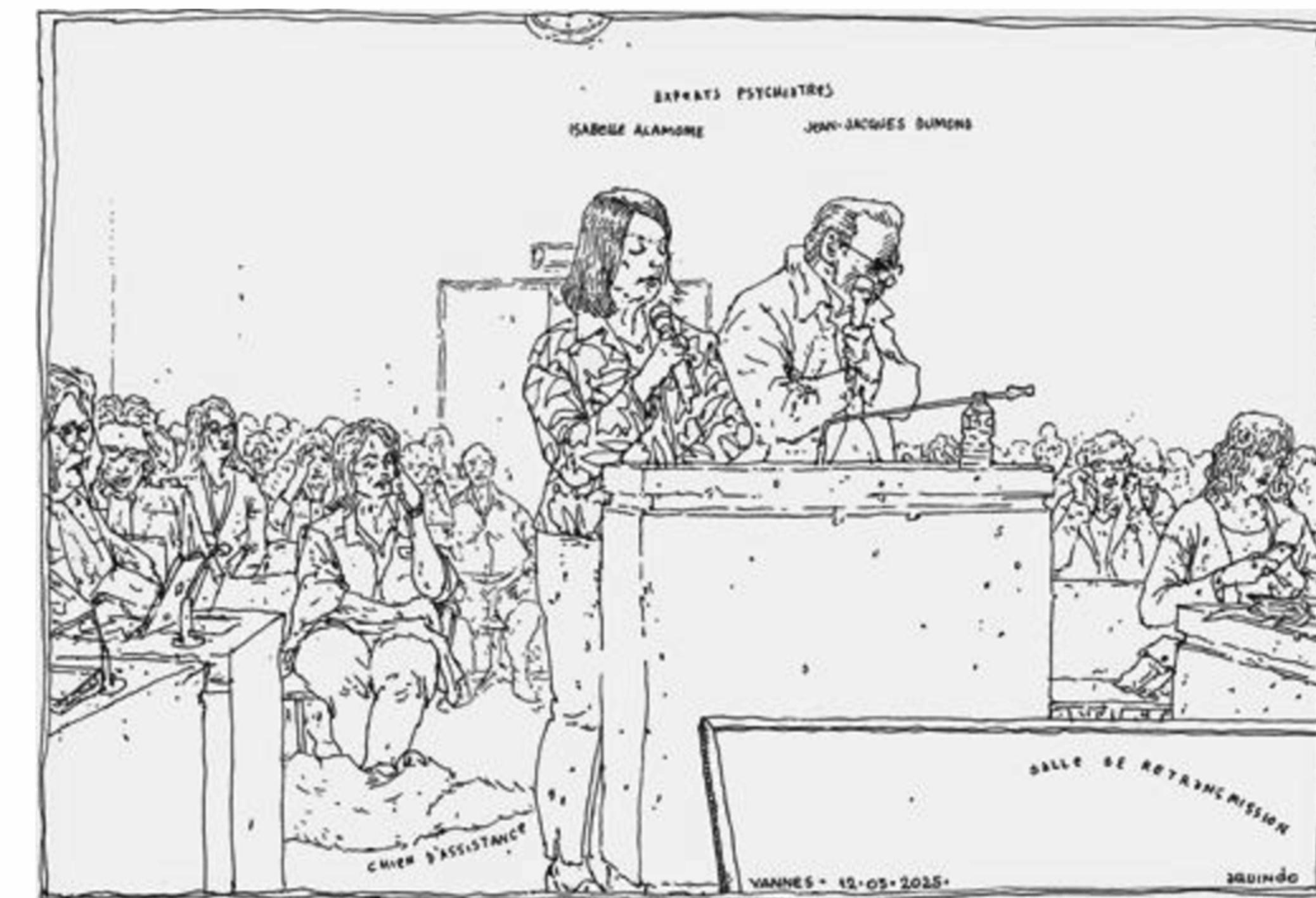
Les spécialistes ont décrit à l'audience une « structure perverse » hors norme chez l'ex-chirurgien accusé de viols

VANNES - envoyée spéciale

C'est Fabien, un des trois fils de Joël Le Scouarnec, qui fut le dernier à rencontrer son père en homme libre, quelques semaines avant son arrestation et son emprisonnement, en mai 2017. Le garçon était venu lui rendre visite à Jonzac, en Charente-Maritime, dans la maison où Le Scouarnec vivait alors reclus et solitaire, travaillant comme chirurgien à l'hôpital de la ville. Fabien a une place particulière dans la famille : 37 ans et sans profession à l'époque, il est le plus fragile des enfants, celui dont le grand-père paternel a abusé sexuellement quand il était petit. Lors de ce dernier tête-à-tête, le fils s'était risqué à demander au père : « Peut-être qu'un jour j'aurai des questions à te poser et peut-être que tu me répondras. » « Ou pas », avait laissé tomber le père.

Depuis le 24 février, Joël Le Scouarnec, 74 ans, est jugé à Vannes pour viols et agressions sexuelles contre 299 patients, mineurs pour la plupart. « Une structure perverse comme la sienne, c'est la première fois que je vois ça dans ma carrière », constate à la barre Jean-Jacques Dumond, psychiatre. Et comme en écho, Patrice Le Normand, psychologue clinicien : « Autant de perversions sexuelles chez une même personne, avec un spectre si large et une fréquence si haute, c'est un concentré comme je n'en avais jamais rencontré. » Dans le cadre de ce procès, quatre experts ont rencontré l'ancien chirurgien entre 2021 et 2023, dont deux dans un entretien commun. Devant la cour criminelle, leurs dépositions avaient quelque chose de vertigineux, l'impression de s'enfoncer dans un labyrinthe, où la mémoire s'ouvre et se ferme à la manière d'une trappe, un jeu de trompe-l'œil entre le vrai et le faux.

Chacun des experts avait demandé à l'ancien chirurgien de raconter son enfance. Même phrase lapidaire en réponse : aucun souvenir avant 11 ans. « Une amnésie infantile à cet âge-là, ce n'est pas banal », risque la psychiatre Isabelle Alamome. Dans un des trois entretiens, l'ancien chirurgien va toutefois sortir une anecdote de son chapeau : enfant, il avait pour habitude de chanter dans la cour de son immeuble, à Paris, et les



Les experts psychiatres Isabelle Alamome et Jean-Jacques Dumond, à Vannes, le 12 mai. SERGIO AQUINOPOUR «LE MONDE»

voisins lui lançaient des bonbons. Ces mêmes voisins avaient été choqués lorsque son père lui avait un jour mis un coup de martinet au visage, pour le punir.

« Je ne me souviens pas »

C'est moins la teneur de l'histoire que la façon de la raconter qui retient l'attention des cliniciens. « En fonction du moment et de son interlocuteur, il distille des informations différentes, affirmant une chose et son contraire, manière de manipuler, de maintenir une forme d'emprise, de montrer que c'est lui qui a les cartes en main. Il a besoin de cette prise de pouvoir sur l'autre pour exister », selon M. Le Normand. Le clinicien décrit le même mécanisme lorsqu'il a interrogé Le Scouarnec à propos d'éventuels « antécédents particuliers » dans sa famille. Rien, avait affirmé l'autre, à part quelques cas d'alcoolisme à la génération précédente.

Mais des heures plus tard, pendant la même rencontre, il avait fi-

« En fonction du moment et de son interlocuteur, il distille des informations différentes »

PATRICE LE NORMAND
psychologue

nalement révélé les abus sexuels de son père contre son propre fils Fabien. Selon lui, il aurait été mis au courant seulement après son incarcération et par son avocate. L'information avait une autre tournure devant un juge d'instruction, en 2017 : Le Scouarnec aurait appris les faits par sa femme, avant son arrestation. Il n'avait pas cherché à en savoir plus à l'époque, avait-il précisé au magistrat : « Je vivais sous l'emprise de la prédation sexuelle à l'égard des enfants. »

Lui-même n'aurait jamais été agressé, affirmation catégorique auprès des quatre experts. À l'audience, un léger glissement vient instiller le doute, sans avoir l'air d'y toucher : « Je ne me souviens pas. » Cette phrase-là revient sans cesse, la même, toujours. « Quand il est au pied du mur, c'est elle qui lui permet de s'échapper », affirme la docteure Alamome.

« Ce monsieur est une énigme »

Evidemment, ce fameux « je ne me souviens pas » prend une autre résonance quand il s'applique aux crimes sexuels de Le Scouarnec, pour lesquels il encourt vingt ans de réclusion. En deux mois et demi d'audience, sa position a certes évolué : il niait encore une partie des faits à l'ouverture du procès, soutenant que certains d'entre eux répondaient à des actes médicaux. Le 20 mars, il les a reconnus dans leur totalité, prenant la cour presque par surprise. « Reconnaître » n'est d'ailleurs peut-être pas

le bon terme. De ses petites victimes présumées, il dit ne conserver aucune mémoire : « Je ne m'intéresse pas aux personnes, seulement à leur organe sexuel. »

Sur 299, une seule ne s'est pas effacée de son esprit : une fillette de 6 ans, opérée de l'appendicite à Loches (Indre-et-Loire), le 17 mai 1991. C'est la seule qu'il avait entraînée dans son bureau à la clinique, après l'avoir violée dans sa chambre. Là, il avait de nouveau abusé d'elle, profitant du fait que l'enfant dessinait assise sur ses genoux. Aujourd'hui, Le Scouarnec revoit le bureau, le dessin qu'il avait conservé un temps. Mais elle, la petite, comment était-elle exactement ? Et quels gestes avait-il commis ? « Je l'ai fait à tant d'autres, c'était banal pour moi. » L'amnésie l'a déjà rattrapé. « C'est le propre du pervers : les autres ne sont pas vus comme des personnes, mais comme des objets. Ce qui compte pour lui, c'est la satisfaction immédiate », avance Paul Bonnan.

« Est-ce une hypothèse qu'il puisse n'avoir aucun souvenir ? », interroge Laurence Delhaye, une des cinq magistrats siégeant à la cour. Pour le docteur Dumond, « ce monsieur est une énigme et cette énigme tient dans le contraste entre la pauvreté de son expression et la richesse de ses écrits ». Dans cette affaire, une des grandes particularités reste les « carnets noirs », retrouvés par les enquêteurs chez l'ancien chirurgien, à Jonzac, qui leur ont permis de remonter jusqu'aux victimes présumées. Le Scouarnec y consignait avec jubilation chacun de ses crimes sexuels, précisant les noms, les dates, « comme un collectionneur épingle ses papillons », relève le docteur Bonnan. Il avait à cœur, aussi, de détailler longuement sa zoophilie, sa scatologie, son urologie, fier d'une œuvre qu'il corrigeait, relisait, s'interrompant pour se masturber. L'acte d'écrire pouvait être plus long que l'acte sexuel lui-même. « Il y a quelque chose de compensatoire, d'affirmer une toute-puissance, alors qu'en réalité c'est un personnage falot, menant une vie extrêmement pauvre, pas de milieu social, familial, et à peine professionnel », poursuit le docteur Dumond.

Depuis son incarcération, Joël Le Scouarnec n'a pas renoncé à une vie sexuelle. Mais les enfants ne l'attirent plus, jure-t-il, il penche pour les hommes désormais. Fini le journal, il s'adonne à la peinture. Il a insisté pour montrer ses aquarelles à M. Le Normand. Elles reproduisent des bas-reliefs à partir de cartes postales, des modèles d'enfants pris dans la presse, le Manneken-Pis, ou des sculptures antiques où les sexes d'homme sont « subtilement exagérés pour les représenter proches de l'érection », note le psychologue, qui ajoute : « Pourquoi il me les montre ? Je ne suis pas venu copain-copain. Il y trouve un plaisir pervers, une jouissance transgressive à les brandir devant un expert. »

Après la déposition de chaque clinicien, la présidente, Aude Buresi, a demandé à Joël Le Scouarnec s'il voulait réagir. « Non, je n'ai aucun commentaire », a-t-il « craché », le visage empourpré, scandant chaque syllabe avec colère. Depuis deux mois et demi, c'est peut-être la seule fois que l'accusé sort de ses gonds. ■

FLORENCE AUBENAS

Les scouts de Riaumont interdits d'organiser des camps

Ce mouvement rigoriste, lié à l'institut Sainte-Croix de Riaumont, se voit reprocher de nombreux manquements par les autorités

Le préfet de la Vienne, Serge Boulanger, a signé un arrêté pour interdire de manière définitive à l'Association des scouts et guides de Riaumont d'organiser un accueil collectif de mineurs à partir de jeudi 15 mai. Cette décision a été prise à l'issue de 15 contrôles effectués dans l'Orne, l'Indre, le Pas-de-Calais et l'Eure, entre juin 2024 et avril

2025. De nombreux « manquements » ont été constatés, comme les « conditions spartiates » des séjours, l'absence de diplômes adéquats des encadrants ou le non-respect des normes sanitaires et d'hygiène. « Les enfants et adolescents pouvaient faire de longues marches de nuit, sans adulte pour les encadrer, ou dormir à la belle étoile en toute saison », note une source qui a eu accès au dossier.

Lié à l'institut Sainte-Croix de Riaumont, situé à Liévin (Pas-de-Calais), dont ils partagent une partie des encadrants et l'approche rigoriste, ce mouvement de scoutisme unitaire, catholique traditionnel, existe depuis 1960 et s'est constitué en association depuis 1999. Il compte près de 600 adhérents, dont 450 mineurs dans trois groupes distincts à Liévin, Fontgombault et Paris. Même si elle n'est pas liée aux affaires judiciaires, la décision du préfet de la Vienne survient, alors que neuf membres de la communauté religieuse de Riaumont sont mis en examen pour des violences physiques ou sexuelles et que l'un d'entre eux a été condamné début mai à deux ans de prison avec sursis pour détention d'images pédopornographiques. Certains n'ont pas le droit d'approcher des mineurs.

Avec Notre-Dame-de-Bétharram (Pyrénées-Atlantiques), Riaumont - qui a abrité un foyer d'aide

sociale à l'enfance de 1960 à 1982, puis une école hors contrat de 1989 à 2019, et ce mouvement de scouts tout au long de ces décennies - fait partie des établissements dénoncés par la commission parlementaire menée par les députés Paul Vannier (Val-d'Oise, La France insoumise) et Violette Spillebout (Nord, Renaissance) pour le caractère systémique des violences commises.

« Urgence à agir »

L'arrêté préfectoral, que *Le Monde* a pu consulter avant sa mise en ligne, dresse une longue liste des séjours qui ne respectent pas les normes en vigueur. Il fait état d'« au moins deux événements graves » lors de camps ayant eu lieu les 16 et 23 juillet 2024, dont une activité laissée sous la seule responsabilité d'une « cheffe de patrouille de 16 ans ».

Le 21 juillet, une intoxication alimentaire a déclenché l'intervention des pompiers de l'Orne dans deux camps rassemblant 75 mineurs. « Les enfants mala-

des ont alors été confiés à des familles membres du mouvement ne faisant pas partie des encadrants déclarés », est-il noté dans le document.

Autre séjour, autre manquement : à l'abbaye Notre-Dame de Fontgombault, le 18 janvier 2025, les inspecteurs ont remarqué le « couchage de mineurs à même le sol sous des tentes par des températures négatives (inférieures à - 2 °C) avec une seule couverture ».

La « conservation de produits frais dans une voiture exposée à une température extérieure de 25 °C » est évoquée lors d'un autre contrôle au même endroit, en avril. Dans un hameau du Pas-de-Calais également, un séjour n'a pas réuni des conditions d'hygiène satisfaisantes il y a quelques semaines.

Les préfets du Pas-de-Calais et de l'Indre avaient déjà annoncé des interdictions ces derniers mois pour des lieux situés sur leurs territoires respectifs : le village d'enfants de Riaumont ou l'abbaye Notre-Dame de Fontgombault. Mais la décision du préfet

de la Vienne, où se trouve le siège social de l'association, étend la mesure à l'ensemble de la France. « Il n'était pas difficile, pour l'association, d'organiser des camps hors de ces lieux », juge une source proche du dossier. L'arrêté évoque une « urgence à agir » en raison de séjours prévus dans les Yvelines et le Pas-de-Calais en mai et de la lenteur de réaction de la structure.

« Interdire ainsi l'ensemble des activités d'une association est très rare », commente Quentin Chaix, porte-parole des Scouts et guides de France, qui s'inquiète des amalgames possibles avec son mouvement. « L'Association des scouts et guides de Riaumont ne fait pas partie du scoutisme français et n'est plus affiliée à une quelconque fédération. Mais le terme scout n'est pas protégé et peut être utilisé par n'importe qui », fait-il valoir. L'avocat de l'Association des scouts et guides de Riaumont n'a pas donné suite à nos sollicitations. Il a deux mois pour interjeter appel. ■

SYLVIE LECHERBONNIER

OSP

COMMUNIQUÉ

01.49.04.01.82 - annonces@osp.fr

ACTIONS EN DESHÉRENCE

VISHAY SA, Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 15.250.500 €, ayant son siège social 199 Boulevard de la Madeleine, 06000 NICE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nice sous le numéro 612 041 327. Par le présent avis publié en application des dispositions des articles L.228-6-3, R.228-11 et R.228-14, le Président de la société VISHAY SA met en demeure les propriétaires d'actions de la société d'avoir à se manifester auprès de la société et de faire valoir leurs droits dans un délai d'un an à compter de la présente publication ; à défaut, la société procèdera à la vente aux enchères desdites actions à l'expiration de ce délai. La société tiendra le produit net de la vente des titres à leur disposition pendant dix ans sur un compte bloqué dans un établissement de crédit.

Le coliving, «nouveau fléau immobilier»

Très rentable, la location de chambres prospère sur fond de crise du logement dans les métropoles

Il n'y a encore pas si longtemps, cela s'appelait une coloc. Deux ou trois étudiants qui emménagent dans un appartement – chacun sa chambre, un salon, une cuisine partagée – pour réduire le loyer et ne pas se retrouver seul dans 10 mètres carrés sous les toits. Le propriétaire rassuré sur le dossier, la caution des parents versée, on se repartissait les étagères du frigo et les tours de ménage. Cela durait le temps que cela duraît, au gré des ententes et des parcours de chacun.

Vingt ans plus tard, la « coloc » est devenue coliving, l'univers de la débrouille, un investissement immobilier des plus rentables. En pleine crise du logement, les travaux de transformation d'appartements familiaux vont bon train dans les grandes villes.

Le modèle économique de cette industrie est tout ce qu'il y a de plus simple. Il s'agit de doubler voire tripler les revenus d'un appartement en y logeant, après rénovation, un maximum de chambres, de salles de bains et une grande cuisine. Le propriétaire sous-loue son bien à une société – plus d'une vingtaine déjà créées – qui s'occupe des locataires. La décoration est soignée. Les plateformes font leur marge sur les services intégrés au loyer, lequel s'approche souvent du millier d'euros. « Le Wi-Fi, le gaz, l'électricité, tout ce qu'un locataire aurait de toute façon pris », détaille Axelle Baillet, responsable de Joivy France. « L'assurance, le ménage des parties communes et un fond de course par mois », complète Victor Augais, fondateur de La Casa, qui parvient à louer 12 à 15 chambres par pavillon de banlieue à moins de 1 kilomètre d'une station de métro, de tram ou de RER. Il en exploite déjà une cinquantaine en Ile-de-France et se développe aussi à Lille.

A peine le dernier coup de peinture passé, des 18-35 ans capables de payer un millier d'euros par mois s'installent dans une chambre retenue en trois clics sur Internet. L'argumentaire des sociétés est rodé : « On répond à un vrai besoin. C'est une solution qui crée du logement, on rénove et favorise le lien social », détaille M. Augais, qui va jusqu'à se réapproprier les obsessions du moment – « on n'artificialise pas, on densifie » – pour parer aux critiques grandissantes. A Paris, le sénateur communiste Ian Brossat, ancien adjoint au logement de la Ville de 2014 à 2023, prépare une proposition de loi qu'il espère soumettre avant l'été 2025, pour encadrer cette « machine à cash », « nouveau fléau immobilier ».

Maximiser le rendement

Car la belle histoire du logement partagé avec baby-foot dans le salon, buanderie commune et clés disponibles à toute heure a ses revers. Le numéro 23 de la rue du Buisson-Saint-Louis, dans le 10^e arrondissement à Paris, en est l'un des exemples les plus emblématiques. Les nouveaux habitants ignorent tout de la manière avec laquelle les anciens ont été priés de quitter les lieux depuis que l'îlot – trois immeubles sur cour pavée reliés par des coursives, deux autres sur rue, un atelier d'imprimerie – a été racheté 32 millions d'euros, fin 2020.

Une trentaine de couples ou de familles bien moins fortunés qu'eux vivaient là depuis toujours ou presque. Un matin, une lettre les a informés que l'immeuble était vendu. Deux mois plus tard, des affichettes les invitaient à prendre rendez-vous pour évoquer les travaux et l'avenir. « Le ravalement, la réfection de toiture vont affecter votre qualité de vie », nous a-t-on dit, « on peut vous ac-



OLIVIER BONHOMME

compagner dans un nouveau projet », rapporte l'un des locataires encore présents, qui, comme ses anciens voisins, a préféré rester anonyme.

Bien sûr, officiellement, il n'a jamais été question de déloger qui que ce soit. En 2023, au moment où les premiers curages commencent, Lucas, 73 ans, locataire, depuis 1984, d'un 42 mètres carrés pour 516 euros par trimestre (loyer loi de 1948), faisait déjà le décompte. « La dame du bâtiment C est toujours dans le quartier, mais ils l'ont fait partir », détaille-t-il. La dame âgée du E et son mari ont été relégués au A pour vivre le E. Moi, ils ont proposé de me trouver un logement ailleurs. J'ai refusé. Avec ma retraite d'ouvrier mécanicien de 1200 euros, je ne peux pas me le permettre. »

Elisabeth, 49 ans, régulatrice médicale, qui était née là et n'avait jamais quitté l'appartement – « deux studios réunis du E et du D », où ses parents, femme de ménage et manœuvre à la SNCF, s'étaient installés en 1974, a dû, elle

aussi, quitter les lieux. Son nom n'était pas sur le bail. Ses parents retraités multipliant les allers-retours en Espagne, le propriétaire a considéré qu'elle était sans droit. « Je venais de faire un AVC [accident vasculaire cérébral], ils ne voulaient pas me croire. Ils m'ont relancée pendant des mois. Avec 1500 euros [de revenus], comment voulez-vous ? J'ai fini par trouver un appartement avec la cuisine et la salle de bains dans la même pièce. » Ses parents ont reçu une compensation, explique Elisabeth. Deux agences d'architectes et celle des designers Bouroullec ont également quitté les lieux.

« KV Paris X, un beau projet financé (...) par Anaxago, 4000 mètres carrés au cœur du 10^e arrondissement (...) pour faire une résidence mixte qui mêle coliving et coworking. Maximiser le rendement dans le but de le vendre, sur la base d'un taux de capitalisation en investisseur institutionnel. C'est une opération qui va cibler un taux de rentabilité qui est supérieur à 12 %. » Tout était dit dans cette conférence en ligne donnée par Anaxago, spécialiste de l'investissement immobilier, au printemps 2021.

Mais de tout cela, Lucas, Elisabeth et la poignée de locataires qui résistent n'en ont rien su. On leur parlait « rénovation ». En réalité, Anaxago, qui n'a pas souhaité répondre aux questions du *Monde*, et Osmose Partners allaient transformer les lieux au gré des départs. Depuis février, 40 chambres, réparties dans

cinq appartements, sont disponibles à la colocation, en plus de quatre studios loués sur Airbnb. La société italienne Joivy, déjà 2500 chambres en France, en assure la gestion. A terme, l'ancienne imprimerie doit accueillir des espaces de coworking et d'autres meublés touristiques, détaillait Axelle Baillet, en mars, à l'occasion du salon international de l'immobilier à Cannes (Alpes-Maritimes).

Chasseurs de biens

Depuis 2020, 1,5 milliard d'euros ont été investis sur ce créneau en France. Quelque 14 000 chambres ont été créées. Cela reste « un marché naissant. Seule La Casa a annoncé sa rentabilité », relativise Chrystèle Villotte, responsable du département résidentiel et investissement chez Knight Frank, qui, preuve de l'emballement, annonce « 24 000 chambres fin 2025 ». Les propriétaires sont des fonds d'investissement, des familles héritières d'appartements trop grands, trop chers, des institutionnels (banques, assurances) qui, après n'avoir juré que par le bureau, reviennent vers le résidentiel, moins risqué.

Le coliving permet aussi de transformer des bureaux vides en logements. L'emprunt est assis sur des revenus réguliers, avec « des rendements attendus entre 5 % et 6 % », poursuit le fondateur de La Casa. Parfois, c'est du temporaire, comme au 80, rue Taitbout, dans le 9^e arrondissement parisien, où les colocations occu-

pent des appartements vacants, le temps que la restructuration de l'ilot démarre.

Les promesses du marché sont telles que les poids lourds du secteur s'y intéressent. En 2022, le fonds canadien Ivanhoé Cambridge, 55 milliards d'euros d'actifs en Europe, a, par exemple, investi dans la start-up bruxelloise Cohabs. La bonne affaire, Christophe Baudat l'a flairée lorsqu'il a ajouté une chambre dans un appartement qu'il louait près de Reims. Après travaux, ses revenus locatifs sont passés de 600 euros à trois fois 300 euros.

Il lance alors Colocatère (Colosseum Invest), qui propose des projets d'investissement en colocation à Lille et à Reims, puis fait référencer son produit auprès des conseillers en gestion et patrimoine. « Le client donne son enveloppe, on trouve le bien, on dessine les plans, on réalise les travaux, puis on assure la mise en location », raconte-t-il.

Aujourd'hui, il compte 153 collaborateurs partout en France. C'est aussi le créneau de Paul Tuauden, fondateur d'Ukan, une autre société de conseil en immobilier. Ses chasseurs de biens repèrent les immeubles vétustes, qu'une filiale du groupe rénove et transforme avant la mise en location. L'entreprise revendique une centaine d'opérations par an.

Les candidats au logement ne partagent pas tous cet enthousiasme. Pour une des 5 000 chambres proposées par Colocatère en région, comptez

Les propriétaires sont des fonds d'investissement, des héritiers d'appartements trop grands, trop chers, des banques

400 à 550 euros par mois ; environ 500 euros sur Joivy. A Paris, c'est près du double. « 1050 euros, tout compris, dans le 9^e, le prix est quasiment aligné sur le marché. On ne trouve pas de studio au-dessous de 950 euros dans le quartier, et s'il faut ajouter le chauffage, le Wi-Fi, l'assurance, c'est bien plus », justifie Axelle Baillet. Le contrat est un bail meublé, même si Joivy demande de prévenir soixante jours à l'avance pour quitter la chambre, quand la loi prévoit un mois. « Il est possible de partir plus tôt, moyennant un supplément », précise le site.

950 euros pour 10 mètres carrés
Cette nouvelle marotte des investisseurs prospère sur une crise du logement qui frappe durablement les métropoles. Pour les étudiants, le manque de solutions est criant. Et qui peut se loger à ce prix ? Des jeunes actifs et des jeunes étrangers, majoritairement. Les élus parisiens, qui déplorent la sortie de 8 000 logements du parc locatif privé chaque année depuis dix ans – « et peut-être entre 15 000 et 20 000 en 2025 », craint Jacques Baudier, l'adjoint communiste au logement –, dénoncent un détournement de l'encadrement des loyers. « Le montant du complément de loyer, qu'ils disent justifié par les services additionnels », est, selon lui, « invraisemblable ».

Si l'encadrement des loyers, dispositif expérimental jusqu'à fin 2026, devait être pérennisé, il plaide pour une meilleure définition dudit complément. « Est-ce qu'il faut faire du coliving une notion juridique, et, dans ce cas, l'enfermer dans un cadre, en interdisant toute autre forme qui sortirait du cadre ?, s'interrogent plus largement Raphaël Leonetti et Julien Marion, notaire associé et juriste de l'étude parisienne Chevreux. C'est une question de politique du logement. »

Au numéro 7 du passage Saint-Ambroise, dans le 11^e arrondissement, les riverains, remontés contre un projet immobilier prévu dans une cour d'école, avec l'abattage de deux platanes et de deux très beaux marronniers, s'interrogent sur la nature de la colocation de neuf chambres programmée au deuxième étage du futur bâtiment. Ce sera « de la colocation étudiante solidaire », assure Pascal Nègre, curé de la paroisse Saint-Ambroise et représentant de la société civile immobilière (SCI) chargée du projet. C'est la même SCI qui a confié la gestion de l'ancien foyer de jeunes filles de Notre-Dame-de-Pentecôte, rue René-Villermé (11^e arrondissement), à La Casa.

Pascal Nègre y voit « un beau projet de coliving étudiant au cœur d'un quartier où la demande explode ». Il n'y a pas qu'elle. Les prix, aussi, s'envolent. Jusqu'à l'été 2024, la chambre se louait 550 euros. Comptez désormais 950 euros au minimum pour 10 mètres carrés relookés par La Casa. Quant aux frais d'inscription, ils ont bondi de 150 à 480 euros. On est loin des valeurs de partage, de mise en commun, de réduction de coûts chères à la colocation. En 2025, seule la rentabilité prime. ■

ÉMELINE CAZI

Les élus parisiens déplorent la sortie de 8 000 logements du parc locatif privé chaque année depuis dix ans

ArcelorMittal entre promesse d'investissement et licenciements

Le sidérurgiste a annoncé son intention de décarboner son acierie de Dunkerque. Les syndicats veulent l'abandon du plan de restructuration

L'annonce sera-t-elle en mesure de rassurer les salariés d'ArcelorMittal ainsi que le gouvernement qui demandait ces derniers jours au groupe sidérurgique des preuves de son engagement industriel dans l'Hexagone ? Le géant de l'acier a fait part, jeudi 15 mai, de son «*intention d'investir 1,2 milliard d'euros*» pour construire «*un premier four électrique*» afin de décarboner son acierie de Dunkerque (Nord).

Ce communiqué intervient alors que l'entreprise est engagée dans un bras de fer social avec les syndicats après sa présentation, le 23 avril, d'un plan de suppression de 636 postes sur 15 000, dont 295 à Dunkerque, et 385 emplois dans la production et les fonctions support.

L'intention d'installer ce four électrique «*démontre la détermination d'ArcelorMittal à maintenir une industrie de l'acier dynamique et durable en France*», a indiqué, jeudi, le groupe accusé par les syndicats et les partis d'opposition de gauche de vouloir se désengager de la France au profit de pays jugés plus rentables comme le Brésil, l'Inde ou les Etats-Unis.

En novembre 2024, la multinationale avait annoncé le «*report*» de son projet de décarbonation de l'aciérie, chiffré à 1,8 milliard d'euros, dont 850 millions d'euros de subventions publiques, en expliquant que l'actuelle crise industrielle de l'acier en Europe ne lui permettait pas de faire un tel investissement.

Six mois plus tard, le climat européen a changé, explique ArcelorMittal, en raison du plan d'action pour l'acier et les métaux présenté en mars par la Commission européenne, censé protéger l'industrie européenne contre la concurrence chinoise.

«*Nous sommes confiants dans le fait que l'Europe puisse mettre en place prochainement des mécanismes efficaces de défense commerciale et d'ajustement carbone aux frontières*», a expliqué jeudi lors d'un point presse Alain Le Grix de la Salle, le président du groupe en France.

Beaucoup du conditionnel

Le plan présenté jeudi est différent de celui reporté à l'automne 2024. Ce dernier prévoyait de construire deux fours électriques à Dunkerque, agrémentés d'une «unité de réduction directe» de fer fonctionnant au gaz naturel, puis à terme avec de l'hydrogène. Le nouveau plan, qui doit être opérationnel «fin 2028», ne concerne qu'un seul four et sans unité de réduction directe, car le coût actuel du gaz en Europe ne le permet pas, selon l'entreprise. Par conséquent, les capacités de production sont revues de moitié, à 2 millions de tonnes par an.

Mais plusieurs inconnues demeurent. D'abord, l'investissement de 1,2 milliard d'euros est à ce stade une «*intention*», et il faudra attendre «*après l'été*» pour une décision ferme et définitive, a

L'investissement de 1,2 milliard d'euros est à ce stade une «*intention*», a indiqué le président du groupe en France

indiqué M. Le Grix de La salle. Ensuite, «*son financement reste à finaliser*», sachant qu'il ne bénéficiera pas des 850 millions d'euros de subventions publiques qui n'ont pas été versés jusqu'à présent — «*on ne les utilisera pas pour ce four*», a précisé le PDG.

Il faut également boucler l'accord avec EDF pour l'approvisionnement du site en électricité : «*On continue à travailler un contrat CPAN [contrat d'allocation de production nucléaire] avec EDF*», précise le dirigeant qui a «*très bon espoir*» de «*le finaliser avant la fin de l'été*». Enfin, ce nouveau programme ne remet pas en

cause le plan de suppression de postes en cours. Selon «*Ce sont deux sujets distincts, les suppressions de postes (...) sont destinées à rendre la compétitivité des sites de Dunkerque*», a ajouté M. Le Grix de la Salle.

Pas de quoi rassurer les syndicats alors que plusieurs d'entre eux réclament la nationalisation provisoire de l'entreprise en France. «*C'est beaucoup du conditionnel*», a réagi auprès du Monde Gaëtan Lecocq, le délégué CGT d'ArcelorMittal à Dunkerque, qui dénonce «*une opération de communication pour tenter de calmer les esprits car la mobilisation est en train de monter*». «*Mais on maintient notre mobilisation contre le plan de suppressions*», prévient le syndicaliste.

Du côté du gouvernement, le ministre de l'industrie, Marc Ferracci, s'est félicité de «*ce premier pas décisif pour la pérennisation de la filière sidérurgique en France*» permis selon lui par «*les efforts engagés au niveau européen et le dialogue constant avec ArcelorMittal*». Emmanuel Macron, qui a rejeté lundi soir sur TF1 toute nationalisation des hauts-fourneaux français, a apporté son soutien à l'entreprise et à ses salariés.

Dans un échange avec les titres de la presse quotidienne régionale publiée jeudi, le chef de l'Etat a expliqué que «*le problème qu'a ArcelorMittal aujourd'hui, ce n'est pas un problème de compétitivité propre, ce n'est pas un problème de capital, donc la solution n'est pas la nationalisation. C'est essentiellement un problème de concurrence déloyale venant d'Asie, lié à nos réglementations et nos exigences CO₂. La réponse pour faire ça, c'est créer les conditions d'une concurrence loyale*». ■

BASTIEN BONNEFOUS

Prix de l'électricité : le nouveau patron d'EDF se veut à l'écoute des industriels

Le nouveau patron d'EDF, Bernard Fontana, nommé le 7 mai, souhaite enterrer la hache de guerre avec les industriels et se dit à l'écoute des «*besoins*» de ses plus gros clients, qui jugent le tarif de l'électricité trop élevé. «*J'ai demandé à mes équipes de rechercher des marges de manœuvre pour débloquer les discussions avec les industriels avec un message simple : "On comprend vos enjeux, vos besoins et on travaille ensemble"*», explique M. Fontana dans une interview, le 16 mai, au journal *Les Echos*. La veille, Aluminium Dunkerque — premier client d'EDF en France, le groupe consomme en instantané 450 mégawatts de puissance électrique, soit 1 % de la consommation française — a d'ailleurs annoncé la signature d'un protocole d'accord en vue d'un contrat d'électricité à dix ans avec EDF.

Alain Martineau regrettait surtout que l'offre de Montyon n'ait qu'une dimension financière. «*Quand vous visitez les usines avec un financier, il regarde les comptes. Quand vous le faites avec un industriel, comme DSBJ, il regarde les machines. Même en chinois, on parle le même langage*», explique-t-il. Existe-t-il un risque technologique du fait de la nationalité du repreneur ? Un conseiller du groupe assure que ce dernier, fournisseur de Tesla en Chine et aux Etats-Unis, va apporter son savoir-faire à GMD. Le fondateur de l'équipementier note que le CIRI a été plus exigeant avec DSBJ qu'avec Otium Capital. «*Peut-être parce que la Chine est plus loin que la Belgique...*», ajoute-t-il, dans une allusion au domicile de M. Stérim.

Une porte-parole de GMD précise que «*le groupe DSBJ a pris des engagements juridiques forts auprès de l'Etat à travers une lettre d'engagement concernant la con-*

servation de la capacité industrielle de GMD et des emplois associés. DSBJ s'est également engagé à ne fermer aucun site».

Selon nos informations, pour reprendre GMD, ses usines (dont quinze réparties dans toute la France), et son milliard d'euros de chiffre d'affaires (en fonderie aluminium, découpage-emboutissage, injection plastique et revêtements cuir), l'investisseur chinois a mis 100 millions d'euros sur la table, contre 76 millions pour le fonds Montyon. Profitable mais croulant sous une dette de 380 millions d'euros, dont 140 millions d'euros de prêt garanti par l'Etat souscrit au moment de la pandémie de Covid-19, l'équipementier a dû renégocier sa dette avec ses banques, l'Etat et Bpifrance, qui en abandonnent une partie. «*Nous avons tous fait un effort*», estime M. Martineau, qui céde ses parts «*pour un prix qui ne peut pas être plus modique*» et remercie les banques : «*Elles ont payé l'outil industriel*».

Proximité client

Les deux principaux donneurs d'ordre de GMD, Renault et Stellantis, ont cherché d'autres solutions avant l'arrivée de DSBJ, essayant d'adosser chaque pôle de GMD à un acteur spécialisé. Ils ne sont pas parvenus à organiser ce découpage complexe. D'autant que les acquéreurs potentiels s'intéressaient surtout aux usines les plus modernes ou à celles installées dans les pays à bas coûts, délaissant les autres, comme la fonderie GM & S de La Souterraine (Creuse), que GMD avait reprise, en grande difficulté, en 2017.

Se voulant rassurant, Tian Zhao, vice-président de DSBJ, explique avoir pour objectif «*de bâtrir une base industrielle solide en Europe*». Pour lui «*la proximité client est essentielle*». Il rappelle que «*les activités de DSBJ sont organisées de manière régionale*». GMD deviendra le siège européen du groupe.

Le dirigeant note qu'il pilote la société d'électronique américaine MFlex, achetée par DSBJ avant la pandémie de Covid-19, depuis les Etats-Unis, lui-même ayant la nationalité américaine. Les effectifs de cette entité, qui étaient déjà essentiellement en Chine au moment du rachat, sont passés de 5 100 employés à 12 000.

Secrétaire général du comité de groupe et délégué syndical CGT, Laurent Joly attend encore des engagements fermes sur l'emploi et les sites. Pour l'instant, ils n'ont pas rencontré les dirigeants de DSBJ, mais leur représentant, Yann Chen, qui a cherché, à la demande de M. Martineau, des repreneurs pour GMD venant du premier marché automobile mondial. ■

SOPHIE FAY

Télécoms : l'achèvement semé d'embûches du déploiement de la fibre optique

Il reste 4 millions d'habitations et locaux professionnels à rendre raccordables, selon l'Arcep

Le chantier pharaonique entre dans la dernière ligne droite. Lancé en 2013, le plan national de déploiement de la fibre optique vise à apporter aux Français une connexion ultra-rapide. Cette technologie doit remplacer le vieux réseau cuivre, encore utilisé pour la téléphonie et l'ADSL. Ce chantier, qui a jusqu'à présent coûté 23 milliards d'euros — dont la moitié d'argent public —, d'après un rapport publié le 2avril par la Cour des comptes, est souvent présenté comme un succès industriel.

En 2020, le gouvernement a annoncé la «*généralisation*» de la fibre optique pour 2025 dans tout l'Hexagone. «*C'était une promesse du président de la République, et cet engagement a été tenu*», s'est félicité, mercredi 14 mai, le ministre de l'industrie Marc Ferracci, dans une vidéo diffusée lors d'un colloque réunissant la filière des télécoms à Paris.

A l'occasion de ce rassemblement organisé par l'Avicca, le lobby des collectivités pour le numérique, le ministre de l'industrie a argué que 95 % des Français devraient être éligibles à cette technologie d'ici à la fin de l'année, contre 91 % aujourd'hui. Mais Patrick Chaize, le président

de l'Avicca et sénateur (Les Républicains) de l'Ain, déplore que l'objectif de la fibre pour tous ne soit plus d'actualité.

Il reste aujourd'hui 4 millions d'habitantes et locaux professionnels à rendre raccordables, selon l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep), le régulateur des télécoms. Et cela ne concerne pas que les campagnes. Dans les villes moyennes, où 1,4 million de foyers n'ont toujours pas accès à la fibre, Orange est régulièrement critiquée pour ne pas respecter ses obligations de couverture.

Habitations difficiles d'accès
Les grandes agglomérations ne sont pas épargnées. Dans ces zones dites «*très denses*» (un demi-million d'habitants à couvrir), le déploiement est parfois au point mort. «*En termes de rythme, c'est toujours le calme plat*», déplore Hervé Rasclard, le délégué général d'Infranum, une association rassemblant des industriels du numérique. Or, les opérateurs ne sont ici soumis à aucune obligation de couverture. Dans ces zones jugées très rentables, la règle est celle de la concurrence par les infrastructures. Cha-

cun déploie son réseau comme bon lui semble. Au grand dam des pouvoirs publics et de l'Arcep, qui redoutent que certains foyers se retrouvent sur la touche.

Pour les opérateurs, les raccordements viennent parfois au chemin de croix. D'après Infranum, il existe 440 000 raccordements «*complexes*», dont les surcoûts se chiffrent parfois à plusieurs milliers d'euros. Ils concernent les habitations difficiles d'accès. Sur ce front, le gouvernement prépare une aide financière pour prendre en charge une partie des travaux.

Une fois que la fibre est arrivée, les difficultés n'en sont pas pour autant terminées. A maintes endroits, elle a été installée de manière chaotique par des sous-traitants peu qualifiés et mal payés. La filière peste depuis des années contre les «*plats de nouilles*», ces enchevêtrements de câbles dans les armoires de rue où les raccordements sont effectués. Des abonnés pâtissent encore de débranchements sauvages lors de la connexion d'un nouveau client, même si Romain Bonenfant, directeur général de la Fédération française des télécoms, le lobby des opérateurs, assure que leurs efforts «*commencent à produire*

PIERRE MANIÈRE

L'équipementier auto GMD va passer sous pavillon chinois

L'entreprise chinoise DSBJ va reprendre le groupe qui emploie 1 800 salariés en France

Est-ce le clap de fin ou celui du début pour l'équipementier automobile GMD et ses 5 000 salariés, dont 1 800 en France ? Depuis 2023, le groupe, surendetté, cherche un repreneur.

Mardi 13 mai, dans un communiqué, il a annoncé l'avoir trouvé : c'est l'entreprise chinoise DSBJ, basée à Suzhou, près de Shanghai, spécialiste des circuits imprimés après avoir débuté dans la tannerie, qui devrait devenir son seul actionnaire, une fois les autorisations réglementaires obtenues.

Alain Martineau, 78 ans, a créé GMD (Groupe Mécanique Découpage) en 1986. «*Nous avons un équipement dans chaque voiture française et dans 30 % des automobiles européennes*», assure le PDG, qui restera conseiller du nouvel actionnaire pendant trois ans. Avant l'arrivée de l'industriel chinois, le candidat au rachat le mieux placé était Montyon Capital, filiale d'Otium, le fonds d'investissement de Pierre-Edouard Stérim. Mais le milliardaire très conservateur a jeté l'éponge.

«*Je n'ai jamais rencontré M. Stérim, qui a l'air d'être un homme de convictions même si ce ne sont pas les miennes*», corrige M. Martineau. Il a négocié avec Pascal Lebard, de Montyon Capital, sous l'égide du comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI). Ce service, rattaché au ministre de l'économie et des finances, soutenait l'offre du fonds, arguant qu'il faut dissocier la politique des affaires. Révélée par *L'Humanité* en 2024, l'implication de M. Stérim dans le financement du projet Pericles, destiné à aider le Rassemblement national et Les Républicains à conquérir le pouvoir, passait moins bien auprès des représentants syndicaux de GMD.

Alain Martineau regrettait surtout que l'offre de Montyon n'ait qu'une dimension financière. «*Quand vous visitez les usines avec un financier, il regarde les comptes. Quand vous le faites avec un industriel, comme DSBJ, il regarde les machines. Même en chinois, on parle le même langage*», explique-t-il. Existe-t-il un risque technologique du fait de la nationalité du repreneur ? Un conseiller du groupe assure que ce dernier, fournisseur de Tesla en Chine et aux Etats-Unis, va apporter son savoir-faire à GMD. Le fondateur de l'équipementier note que le CIRI a été plus exigeant avec DSBJ qu'avec Otium Capital. «*Peut-être parce que la Chine est plus loin que la Belgique...*», ajoute-t-il, dans une allusion au domicile de M. Stérim.

Une porte-parole de GMD précise que «*le groupe DSBJ a pris des engagements juridiques forts auprès de l'Etat à travers une lettre d'engagement concernant la con-*

ÉNERGIE

Liquidation du premier fabricant français d'hydrogène décarboné

La société McPhy, qui avait inauguré le 13 juin 2024 à Belfort la première usine française d'électrolyseurs, des machines destinées à produire de l'hydrogène décarboné, a annoncé être acculée à la liquidation, dans un communiqué publié jeudi 15 mai. Aucune offre n'a été reçue par l'entreprise au cours du dernier mois malgré la procédure de conciliation qui donnait jusqu'au 9 mai à éventuels repreneurs pour se manifester. La société dit toutefois espérer une reprise partielle. — (AFP)

INDUSTRIE 139 postes menacés à la verrerie Saverglass du Havre

Le fabricant de bouteilles en verre haut de gamme Saverglass examine la possibilité de fermer l'un de ses deux fours au Havre (Seine-Maritime), ce qui entraînerait la suppression de 139 postes sur 480, selon un communiqué publié par la direction de l'entreprise jeudi 15 mai. Installé à Feuquières, dans l'Oise, le groupe verrier emploie plus de 3 800 personnes pour la conception, la fabrication et la décoration des bouteilles et carafes de luxe en verre pour vins et spiritueux. — (AFP)

Le Parlement belge autorise la relance du nucléaire

Les députés ont enterré, jeudi, une loi qui prévoyait l'arrêt total des centrales de Belgique en 2025 au plus tard

BRUXELLES - correspondant

Celui qui a été surnommé «Atomic Boy» savoure sa victoire : Mathieu Bihet, 33 ans, membre du Mouvement réformateur (droite libérale) et ministre belge de l'énergie depuis février, a décroché, dans la soirée du jeudi 15 mai, un vote favorable de la Chambre fédérale des députés pour abolir la loi de sortie du nucléaire.

Adopté en 2003, ce texte interdisait la construction de nouvelles installations et prévoyait un arrêt total des sept réacteurs du pays en 2025 au plus tard. Partiellement modifiée en 2013 et 2015 pour prolonger trois unités au-delà de la limite initialement fixée, la loi est donc enterrée. «L'idéologie s'est fracassée sur le mur des réalités et de toute manière, la désactivation envisagée ne correspondait à aucune logique industrielle», explique le ministre au *Monde*.

Même les partis écologistes Ecolo et Groen, membres de la précédente coalition, se sont résolus, en 2023, à envisager une prolongation de deux réacteurs, Tihange 3 et Doel 4, jusqu'en 2035.

La nouvelle coalition de centre droit, dirigée par le nationaliste flamand Bart De Wever, espère désormais prolonger Tihange 3 et

Doel 4 jusqu'en 2045 et développer de nouvelles capacités, jusqu'à 4 gigawatts (GW). De quoi couvrir les besoins de 4 millions de personnes. La réouverture éventuelle d'unités déjà mises à l'arrêt (Tihange 1, Doel 1 et 2) est également évoquée par le programme du gouvernement.

«J'ai mangé mon pain noir en défendant le nucléaire. Mais les conséquences de l'invasion russe en Ukraine ont bien illustré notre dépendance aux énergies fossiles, russes en particulier», sourit le ministre qui se dit partisan de ce qu'il appelle le «et, et» : et le nucléaire et les renouvelables. «Avec, dit-il, l'objectif d'une réindustrialisation des territoires grâce à une électrification bas carbone, à des prix contrôlés, avec une sécurité d'approvisionnement.»

Multiples revirements

«Le vote de la loi intervient jeudi, c'est l'ouverture du champ des possibles», souligne M. Bihet. Nous pourrons désormais solliciter des opérateurs industriels pour maintenir le nucléaire dans notre "mix énergétique". Et notamment Engie, propriétaire et opérateur du parc nucléaire, mais qui veut sortir de l'atome civil. Les multiples revirements belges en vingt ans ont agacé ses dirigeants et seule une intervention de l'Elysée, en

«L'idéologie s'est fracassée sur le mur des réalités»

MATHIEU BIHET
ministre belge de l'énergie

juin 2023, avait permis d'éviter une rupture entre Alexander De Croo, le premier ministre de l'époque, et Catherine MacGregor, directrice générale de l'énergéticien.

Un compromis avait débouché sur la prolongation de dix ans de deux réacteurs et le partage entre l'Etat belge et le groupe français des coûts et des investissements pour leur relance. Engie obtenait la garantie d'un prix de vente minimal et acceptait de verser 15 milliards d'euros pour le traitement des déchets radioactifs. Un montant largement insuffisant, selon les écologistes, mais M. Bihet met en avant une recherche menée par le centre d'études nucléaires de Mol visant à une possible réutilisation de l'uranium usé comme matière première.

L'accord de 2023 laissait toutefois beaucoup de questions en suspens, notamment celle de la compensation de la perte de 4 GW à la suite de la fermeture de cinq

autres réacteurs. L'essor de l'éolien en mer du Nord reste d'autant plus incertain que le coût d'un projet au large des côtes belges a explosé, passant de 2,2 à quelque 8 milliards d'euros.

Pour le reste, outre la nécessité de convaincre Engie d'aller au-delà de ce qui a déjà été négocié en vue de la relance d'autres réacteurs, les moyens de développer de nouvelles capacités ne sont pas déterminés. M. Bihet convient qu'un nouveau modèle industriel devra être défini mais reste prudent quant à son contenu. Sans rien s'interdire, il cite des projets de petits réacteurs modulaires, des prototypes de réacteurs rapides refroidis au plomb, voire l'éventuelle relance d'unités déjà mises hors service, et même la construction de nouvelles centrales.

«Nous aurons une discussion avec des opérateurs, dont Engie, qui a d'autres activités en Belgique, précise le ministre. Nous entretenons de bonnes relations avec l'entreprise et j'espère qu'une négociation sera possible, mais je n'ignore pas que sa stratégie a changé.» Le premier ministre, Bart De Wever, qui a déjà évoqué les questions énergétiques avec le président Emmanuel Macron, devrait, quant à lui, rencontrer prochainement Mme MacGregor. ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS

Laurent Vallet reconduit à la tête de l'INA pour un troisième mandat

Le PDG de l'Institut national de l'audiovisuel a été prolongé pour cinq années supplémentaires lors du conseil des ministres

En place depuis 2015, Laurent Vallet va donc rester à la tête de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) pour un troisième mandat de cinq années supplémentaires. Il va ainsi rejoindre le club très fermé des dirigeants de l'audiovisuel public reconduits à deux reprises après une première nomination : Delphine Ernotte Cunci, présidente-directrice générale (PDG) de France Télévisions prolongée mercredi 14 mai, et Marie-Christine Saragosse, PDG de France Médias Monde, en 2023.

A la différence de ces dernières, choisies par l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique, la nomination du PDG de l'INA n'est pas le fruit du même processus, l'INA étant un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), et non une société anonyme. C'est sur proposition de la ministre de la culture, Rachida Dati, que M. Vallet, 55 ans, a été prolongé lors du conseil des ministres, jeudi 15 mai, à cinq jours de la fin de son second mandat.

«En privilégiant la continuité, cette décision exprime la volonté d'une stabilité renforcée de la gouvernance des entreprises audiovisuelles publiques françaises face au rythme effréné des mutations auxquelles elles doivent faire face», a écrit le PDG dans un courriel aux salariés, jeudi. Si M. Vallet était, dans un premier temps, resté prudent vis-à-vis du projet de fusion des entreprises de l'audiovisuel public porté par Mme Dati en 2024, il soutient désormais le projet de holding qui chapeauterait France Télévisions, Radio France et l'INA, arguant, en interne, que ce dernier risquerait d'être affaibli en étant «en dehors».

Au-delà de ses missions d'archivage de l'audiovisuel et de formation professionnelle, l'INA a été transformé, au cours de ces dix dernières années, en média patrimonial et «redynamisé grâce à une stratégie efficace d'editorialisation des archives audiovisuelles», selon un rapport de la Cour des comptes de 2024.

Sous l'impulsion de ce diplômé de Sciences Po, HEC et l'ENA, l'établissement est devenu plus actif et visible sur les réseaux sociaux, revendiquant 2 milliards de vidéos vues en cumulé en 2024 (en hausse de 20 % par rapport à 2023). Des programmes valorisant les archives ont vu le jour en ligne ou à la télévision («Rembob'INA», sur LCP). «Le projet porté par M. Vallet a permis de dépasser l'image de l'INA à court terme, mais, dans le temps long, il ne peut emporter l'ensemble des équipes», estime Pierre Cortese, délégué syndical FO-INA.

Sentiment de malaise

Une plateforme de visionnage payante appelée Madelen – avec environ 11 000 programmes – a aussi été lancée en 2020 et totalise, quatre ans après, plus de 80 000 abonnés. En interne, certains s'interrogent néanmoins sur le choix d'acheter les droits de séries américaines, telles que «Starcky et Hutch», ce qui détonne avec la ligne éditoriale de l'INA.

Afin de diversifier les sources de revenus, M. Vallet veut que l'EPIC devienne pionnier dans l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) génératrice, suscitant des inquiétudes à l'INA. «Il n'y a toujours pas de cartographie des métiers qui vont être touchés par l'utilisation des IA», observe Isabelle Pegurri, déléguée syndicale de la CGT-INA.

Objet de satisfaction de la direction, les comptes 2024 ont été approuvés le 23 avril par le conseil d'administration. Ils sont à l'équilibre pour la dixième année d'affilée, malgré une baisse en cours d'année de près de 3 millions d'euros de la dotation de l'Etat, laquelle s'est élevée à 105 millions d'euros. Le tout pour un chiffre d'affaires en hausse de 2,3 % par rapport à 2023, à 43 millions d'euros, un record. «A quel prix», s'étranglent des salariés sous couvert d'anonymat, évoquant un sentiment de malaise au sein de la direction éditoriale depuis début 2025 – un service d'environ 90 personnes (CDI, CDD, intermittents), sur les près de 950 salariés de l'INA.

Une lettre ouverte a été envoyée, début avril, à la direction pour l'alerter sur la «défiance» entre les salariés et les dirigeants, alors que les syndicats dénoncent un dialogue social réduit au minimum. «Nos conditions de travail se dégradent», notaient les documentalistes, journalistes, producteurs et techniciens, estimant être «trop peu nombreux pour faire face à la charge demandée». «Il y a une inadéquation entre les ambitions affichées et les moyens dont nous disposons», dit Patrice Pheron, délégué CFDT.

Certains salariés dénonçaient le «management toxique» mis en place par le directeur éditorial, Antoine Bayet. Arrivé en 2019, il incarne la réorganisation de 2021, voulue par M. Vallet. La lettre ouverte déplorait une «absence d'empathie, d'ouverture, de transparence» et un management «descendant, violent, dur, méprisant». Une nouvelle réunion plénière doit avoir lieu le 27 mai. ■

BRICE LAEMLE



PERTES & PROFITS | SANOFI
PAR ISABELLE CHAPERON

Potion amère

(Rhône), prépare d'autres investissements importants en France.

C'est souhaitable car, même si l'actionnariat français représente moins de 20 % de son capital, Sanofi aurait tort d'oublier ce qu'il doit à la France, au-delà des aides publiques. Jean-François Dehecq, proche de Jacques Chirac, a bâti le groupe en rassemblant une collection de petits labos, avec la bénédiction de L'Oréal et des pouvoirs publics. Et quand, en 2004, le suisse Novartis a voulu entraver la fusion entre Sanofi et Aventis, c'est le gouvernement tricolore qui a fait barrage.

Il en découle une forme de contrat moral entre le pays et son champion auquel doit veiller Frédéric Oudéa, le président de Sanofi, avec la ferveur du laborantin face à ses éprouvettes. Car ces liens s'effilochent depuis le départ de M. Dehecq, en 2010. En 2014, le déménagement du patron de Sanofi, Christopher Viehbacher, à Boston (Massachusetts) avait ulcéré Paris. En 2020, Paul Hudson, le directeur général actuel, avait suscité la controverse après une interview à Bloomberg laissant entendre que les Américains bénéficiaient les premiers d'un éventuel vaccin développé par Sanofi contre le Covid-19.

A l'heure où les sirènes américaines ou chinoises donnent de plus en plus de voix, Sanofi est suffisamment puissant pour donner des gages aux uns et aux autres. Mais pas juste «un morceau de sucre» pour la France, comme disait Mary Poppins. ■

Le Monde | Ateliers

COMPRENDRE L'ÉVOLUTION DE LA LANGUE FRANÇAISE

Du latin à l'écriture inclusive

avec Anne Abeillé et Gilles Siouffi, linguistes

COURS EN LIGNE



Plongez dans les origines et l'évolution du français à travers le temps avec Anne Abeillé et Gilles Siouffi, linguistes et membres du collectif *Les linguistes atterrées*. Deux heures de cours pour comprendre comment le français est né, s'est transformé, a voyagé à travers le monde. Comment les règles de grammaire se sont imposées, comment les réformes de l'orthographe se sont succédées, jusqu'aux révolutions récentes de l'écriture inclusive ou des émojis. Que nous dit notre langue des époques et des pays qu'elle traverse : c'est ce que proposera ce cours riche et pédagogique.

ATELIERS.LEMONDE.FR



PLEIN CADRE

La tech européenne s'invente à Munich

La capitale bavaroise voit se développer des start-up de l'espace et de la défense, qui espèrent accélérer l'innovation et la coopération dans des domaines d'ordinaire dominés par les logiques nationales

MUNICH (ALLEMAGNE) - envoyée spéciale

Dans la salle de montage, un immense drapeau européen a été accroché au-dessus de la capsule spatiale en construction, Nyx, qui paraît en comparaison bien petite. Ce n'est pas une simple décoration. A Planegg, dans la banlieue de Munich, la start-up spatiale The Exploration Company (TEC) a mis l'Europe au cœur de sa stratégie : fondée par la Française Hélène Huby, l'entreprise a son siège en Allemagne, mais aussi une équipe à Bordeaux, et une autre à Turin, en Italie. A l'exception d'un cadre américain, le directoire est franco-allemand.

« Pour nous, la coopération européenne est une évidence », souligne Victor Maier, directeur des affaires publiques chez TEC. L'ingénieur de 33 ans, né en Bavière, est lui-même francophone. La start-up profite du vent nouveau qui souffle sur l'industrie européenne : alors que les Etats-Unis se détournent de l'Europe et remettent en cause leur participation à l'OTAN, l'autonomie stratégique et la souveraineté industrielle sont des urgences des gouvernements européens. L'espace et la défense, cités par le rapport Draghi comme des enjeux de compétitivité, deviennent des terrains prioritaires d'investissements. L'institut économique de Kiel, spécialiste des questions de défense, a annoncé, mardi 13 mai, qu'il remettrait son Prix de l'économie mondiale 2025 à Hélène Huby.

Berlin, qui a longtemps négligé le thème de l'espace en tant qu'outil de souveraineté, le laissant à la France, leader européen en matière spatiale, est en train de changer de braquet. Avec l'agression russe en Ukraine, l'Allemagne a compris combien les infrastructures spatiales, pour lesquelles l'Europe est très dépendante des Etats-Unis, étaient d'importance systémique dans la défense, la navigation et les satellites.

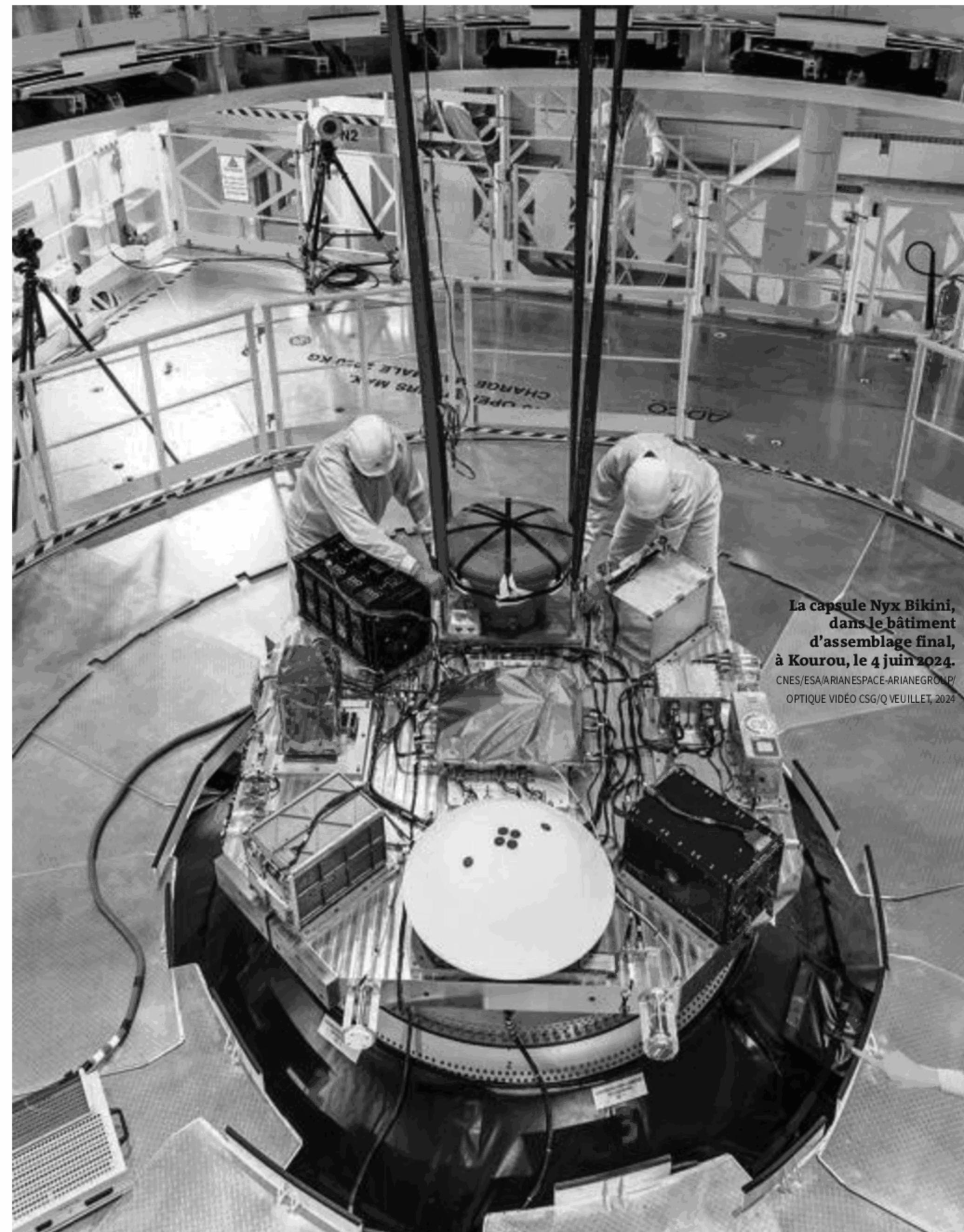
Le mot « souveraineté » est désormais dans tous les discours. Le gigantesque plan d'investissement dans l'armement et les infrastructures adopté par Berlin mi-mars, qui devrait atteindre 1 000 milliards d'euros sur une décennie, peut changer la donne. Signe des grandes ambitions de Berlin sur ce sujet, le ministère de la recherche du gouvernement nommé le 6 mai a été étendu à la technologie et à l'espace. Il a été confié à Dorothee Bär, membre de l'Union chrétienne-sociale (CSU), la branche bavaroise de l'Union

chrétienne-démocrate, le parti du chancelier, Friedrich Merz. Cette nomination ne doit rien au hasard : le portefeuille correspond parfaitement au modèle économique bavarois. Celui-ci mêle recherche de pointe et innovation « deeptech » (quand des avancées scientifiques sont mises sur le marché par des start-up) à un écosystème traditionnel construit autour de l'automobile, de l'aéronautique et de la défense. Autour de Munich, sont installés les groupes Airbus, MTU (moteurs d'avion), Hensoldt (électronique de défense), Diehl (missiles) ou le franco-allemand KNDS (chars). Ce pôle voit se développer des jeunes pousses franco-allemandes et européennes qui espèrent accélérer la coopération dans l'espace et la défense, en général dominés par les logiques nationales.

CLIENTS PUBLICS ET PRIVÉS
TEC est l'une d'entre elles. Sa patronne Hélène Huby, arrivée dans le secteur en 2013 après un passage chez Airbus à Brême, est parvenue en quelques années à convaincre les investisseurs de la pertinence de son idée : une capsule modulable et réutilisable made in Europe, appelée « Nyx », conçue par une équipe internationale. En juin, selon les plans, Nyx sera envoyée dans l'espace avec une charge vendue de 300 kilos, un an après un premier lancement test. Nyx pourra, à terme, alimenter les stations spatiales, et revenir sur Terre.

La société a signé pour 800 millions d'euros de contrats avec des institutions comme l'Agence spatiale européenne et les agences spatiales française (CNES) et allemande (DLR), mais aussi des entreprises privées, qui font tester, parfois de manière surprise, leurs produits en apesanteur. « Un de nos clients, cette année, est une entreprise européenne de cosmétiques qui envoie des échantillons de cheveux et utilise l'environnement unique de l'apesanteur pour développer un nouveau shampoing », raconte Victor Maier.

La Bavière soutient sans complexe ses entreprises par le biais de sa banque publique régionale et de ses fonds d'investissement



La capsule Nyx Bikini, dans le bâtiment d'assemblage final, à Kourou, le 4 juin 2024.
CNES/ESA/ARIANE ESPACE-ARIANE GROUP/OPТИQUE VIDÉO CSG/Q VEUILLET, 2024

Au-delà des questions de souveraineté, TEC espère profiter d'un marché privé du spatial en plein essor dans le monde : de 320 milliards d'euros en 2021, il pourrait monter à 1 250 milliards d'ici à 2040, selon un rapport du cabinet Roland-Berger, avec des applications dans l'agriculture, l'automobile, la santé, les biens de consommation. Le spatial devient une nouvelle frontière de l'industrie.

Isar Aerospace, fondé à Munich en 2018, espère aussi profiter de ce mouvement. La start-up a remporté un succès d'étape, le 30 mars, en opérant un vol test de trente secondes de Spectrum, la première fusée privée européenne, depuis la Norvège. Spectrum, également fabriquée à Munich à partir de procédés d'impression 3D, pourrait devenir la première alternative privée européenne à Ariane et à Vega, permettant des lancements plus nombreux et plus flexibles. Comme TEC, Isar a joué la carte européenne dès le départ : son fondateur, Daniel Metzler, est autrichien, son directeur des opérations est le Français Alexandre Dalloneau, qui a rejoint l'entreprise dès 2020, après avoir dirigé des lancements par Arianespace, Vega et Soyuz. Quarante nationalités y travaillent.

Helsing, start-up spécialisée dans les drones guidés par l'intelligence artificielle (IA), fondée en 2021, a aussi un directoire européen, principalement franco-allemand. Crée à Munich, implantée aussi en France et au Royaume-Uni, elle a annoncé le 10 février un partenariat avec Mistral AI. « L'Europe doit développer ses propres forces géopolitiques, nous investissons notre argent et

nos talents », confiait à cette occasion Gundbert Scherf, le patron de la société, au quotidien *Handelsblatt*. Dans le spatial et dans l'armement, le savoir-faire industriel allemand et européen – la précision mécanique et la capacité de maîtriser des productions – se révèle précieux, quand elle est associée à des compétences de pointe en informatique, et à la capacité d'attirer des talents.

C'est ce mélange rare qu'offre Munich, en raison de sa structure industrielle ancienne : les groupes établis comme Siemens ou le constructeur BMW apportent aux jeunes pousses une demande, un savoir-faire, mais aussi une puissance financière. L'Université technique de Munich (TUM), qui forme de nombreux ingénieurs en informatique et en mécanique, joue un rôle prépondérant dans le passage de la recherche fondamentale aux applications. Ses étudiants créent des start-up directement au sein de l'université, sur le modèle de Stanford, en Californie.

CONCURRENCE ENTRE LÄNDER
Le centre d'innovation de la TUM, baptisé « UnternehmerTUM », fondé en 2002 par Helmut Schönenberger, et cofinancé par Susanne Klatten, héritière de la famille propriétaire de BMW, a été classé en 2025 premier incubateur européen par le *Financial Times* pour la deuxième année d'affilée, devant d'autres sites de premier plan comme Station F et HEC, à Paris, et Founders Factory, à Londres. Les fondateurs d'Isar Aerospace, de Flex (application de transport), de Celonis (logiciels de service aux entreprises, la start-up la mieux valorisée d'Allemagne), du service

Le savoir-faire industriel allemand se révèle précieux contre l'illusion du tout-numérique

cours ordolibéral dont se parent souvent les conservateurs de la CSU, au pouvoir en Bavière depuis 1945. « La Bavière s'est toujours impliquée dans l'économie, par un soutien marqué aux entreprises, et beaucoup d'investissement dans la recherche, plus qu'ailleurs », rappelle Monika Schnitzer, présidente du conseil allemand des experts économiques, elle-même professeure à l'université Louis-Maximilien de Munich.

Si le succès de l'écosystème de Munich et de sa région est indéniable, le modèle a ses limites. « La tech allemande fonctionne encore trop en silo, avec plusieurs centres, on perd parfois en efficacité. On est loin de la proximité de la Silicon Valley », regrette une source, critique dans l'administration bavaroise. C'est la loi du fédéralisme : les Länder, si prompts à agiter leurs réussites régionales, ont tendance à être dans la compétition.

Heilbronn, dans le Bade-Wurtemberg, qui cultive de grandes ambitions dans l'IA, est à 300 kilomètres de Munich.

Munich profite aussi d'un « effet Bavière » : le Land, qui se qualifie d'« Etat libre », a une ambition économique et technologique beaucoup plus marquée que les autres régions allemandes. En 2019, la région a fait voter un imposant « agenda high-tech », doté de 5,5 milliards d'euros d'ici à 2027, pour financer 1 000 nouvelles chaires universitaires dans les domaines de l'intelligence artificielle, de la physique quantique, de l'aéronautique et les technologies dites « vertes » (« cleantech »), un effort sans équivalent outre-Rhin.

La Bavière pratique sans complexe une politique industrielle affirmée, en soutenant ses entreprises par le biais de sa banque publique régionale et de ses fonds régionaux d'investissement. Un activisme proche des pratiques françaises, qui tranche avec le dis-

cours ordolibéral dont se parent souvent les conservateurs de la CSU, au pouvoir en Bavière depuis 1945. « La Bavière s'est toujours impliquée dans l'économie, par un soutien marqué aux entreprises, et beaucoup d'investissement dans la recherche, plus qu'ailleurs », rappelle Monika Schnitzer, présidente du conseil allemand des experts économiques, elle-même professeure à l'université Louis-Maximilien de Munich.

Si le succès de l'écosystème de Munich et de sa région est indéniable, le modèle a ses limites. « La tech allemande fonctionne encore trop en silo, avec plusieurs centres, on perd parfois en efficacité. On est loin de la proximité de la Silicon Valley », regrette une source, critique dans l'administration bavaroise. C'est la loi du fédéralisme : les Länder, si prompts à agiter leurs réussites régionales, ont tendance à être dans la compétition. Heilbronn, dans le Bade-Wurtemberg, qui cultive de grandes ambitions dans l'IA, est à 300 kilomètres de Munich.

Cette même fragmentation s'observe pour le financement : ni les fonds privés allemands ni les fonds publics régionaux ou fédéraux ne sont en mesure d'accompagner les start-up à maturité. A de rares exceptions près, ce sont des capitaux américains ou asiatiques qui interviennent pour financer leur croissance. Un écueil que la Commission européenne veut corriger par la création d'une « union de l'épargne et des investissements », capable d'apporter enfin un financement européen à des jeunes pousses aux structures déjà largement européanisées. ■

CÉCILE BOUTELET

Mutuelles : que valent les contrats à bas prix

Des organismes proposent des formules aux garanties réduites, mais plus accessibles

A 33 ans, Valentin, célibataire sans enfant et graphiste indépendant à Paris, a résilié sa mutuelle, trop onéreuse à son goût. «Pourquoi payer 45 euros par mois alors que je ne vais qu'une fois par an chez le médecin?», s'interroge-t-il. «Excédé» par la flambée des tarifs des complémentaires santé, il a préféré une offre minimalistre à 15 euros par mois le protégeant contre les frais d'hospitalisation en cas de coup dur.

En contrepartie, Valentin ne bénéficie plus des avantages de son ancienne mutuelle étiquetée «responsable». Ce type de contrat, apparu avec la loi du 13 août 2004 et qui doit respecter des plafonds et des plafonds de remboursement des soins, lui remboursait ses médicaments et ses consultations, en complément de la Sécurité sociale. Surtout, son ancienne complémentaire lui offrait un accès sans avance de frais et sans reste à charge à des équipements optiques, dentaires et auditifs grâce au dispositif 100 % santé, promesse d'Emmanuel Macron. «J'étais très bien couvert, mais je ne porte pas de lunettes, mes dents sont bien alignées et je n'ai pas de problème d'audition», argumente-t-il.

L'attitude des assurés qui agissent comme Valentin incite les organismes à se remettre en question. «C'est encore anecdotique

aujourd'hui, mais les assureurs réfléchissent à développer davantage de contrats non responsables, observe Olivier Moustakakis, cofondateur du comparateur en ligne Assurland.com. Plutôt que d'imposer un menu avec un socle de garanties trop large, il s'agit de moduler son contrat à la carte.»

Difficile, cependant, d'imaginer les seniors se passer de certaines garanties, les besoins augmentant avec l'âge. Alors qu'ils subissent de plein fouet l'inflation des primes, des formules moins chères sans être trop «dégarnies» émergent pour s'adapter à leur budget.

Pari gagnant

En juin 2024, l'assureur Solly Azar a lancé l'offre Eco budget, qui correspond grossièrement au contrat responsable, sans les avantages du 100 % santé. Cette formule, «raisonnable», selon la directrice de l'offre et de l'expérience client, Myriam Saada, couvre, en plus des frais d'hospitalisation, les soins courants ainsi que l'optique et le dentaire, dans la limite de certains plafonds.

En souscrivant cette offre, un senior de 65 ans en région parisienne économise une vingtaine d'euros par mois par rapport au tarif du contrat responsable. Le pari est gagnant: moins d'un an après sa commercialisation, cette formule représente 20 % des ventes de Solly Azar.

LE CONTRAT « RESPONSABLE » DOIT RESPECTER DES PLAFONDS ET DES PLANCHERS DE REMBOURSEMENT DES SOINS

Swiss Life devrait bientôt lui emboîter le pas avec une nouvelle offre dépourvue des garanties du 100 % santé. «Le but est de baisser significativement les primes en expliquant aux clients que s'ils n'ont pas de besoins spécifiques en optique, en audiologie ou en dentaire, il n'est pas nécessaire de se couvrir contre ces risques», justifie le directeur général prévoyance et santé Pierre François.

Mais ce qui semble avantageux à certains assurés jeunes ou seniors ne l'est pas forcément pour tous. Les salariés, par exemple, bénéficiant d'une couverture responsable dont le coût est au moins pour moitié supporté par l'employeur. S'agissant des travailleurs non salariés, mieux vaut bien faire ses calculs. «La loi Madelin permet de déduire une partie des cotisations du revenu imposable à la condition d'être couvert par un contrat responsable», rappelle Pierre François.

Qui plus est, l'arrivée sur le marché des contrats non responsables de nouvelle génération n'est pas vue d'un bon œil. «Il y a une individualisation des garanties que l'on va choisir et donc une baisse de la mutualisation qui fera qu'à la fin cela coûtera plus cher», redoute Séverine Salgado, directrice générale de la Fédération nationale de la Mutualité française.

Directeur technique et indemnisation de Malakoff Humanis, Thomas Colin n'envisage pas de suivre cette voie. «Le contrat non res-

ponsable présente un certain nombre de difficultés, il est notamment taxé à 20,27 %. Ajoutez les frais de gestion et l'on ne pourrait plus redistribuer que 83 % des cotisations à nos assurés», détaille-t-il.

Pour répondre aux contraintes budgétaires des assurés, il préfère retirer des contrats la prise en charge de l'ostéopathie ou d'autres médecines douces: «Elles ne relèvent pourtant pas du cahier des charges du contrat responsable. Si on les retire, on peut baisser les prix de 15 % à 20 %», estime Thomas Colin.

Les fédérations de complémentaires santé plaident pour une refonte du contrat responsable. «Il contient trop de garanties obligatoires, ce qui le rend trop coûteux», soulève Florence Lustman, présidente de France Assureurs. «Aujourd'hui, il est devenu un outil de régulation des dépenses de santé par la défense des pouvoirs publics», appuie Mme Salgado, faisant référence aux transferts de charges des soins dentaires de la Sécurité sociale vers les complémentaires à l'automne 2023. Et c'est compter sans le 100 % santé, largement financé par les complémentaires, dont le coût se répercute sur les cotisations.

«Si l'on poursuit l'inflation normative des contrats responsables en les obligeant à prendre en charge toujours plus, on va créer un marché des contrats non responsables», prévient Denis Raynaud, directeur de l'Institut de recherche et documentation en économie de la santé. Même le directeur général de l'Assurance-maladie, Thomas Fatome, a considéré que le contrat responsable doit être «allégé», lors d'une audition conduite par une mission parlementaire à l'Assemblée nationale, le 27 mars. Malgré les levées de boucliers, le socle de garanties va encore bientôt s'élargir avec la prise en charge des protections hygiéniques réutilisables. ■

CAROLINE ROBIN

98 %

C'est la part de contrats responsables souscrits par les assurés parmi l'ensemble des offres commercialisées sur le marché de l'assurance-santé en France, selon la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees). Moins taxés que les offres non responsables, à hauteur de 13,27 %, ils sont apparus en 2004 dans le but de réguler les dépenses de santé. Sur le papier, ils incitent les patients à un comportement plus vertueux, en les remboursant mieux s'ils respectent le parcours de soins coordonnés par le médecin traitant.

IMMOBILIER

A Nantes, le marché patine

Le moral des agents immobiliers nantais est en berne. Pourtant, avec son château emblématique, ses bords de Loire, ses rendez-vous culturels, comme La Folle Journée ou Les Machines de l'île, Nantes (325 000 habitants) a de quoi séduire. A deux heures de Paris en TGV et à moins d'une heure du littoral, la ville a été présentée comme l'une des plus agréables d'Europe par le *Time* en 2004. Cette attractivité a contribué à faire monter les prix de l'immobilier, avec une hausse de 27 % ces dix dernières années, selon le site Meilleurs Agents. «Tous les biens immobiliers se vendent et le Covid-19 nous a amené des TGV entiers de Parisiens qui voulaient s'installer à Nantes», explique Pascal Di Domenico, directeur d'agences chez Era.

Pour autant, depuis 2022, le marché s'est bloqué et ne semble pas redémarrer, contrairement à d'autres villes de la région, notamment celles situées sur le littoral. Les prix nantais ont pourtant diminué ces dernières années: - 15 % ces deux dernières années, selon Meilleurs Agents, mais «par endroits, la baisse atteint 20 %», précise Stanley Kollen, conseiller IAD à Nantes. Les prix moyens se situent désormais sous les 3500 euros du mètre carré pour les appartements et autour de 4 000 euros du mètre carré pour les maisons. «Les stocks de biens à vendre restent importants, même pour les biens haut de gamme, et les acheteurs



Blocages

Prix moyen d'un appartement

3 195 €/m²



Prix moyen d'une maison

4 319 €/m²



Variation des prix des appartements sur un an

- 6,1 %

sur cinq ans

- 9 %

Loyer moyen mensuel d'un appartement

14,5 €/m²



Rentabilité brute moyenne

5,4 %



Infographie Le Monde • Source : Meilleurs Agents

hésitent à s'engager», constate Caroline Louboutin, responsable de l'agence Sotheby's International Realty. Résultat: les belles maisons bien situées se vendent rarement au-delà de 1 million d'euros.

Moins d'investisseurs

Les agents immobiliers s'accordent pour dire que les acheteurs sont rares. Outre des prix qui restent élevés et une conjoncture nationale et internationale incertaine, certains pointent également du doigt le sentiment d'insécurité qui s'est développé dans la ville, au point que les acheteurs préféreraient acheter en périphérie. Autre explication avancée par les acteurs de l'immobilier: les établissements d'enseignement supérieur ne feraien plus le plein,

avec comme conséquence moins d'achats par les investisseurs qui louent à des étudiants. L'Agence d'urbanisme de la région nantaise indique que Nantes accueille actuellement 68 000 étudiants, soit une augmentation de 60 % ces vingt dernières années, portée par le développement d'établissements privés comme l'école de commerce Audencia.

Parmi les quartiers les plus prisés, on trouve le secteur de la cathédrale et du château des Ducs de Bretagne. Les prix y restent élevés: il faut compter 192 000 euros pour un studio avec mezzanine de 42 mètres carrés (4 500 euros du mètre carré) en parfait état en face de la cathédrale ou 230 000 euros pour un appartement de 56 mètres carrés (4 100 euros du mètre

carré) rue d'Orléans. Autres quartiers recherchés dans le centre: Monselet et les Hauts-Pavés. Dans ces secteurs situés à l'ouest du centre-ville et connus pour leurs beaux hôtels particuliers, on trouve des maisons de ville à proximité du parc de Procé et des appartements avec vue sur la Chézine, la rivière qui traverse la zone. Il faut compter entre 4 000 et 5 000 euros du mètre carré. «Tous les quartiers qui portent un nom de saint, comme Saint-Clément, Saint-Donatien ou Saint-Félix, sont aussi très demandés», indique Stanley Kollen. Ainsi, une maison de famille avec trois ou quatre chambres nécessite un ticket d'entrée de 600 000 euros.

Pour trouver moins cher, il faut s'éloigner vers les quartiers en reconversion, comme Pirmil-les-Isles, entre Nantes et Rezé, qui prévoit à terme la construction de 3 300 logements. Actuellement, il faut compter 3 000 euros du mètre carré. Même chose pour le quartier Doulon-Gohards, situé à l'est de Nantes, qui accueillera entre 2 500 et 2 700 logements, dont 45 % en accession. Les logements s'y vendent aux alentours de 2 000 euros du mètre carré. Enfin, au cœur de l'île de Nantes, le quartier de la République est en pleine transformation, avec 2 000 logements prévus au cœur de 5 hectares d'espaces verts. Il faut compter en moyenne 5 000 euros du mètre carré pour l'achat d'un bien neuf à Nantes. ■

NATHALIE COULAUD



SOS CONSO

CHRONIQUE PAR RAFAËLE RIVAIS

Etendoir défectueux et indemnisation

Le consommateur qui demande réparation des préjudices subis lors de l'utilisation d'un produit défectueux doit prouver que celui-ci «n'offre pas la sécurité à laquelle on peut légitimement s'attendre», comme le montre l'affaire suivante.

Dans la soirée du 22 juin 2019, M. X, 46 ans, déplie un étendoir pour y faire sécher le linge quand l'un des tubes sur lesquels il veut poser les vêtements se déboîte. Il tente de le remboîter, mais l'extrémité tranchante du morceau de métal lui sectionne deux tendons ainsi que la poulie de l'index gauche. Il s'évanouit. Ses enfants appellent leur mère, policière, qui rentre tout de suite du travail, accompagnée de deux collègues. Elle fait venir les pompiers, qui transportent le blessé aux urgences de l'hôpital du Havre (Seine-Maritime). La plâtre est refermée par six points de suture, mais une deuxième intervention sera nécessaire, le 14 octobre 2019, pour que le doigt puisse se replier. M. X devra reporter de plusieurs mois une formation de conducteur de tramway.

La société Teleshopping, qui importe l'étendoir de Corée du Sud, propose de lui rembourser le produit (62,98 euros), et de lui verser 2 500 euros, à titre de geste commercial. Ne sachant si il doit accepter cette indemnisation, il consulte la direction départementale de la consommation, qui lui propose d'interroger M. Bourdet, avocat normand spécialisé dans la réparation du préjudice corporel. «Je lui ai dit qu'au vu de sa blessure, la somme était ridicule», indique M. Bourdet. Sur son conseil, M. X demande en référé une expertise médicale. Puis, au vu du rapport de l'expert, assigne Teleshopping et son assureur, Axa, sur le fondement de la responsabilité du fait des produits défectueux, régis par les articles 1245 et suivants du code civil.

M. Bourdet affirme que l'étendoir est défectueux parce que les bords des tubes en sont coupants. Ce que ne précisent ni sa description ni son mode d'emploi, mais que signalent «un site Internet, Testé pour vous», et de nombreux avis de consommateurs – trois d'entre eux précisant que des accidents analogues à celui de M. X se sont produits. Lorsque l'assureur Axa objecte que M. X aurait dû manipuler l'étendoir avec des gants, comme le conseille la notice de montage, M. Bourdet répond qu'«un bon père de famille ne va pas, à chaque fois qu'un tube se déboîte, aller chercher des gants de travaux pour le remettre dans son manchon».

Le tribunal judiciaire du Havre lui donne raison. Il juge que, «compte tenu du caractère insuffisamment détaillé de la notice», le produit «ne présente pas la sécurité» à laquelle l'utilisateur peut s'attendre. Ce que la cour d'appel de Rouen, saisie par Axa, confirme, le 3 avril: elle condamne Axa à payer à M. X quelque 23 000 euros. ■

CLIGNOTANT



CRÉDITS À L'HABITAT

12 milliards d'euros octroyés en mars

Selon la Banque de France (données provisoires), le mois de mars a été marqué par un rebond sur le marché des prêts immobiliers, avec 12 milliards d'euros accordés, hors renégociations. C'est le plus haut niveau en deux ans. Ce montant reste très inférieur aux chiffres exceptionnels enregistrés de fin 2020 à mi-2022 (la barre des 20 milliards de production mensuelle avait été franchie plusieurs fois). Le premier trimestre s'affiche ainsi en nette hausse par rapport à la même période de 2024, avec 32,7 milliards octroyés (+ 52 %), mais stable par rapport au dernier trimestre 2024.

QUESTION À UN EXPERT

Quelles garanties pour un paiement différé des droits de succession ?

QUENTIN THOUÉRY DES HIVERNALS, avocat counsel, CMS Francis Lefebvre

Lorsque l'on hérite de la nue-propriété de biens (par exemple au décès d'un parent), on peut différer, en accord avec les autres héritiers, le paiement des droits de succession, jusqu'à l'extinction de l'usufruit ou la vente des biens. L'administration fiscale vous demandera des garanties. L'inscription d'une hypothèque légale sur les immeubles de la succession, si l'usufruit l'accepte, est souvent privilégiée. D'autres garanties sont envisageables, à condition d'être fiables et faciles à exécuter: nantissement de titres (cotés ou non) ou de contrats d'assurance-vie, caution bancaire, etc. Comment choisir? Différents enjeux sont à considérer. La dette fiscale devra être suffisamment couverte, pour éviter que l'administration n'appelle un complément de garantie. En tant que prêteur, le Trésor exige en effet une marge de sécurité couvrant la variation de valeur des garanties – des actions seront jugées moins sûres qu'un immeuble. La valorisation de la garantie devra être justifiée annuellement. Les frais de garantie sont aussi à prendre en compte – un nantissement coûtera moins cher qu'une hypothèque. Enfin, proposer en garantie un bien que l'on prévoit de vendre n'est pas nécessairement un obstacle, notamment s'il est remplacé, à la vente, par d'autres garanties. ■

A Gaza, la jeune femme et la mort

Sepideh Farsi immortalise ses conversations avec la photojournaliste Fatima Hassouna, tuée dans une frappe

PUT YOUR SOUL ON
YOUR HAND AND WALK
ACID

Elle aurait dû être là, mais, à la place, la cinéaste Sepideh Farsi a brandi une photo. Celle d'une jeune femme au sourire éclatant, au doux visage encadré par un voile. Dans la salle, à Cannes, jeudi 15 mai, vers 20 heures, les spectateurs se sont levés pour saluer la mémoire de la photojournaliste gazaouie Fatima Hassouna, également appelée «Fatem» : le 16 avril, à l'âge de 25 ans, elle est morte, avec plusieurs de ses proches, dans le bombardement de l'immeuble où elle habitait, dans le quartier d'Al-Touffah, dans le nord de la ville de Gaza.

Dans ce genre de moments, le public de festival se sent aussi concerné qu'impuissant. La présidente du jury de la compétition cannoise, Juliette Binoche, a rendu hommage à «Fatem», lors de la cérémonie d'ouverture, le 13 mai. La veille, une tribune publiée dans *Libération*, réunissant plus de 300 noms du cinéma (Pedro Almodovar, Leïla Bekhti, David Cronenberg, Adèle Exarchopoulos, Ruben Östlund, etc.), dénonçait le «silence» sur Gaza.

Le nom de Fatima Hassouna s'ajoute à ceux des 200 journalistes tués depuis le début de l'offensive israélienne, en représailles aux attaques du Hamas, le 7 octobre 2023. Depuis cette date, Fatima Hassouna documentait le quotidien des habitants de l'enclave, dont Israël interdit l'accès aux journalistes étrangers.

Lente disparition d'une image

Reste le documentaire dont elle est l'héroïne, *Put Your Soul on Your Hand and Walk*, de l'Iranienne Sepideh Farsi, née en 1965, réfugiée en France. Le film est présenté dans la section parallèle de l'ACID (Association du cinéma indépendant pour sa diffusion) et devrait sortir en salle le 24 septembre, distribué par New Story. La mort de Fatima Hassouna est survenue au lendemain de l'annonce de la sélection du film à Cannes.

Sepideh Farsi a précisé que l'habitation de «Fatem» a été la cible d'une attaque israélienne, citant les conclusions du Forensic Architecture, basé à la Goldsmiths University de Londres. Ce collectif de chercheurs et d'architectes utilise des données spatiales



Fatima Hassouna et Sepideh Farsi (en bas). Image extraite du film « Put Your Soul on Your Hand and Walk ». NEW STORY

pour enquêter sur des violences d'Etat, des violations de droits humains, etc., et ses rapports sont régulièrement présentés devant les tribunaux. «Je ne sais pas comment on peut décrire des gens qui donnent des ordres pareils, pour éliminer une jeune femme qui fait juste des photos. Est-ce que ces images dérangent autant? Il faut croire que oui», a réagi la cinéaste.

Pendant le Festival, les photographies de Fatima Hassouna sont exposées à l'hôtel Majestic, sur la Croisette, ainsi qu'au pavillon palestinien (Village international Pantiero). «Fatima disait: "Je voudrais une mort bruyante, éclatante, je ne veux pas être un chiffre à la dernière page d'un journal." (...) Vous allez la rencontrer, elle est brillante», a ajouté la réalisatrice, avant la projection.

Pendant un an, Sepideh Farsi a filmé ses conversations avec «Fatem», qui n'a jamais rien vu d'autre que Gaza. Le film raconte cette amitié entre les deux femmes.

mes, qui ont discuté par conversation vidéo. Sepideh Farsi a dû sans doute toujours craindre pour la vie de son amie, repousser l'éventualité, croire aux miracles, tout en pressentant que le film d'amitié deviendrait aussi un tombeau cinématographique. On ne sait pas si, de mémoire de spectateur, on a déjà vécu ça : le temps d'un film comme un compte à rebours, où chaque seconde enlève un peu plus de vie, de joie, au visage d'une jeune femme. Un film qui raconte, en somme, la lente disparition d'une image.

Petite fenêtre pixelisée
Avant qu'elle ne soit assassinée, on avait déjà tout pris à «Fatem», «les grandes comme les petites choses». La nourriture, l'insouciance, l'avenir. Comme tous les Gazaouis, elle a perdu des dizaines de proches, morts sous les bombardements de l'armée israélienne. Seulement, «Fatem» sourit encore. C'est un trait commun des grands documentaires

sur les populations en guerre massacrées : ils sont tous, aussi, des grands films sur la vie. Car, avant de disparaître, «Fatem» apparaît et s'éternise sous nos yeux, dans ce film qui cherche à enregistrer pour toujours les pensées

Le film se tient sur le fil effroyablement fragile, au bord de rompre, qui relie un monde en paix avec un coin d'enfer

et la vie d'une jeune Gazaouie, et nous branché à ce qu'il manquera toujours au royaume de l'informationnel : l'intimité, l'impression de toucher du doigt une vie et, à travers elle, toutes les autres.

Put Your Soul... est l'histoire d'une jeune fille qui, étrangement, vit : elle écrit des poèmes, rêve de voyager. C'est de cette petite fenêtre pixelisée, emblème de la prison où elle se trouve, que «Fatem» se raconte, et nous rend attentifs à la moindre chose qui entre dans le cadre : les voiles de différentes couleurs qui encadrent et illuminent différemment son visage, le sourire timide d'un jeune frère (tué, lui aussi), la fumée qui s'échappe d'un immeuble bombardé, un paquet de chips surgissant au milieu de la famine.

En face, Sepideh Farsi, iPhone à la main, offre aussi quelques vues sur son environnement immédiat : des appartements cosy, bien décorés, au Canada, au Caire, à Paris, un chat à qui il faut ouvrir la porte, la liberté de circuler, l'électricité, cette paix qui, habituellement, se passe de mots et qui, ici, résonne cruellement. Le film se tient tout entier sur le fil effroyablement fragile, au bord de rompre, qui relie un

monde en paix avec un coin d'enfer. Une communication qui ne tient qu'à un fil, soumise aux aléas de la connexion Internet à Gaza : très souvent, le visage de «Fatem» se fige, disparaît, se dilue dans un poudroiement de pixels, poésie folle du numérique, qui dit ici la mort. Des bouts de phrases sont engloutis, la connexion craque. Ecran noir.

Sepideh Farsi veut filmer ça : cette spectralité, cette basse définition à la texture funèbre prend en charge de manière stupéfiante la tragédie de «Fatem». La jeune femme sourit de moins en moins, s'éteint, se sent distraite, explique-t-elle, ce qui l'empêche de réagir aux événements. L'amie iranienne lui dit : «Je suis en train de perdre.» ■

CLARISSE FABRE
ET MURIELLE JOUDET

Documentaire français,
palestinien, iranien
de Sepideh Farsi (1h 50).
En salle le 24 septembre.

Dominik Moll signe un film courageux sur les violences policières

Lors des manifestations des «gilets jaunes», en 2018, une enquête doit retracer le contexte d'un tir des forces de l'ordre ayant blessé un jeune

DOSSIER 137
SÉLECTION OFFICIELLE
En compétition

Toute programmation de festival a sa part d'utopie, et la sélection officielle de la 78^e édition cannoise semble être animée, au vu de certaines œuvres sélectionnées, d'un désir de pacification et de construction d'un petit monde, sinon meilleur, du moins en quête de dialogue.

En lice pour le Palme d'or, *Dossier 137*, de Dominik Moll, avec Léa Drucker dans le rôle d'une enquêtrice de l'IGPN, la «police des polices», réussit à rendre lisible le débat qui fait rage sur la question des violences policières et, à ce titre, fait œuvre d'apaisement. Même si le film fera sans doute polémique, puisqu'il montre la difficulté d'incriminer les forces de l'ordre,

même lorsqu'une enquête étayée permet d'établir des manquements graves. Léa Drucker incarne une sorte de justicière empêchée dans son travail. Dominik Moll signe, de fait, un film courageux sur un sujet inflammable.

Un grain de sable, dans la machine bien rodée de ce *Dossier 137*, s'est glissé à la veille de l'ouverture du Festival : le délégué général, Thierry Frémaux, a été informé que l'un des acteurs, Théo Navarro-Mussy (qui joue un policier suspect de la BRI, la brigade de recherche et d'intervention), avait été accusé, en 2023, de violences sexuelles par trois anciennes compagnes – ce qu'ignoraient le réalisateur ainsi que la productrice du film, Caroline Benjo (Haut et Court), comme celle-ci l'a expliquée à *Télérama*. Si la plainte a été classée sans suite, les trois plai-

gnantes ont l'intention de déposer un recours en se constituant partie civile. L'affaire n'étant pas close, le Festival a décidé que l'acteur ne serait pas accueilli à Cannes. La montée des marches, jeudi 15 mai, s'est donc faite sans lui.

Travail d'équilibriste

Mais revenons au film : on imagine le travail d'équilibriste qu'a dû être l'élaboration du scénario, coécrit avec Gilles Marchand, tant le sujet est sensible. Le tandem avait déjà travaillé sur *La Nuit du 12* (2022), dévoilé à Cannes Première, polar sur un féminicide et grand succès public. Ce qui vaut aujourd'hui à Dominik Moll les honneurs de la compétition.

Dossier 137 est porté par une Léa Drucker irradiant d'une autorité naturelle. Celle d'une enquêtrice de l'IGPN, dénommée Stéphanie

Bertrand, qui n'a pas besoin de hausser le ton en face de ses collègues, sur lesquels elle est amenée à enquêter. Son métier est ingrat et difficile, mal vu en interne, dans un contexte où les policiers se sentent mis sur la sellette, après avoir été considérés comme des héros lors des attentats de 2015. Tout ceci est rappelé, l'air de rien, au fil des répliques, dans ce long-métrage qui entend faire œuvre de pédagogie.

Nous sommes en décembre 2018, au lendemain d'une manifestation des «gilets jaunes» sur les Champs-Elysées, à Paris. Un jeune homme, Guillaume Girard (Côme Peronnet, un beau et nouveau visage), venu manifester en famille depuis Saint-Dizier (Haute-Marne), a reçu un tir de LBD (lanceur de balles de défense) dans la tête, en fin d'après-

midi, alors qu'il n'avait pas de comportement hostile (selon l'expression consacrée) à l'égard des forces de l'ordre. Il était accompagné d'un copain (Valentin Campagne), lequel a couru plus vite, échappant aux tirs.

Montage fluide, entretiens au cordeau et codes du polar, sans fumée de cigarette. Moll met le spectateur pour ainsi dire au cœur de l'enquête. La caméra plonge dans l'ordinateur de l'enquêtrice où sont «épluchées» les caméras de surveillance susceptibles d'avoir enregistré la scène du tir. Le film fait entendre le langage de la procédure judiciaire et celui des policiers incriminés, lesquels trouvent toujours un argument pour justifier le recours aux armes. Ça fait froid dans le dos, et le regard bleu glacier de l'enquêtrice se fait plus dur encore.

Ajoutons un détail, qui n'en est pas un : Stéphanie Bertrand est originaire de Saint-Dizier, comme la victime du tir, et comme la mère de celui-ci (Sandra Colombo). En tirant ce fil, Dominik Moll tente une possibilité de dialogue entre Paris et le reste du pays, sans trop croire. Entre la capitale et la banlieue aussi, avec ce personnage de femme de chambre d'un grand hôtel (*Guslagie Malanda*, d'une présence toujours stupéfiante). A ce titre, *Dossier 137* charrie une forte mélancolie, avec ses plans silencieux sur les pavillons et ces regards d'habitants qui en disent long sur leur découragement. ■

CL. F.

Film français de Dominik Moll.
Avec Léa Drucker, Jonathan Turnbull, Guslagie Malanda (1h 55). En salle le 19 novembre.

«Quand tu deviens un personnage public, tu perds de ton humanité»

Le chanteur de U2 est sur la Croisette pour présenter «Bono. Stories of Surrender», d'Andrew Dominik

ENTRETIEN

Bono, chanteur du groupe U2, présente, vendredi 16 mai, à Cannes, le film documentaire *Bono. Stories of Surrender*, consacré à l'adaptation théâtrale de son livre de souvenirs, *Surrender. 40 chansons, une histoire* (Fayard, 2022). Loin des stades où il triomphe avec son quatuor, l'Irlandais, accompagné d'une violoncelliste, d'une harpiste et d'un préposé aux machines et percussions, se livre à un monologue intimiste mêlant drame et drôlerie, narration et chansons, filmé en gros plans immersifs par le réalisateur Andrew Dominik (*L'Assassinat de Jesse James par le lâche Robert Ford*, 2007). Entretien par visioconférence, le 11 mai, avec le militant et rock star, d'Amsterdam, où il a fêté la veille son 65^e anniversaire.

Votre processus d'introspection a-t-il débuté à l'époque de l'album de U2 «Stories of Innocence» (2014), où vous replongiez dans vos souvenirs d'enfance ?

Oui, mais une chanson comme *City of Blinding Lights*, parue en 2004, préfigurait cette démarche. Elle évoquait, entre autres, une façon de vivre ma vie comme un marathon. J'avais deux boulot à plein temps : militant et mem-

bre de U2. J'ai fini par m'interroger sur cette course et sur ce que j'essaiais de fuir. Dans l'une de ses chansons, *Hell Hound on My Trail*, le bluesman Robert Johnson parle d'un chien de l'enfer qui le poursuit. Ce n'était peut-être pas un chien de l'enfer, mais quelque chose me mordait tout de même les chevilles, s'agrippait à moi. Je devais soulever les pierres de mon passé pour voir quelles vilaines bestioles s'y cachaient et m'en libérer. Il fallait pour cela prendre le temps de lâcher prise, d'accepter une forme de reddition, alors que j'ai l'impression de vouloir combattre depuis que je suis né.

Votre père, Bob Hewson, est l'un des personnages centraux du spectacle. Aviez-vous besoin de dialoguer avec lui, de l'incarner ?

J'aimais mon père, mais nous avions du mal à communiquer, en particulier depuis la mort brutale de ma mère, quand j'avais 14 ans. J'essayais de l'impressionner avec mon succès – ou en lui présentant une de ses idoles, Luciano Pavarotti –, et lui faisait tout pour ne pas l'être. Si le spectacle et le film font souvent référence à l'opéra, c'est que c'était sa passion. Il aurait aimé être un ténor professionnel. Chanter dans la scène finale sur la scène du Théâtre San Carlo, à Naples, est une façon de réaliser un

de ses fantasmes. L'exercice consistant à jouer mon père soir après soir m'a rapproché de lui. Il m'a fait rire plus que je ne l'attendais. Ses humiliations étaient souvent brillantes. Comme quand il disait de moi que j'étais un baryton qui se prenait pour un ténor ! C'était vache, mais juste et très drôle. Cette expérience m'a permis de faire disparaître tous les aspects les plus sombres de notre relation. Même si cela a été éprouvant quand, par exemple, le réalisateur, Andrew Dominik, me demandait de rejouer plusieurs fois la scène de la mort de mon père, quand, à

C'est aussi vrai avec l'avènement des écouteurs numériques. Les gens s'immergent dans la musique chez eux, dans la rue, dans les transports. Cela a permis le succès de chansons comme celles de Billie Eilish, qui murmure ses textes comme si elle était à l'intérieur de votre tête, sur des musiques remarquables par leur absence de densité. Alors que la

bout de souffle, il me dit d'aller me faire foutre. Je revais ce moment plus que je ne le jouais.

Vous avez adapté votre livre en un spectacle joué dans des théâtres. Comment s'est passé l'exercice pour quelqu'un habitué aux grandes arènes ?

Quand tu deviens un personnage public, avec un côté poseur et une grande gueule d'Irlandais, tu peux tomber dans la caricature. Tu finis par perdre de ton humanité, aux yeux des autres, puis, aussi, de toi-même. Ton ego explose d'abord, aux premiers signes de célébrité, puis il implose. Tu développes une armure, et les autres membres du groupe sont comme des guerriers avec qui tu pars à la guerre dans des stades, accompagnés d'une superproduction. J'ai voulu écrire sur ce processus et tomber l'armure, parler de mes échecs, dire que je ne suis pas la personne que j'aimerais être, montrer différentes facettes, dans le dépouillement d'un décor d'une table et de quelques chaises.

Vous avez dit que «l'intimité est le nouveau punk», qu'entendez-vous par là ?

L'évolution technologique influence le contenu de la musique.

Vous avez pratiqué le lobbyisme en faveur des pays pauvres ou de la lutte contre le sida, comment envisagez-vous cet engagement à l'ère Trump ?

La façon dont Trump et Elon Musk ont coupé plus de 80 % des budgets de l'Usaid [Agence américaine pour le développement international] s'apparente à du vandalisme. Avec une brutalité quasi sadique, ils remettent en question des programmes qui sauvent des vies. Comment, par exemple, remettre en question un projet de lutte contre le VIH comme Pepfar [President's Emergency Plan for AIDS Relief], alors que nous étions presque sur le point d'éliminer cette malédiction. Pour utiliser une image qui pourrait parler à Musk, c'est comme si, sur le point d'atterrir sur Mars, un vaisseau spatial décidait finalement de rentrer à la maison. Mon espoir est que ce qui se passe aux Etats-Unis et dans d'autres endroits du monde unisse l'Europe et développe un patriotisme européen porteur de valeurs universelles. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR STÉPHANE DAVET

Bono. Stories of Surrender, de Andrew Dominik, diffusé sur Apple TV+ à partir du 30 mai.

"UNE ÉBLOUISSANTE FRESQUE FAMILIALE"

VERSION FEMINA

DE QUI ME MEUT ET STUDIOCANAL PRÉSENTENT

UN FILM DE CÉDRIC KLAISCH LA VENUE DE L'AVENIR



FESTIVAL DE CANNES
SÉLECTION OFFICIELLE 2025
HORS COMPÉTITION

SUZANNE LINDON
ABRAHAM WAPLER
VINCENT MACAIGNE
JULIA PIATON
ZINEDINE SOUALEM
PAUL KIRCHER
VASSILI SCHNEIDER
SARA GIRAudeau
CÉCILE DE FRANCE



SÉLECTION OFFICIELLE

Sirat

En compétition

Cinéaste français d'origine espagnole, Oliver Laxe est l'auteur d'une poignée de films dont la radicalité esthétique avait été remarquée. Il n'en reste pas moins que sa présence en compétition est une vraie surprise, dont il n'est pas certain que *Sirat* justifie l'audace. Le film met en scène, dans le désert marocain, la rencontre d'un père (Sergi Lopez) à la recherche de sa fille disparue et d'un groupe de ravers (iroquois, amputés, tatoués, post-punks sous LSD) réticents à la marche capitaliste mondialisée. A partir de ce road movie improbable, martelé par le beat de la techno, on dira, pour justifier le doute sérieux qu'il nous inspire, que le film n'est pas en cohérence avec l'ascèse que fondamentalement il semble défendre (acteurs non professionnels, désert comme décor, modèle de société alternatif...) en raison de l'ambition dévorante qui la met plastiquement et narrativement en forme, au risque de la grandiloquence, voire de la désinvolture. Prises de vues aériennes à n'en plus finir du convoi dans le désert, état de guerre déclaré au Maroc, réminiscences de grandes mythologies du cinéma, de *Freaks à Mad Max*, dynamitage des trois quarts des personnages sans que les effets de ce désastre ne soient spécialement envisagés, black-out assumé sur la disparition de la jeune femme qui a mis le motif fictionnel du film en mouvement. Il est vrai, sur ce dernier point, que Michelangelo Antonioni, autre grand mythe du cinéma, avait déjà osé ce geste somptueux (*L'Avventura*, 1960), mais il n'est pas certain, eu égard aux modalités de sa réédition, que la raison en soit suffisante. ■ JACQUES MANDELBAUM

Film français, espagnol d'Oliver Laxe (2 heures). En salle le 3 septembre.

Qui brille au combat

Cannes Première

Pour son premier film comme réalisatrice, la comédienne Joséphine Japy met en scène une histoire très personnelle, inspirée de son enfance passée au côté d'une sœur handicapée atteinte d'une maladie génétique rare. *Qui brille au combat* s'intéresse en premier lieu à ce que vivent au quotidien les aidants. Madeleine (Mélanie Laurent) est la mère sacrificielle qui dévoue sa vie au bien-être de Bertille, sa fille cadette fragile. Gilles, le père (Pierre-Yves Cardinal), tout à sa culpabilité, fuit dans le travail un foyer devenu trop pesant pour lui. Quant à Marion (Angelina Woreth), le personnage principal du film, lycéenne en terminale, elle oscille entre son dévouement à aider sa mère et ses velléités d'émancipation. Porté par une solide direction d'acteur, *Qui brille au combat* est un film tout en ambivalence, attentif, dans la mise en scène, à son environnement. Dans une veine réaliste pas exempte d'un peu de romanesque, il fait de ce foyer un cocon protecteur autant qu'un lieu d' enfermement. Celui dans lequel chacun étouffe, mais tente de retrouver dans la solidarité un peu d'air, et sur lequel vient buter ce premier essai, quelque peu prisonnier du carcan dans lequel sont pris ses personnages. ■ BORIS BASTIDE

Film français de Joséphine Japy (1h36). En salle prochainement.

Hayley Atwell, entre Shakespeare et Hollywood

L'actrice est à l'affiche de grosses productions comme «Mission impossible» et s'épanouit aussi au théâtre

RENCONTRE

C'est intéressant la façon dont vous voulez me faire entrer dans une case. Ne sommes-nous pas tous plusieurs choses à la fois ? Les journalistes nous ramènent toujours à : "Vous avez fait ceci et maintenant pourtant vous faites cela..." Et pourquoi pas ? La vie suit une dynamique qui dépend des rencontres, des interactions. Je ne me suis jamais personnellement définie comme une chose unique et simple. C'est de là que naît la liberté de créer. » Hayley Atwell a un débit de mitraillette, et dans l'iris de ses yeux noirs brille une lueur d'amusement. Actrice shakespearienne dans le West End londonien, elle est à Hollywood une abonnée des films Marvel, alias Peggy Carter au côté de Captain America. Et, aujourd'hui, la nouvelle complice-amoureuse d'Ethan Hunt/Tom Cruise dans le dernier opus de la saga *Mission: Impossible. The Final Reckoning*.

Un pied de chaque côté de l'Atlantique. L'accent pointu de Ladbrooke Grove, le quartier multiculturel et branché de Londres où elle a grandi. L'assurance débonnaire de Kansas City où elle passait ses vacances chez son père. Et ce sourire désarmant. Elle n'a pas 2 ans lorsque ses parents se séparent. Son père, photographe aux origines amérindiennes, est un peu chaman sur les bords, sa mère est tout ce qu'il y a de britannique, new age éclairée. « Mes parents aspiraient à me montrer la diversité du monde. Ils m'ont toujours poussée à poursuivre mes rêves, mes buts, mes passions. Petite, j'adorais jouer la comédie mais j'étais très timide, pas le genre à me mettre en avant, du coup j'ai d'abord étudié la philosophie et la théologie avant de faire ce que j'ai toujours su que je ferai : travailler dans les arts, faire du théâtre. »

Philosophie et théologie ? Ne lui en déplaît, on a du mal à ajuster nos lorgnons, entre l'actrice façon vieille noblesse à l'heure du thé



Hayley Atwell, à Cannes, le 14 mai. SAMEER AL-DOUMY/AFP

vue dans un certain nombre de films et séries britanniques, certains oubliables, et la star cannoise déambulant en costard vert d'eau aveuglant dans les couloirs du Carlton, pendant que son compagnon, Ned Wolfgang Kelly, musicien au look de bad boy multitalent, poste sur Instagram leurs instants de bonheur festivaliers.

Fascination du show

Un point commun : le plaisir du jeu, la fascination du show. « Quand j'étais petite, ma mère m'a beaucoup emmenée au théâtre. Quand les lumières s'éteignent, un collectif de gens qui ne se connaissent pas partent ensemble en

voyage. Et si la pièce est bonne, vous en ressortez transformé. D'être ainsi lié à des étrangers avec qui vous aviez partagé une aventure, j'y trouvais quelque chose proche du sacré, du divin. Ça produisait ça sur moi, petite. Et je voulais en faire partie. » Ainsi, celle qu'on a pu voir en 2007 chez Woody Allen, dans *Le Rêve de Cassandra*, face à Colin Farrell et Ewan McGregor, ou l'année suivante dans *The Duchess*, de Saul Dibb, en séductrice de Ralph Fiennes, face à Keira Knightley, ne se détournera jamais du théâtre, son « premier amour », avec toujours cette liberté de mouvement qui échappe aux déterminismes de la profession.

En 2018, elle et son partenaire sur scène, Jack Lowden, inversent ainsi les rôles du duc et d'Isabelle dans *Mesure pour mesure*, de Shakespeare, bouleversant du même coup les jeux de pouvoir. « L'art n'est pas qu'un médium visuel, il se niche dans l'évolution du temps et des valeurs du public, suivant la façon dont la société a changé ou non, affirme la comédienne. Le cinéma et le théâtre, en particulier, font partie pour moi d'une discussion culturelle plus large. Entre mes études de philosophie et l'art dramatique, je n'ai, à dire vrai, jamais vu de grand écart. »

Il y a quelque chose d'espionnée dans la façon qu'elle a de vous re-

garder, tout comme Grace, son personnage dans *Mission: Impossible*, regarde Ethan Hunt : confiante mais méfiante, complice sans contrat, amoureuse sans promesse, aventurière insaisissable. Hayley Atwell est capable de vous parler avec passion et toujours ce torrent de mots qui la débordent – de la déconstruction chez Annie Ernaux (« Un flux de conscience plutôt qu'un récit linéaire qui aurait un début, un milieu et une fin, et qui vous emmène vers une sorte d'expérience intérieure ») ou du travail de l'écrivaine et dramaturge britannique Deborah Levy qu'elle situe en parallèle : « Elle a écrit une col-

lection d'autobiographies incomplètes et inachevées qui démontrent de façon magnifique combien il est impossible de se définir réellement, ou d'être défini. » Plaidoyer pro domo.

A 43 ans, celle qui ne cache pas avoir envie de sortir du « film de genre » et des franchises (« que j'ai adorées ») glisse au passage avec gourmandise les noms de Céline Sciamma ou du réalisateur chilien Sebastian Lelio, affirmant : « J'ai envie de faire plein de choses différentes. » Au risque de se s'égarter ? « J'ai un sen-

« Au théâtre, quand les lumières s'éteignent, un collectif de gens qui ne se connaissent pas partent ensemble en voyage »

Hayley Atwell

timent trop profond et ancré de qui je suis pour cela. Et puis je suis tellement entourée... »

Elle fronce le nez. Grace, une fois de plus transparaît sous le masquillage. C'est McQ – alias Christopher McQuarrie, le réalisateur – qui l'a découverte sur scène en 2013. Dix ans plus tard, ils l'ont appelée. *Tom et McQ* m'ont dit : « Nous ne cherchons pas quelqu'un pour un personnage, nous cherchons des personnes avec qui nous aurions envie de travailler et avec eux, ensuite, créer les personnages. » Ils savaient d'emblée qu'il y avait chez moi quelque chose qu'ils avaient envie d'utiliser. Après, on a juste travaillé différentes versions de moi-même. » Différents états de Grace. ■

LAURENT CARPENTIER

Une messe noire à la beauté fiévreuse

Julia Kowalski joue sur la figure de la sorcière dans un film aux frontières du fantastique

QUE MA VOLONTÉ SOIT FAITE

QUINZAINE DES CINÉASTES

Qui de nos jours croit encore au diable ? Il semble que ce soit le cas de Julia Kowalski, cinéaste française aux racines polonaises, qui, avec *Que ma volonté soit faite*, non seulement détourne la fameuse formule du *Pater noster* chrétien, mais électrise la Quinzaine des cinéastes avec un film déroutant, sorte de messe noire cinématographique. Des signes avant-coureurs nous étaient venus avec le moyen-métrage *J'ai vu le visage du diable*, invité de la sélection 2023, qui se mêlait d'exorcismes dans la campagne polonaise, et préparait le terrain du long en étudiant le visage tantôt poupin et possédé de l'actrice Maria Wrobel. Près de dix ans après *Crache cœur* (2016), Kowalski s'intéresse toujours aux arêtes tranchantes du désir féminin.

Dans les brumes d'une campagne française, une famille réimplantée d'agriculteurs polonais élève des vaches dans une ferme. La jeune Nawojska (Maria Wrobel), entre son père (Wojciech Skibinski) et ses deux frères, sert de maîtresse de maison à la place d'une mère morte brûlée vive.

De celle-ci, elle semble avoir hérité d'un mal inconnu : une forme de possession du fond des âges qui s'empare d'elle à la moindre convoitise.

Le retour dans les parages de Sandra (Roxane Mesquida), voisine à la punkitude de sorcière, attelle à la jambe et cicatrice apparente, venue vider la maison pa-

Après « Crache cœur » (2016), Kowalski s'intéresse toujours aux arêtes tranchantes du désir féminin

rentale, agit comme un déclencheur. L'orage gronde en Naw, et dans les champs les vaches succombent soudain à une maladie non répertoriée. Il éclate lors du mariage de son frère Tomek (Przemysław Przeździecki), une nuit d'ivresse et de crime où le goût du sang monte en tout un chacun.

Que ma volonté soit faite frôle ainsi le fantastique, mais ne se pense jamais exactement comme

un film de genre. S'il étonne, c'est peut-être d'abord par ses influences composites, qui le rendent imprévisible. Première bouture : implanter un substrat polonais avec sa mystique propre (la Vierge de Czestochowa, icône chrétienne, apparaît dans les premiers plans) dans un cadre français sécularisé et codifié par le naturalisme. Seconde croisement : partir de ce naturalisme paysan pour tendre vers la mythologie – un élan qui rappelle le séminial *Peaux de vaches* (1989) de Patricia Mazuy. Le film parcourt ces gammes croisées dans toutes les directions, les mélangeant.

Crises visionnaires

En résulte un cours chaotique, déséquilibré, parfois rapiécé, mais ces brèches ouvrent la voie à des scènes d'une beauté fiévreuse.

Telle la grande séquence du mariage mobilisant la communauté villageoise dans une ronde de danse et d'ivresse vertigineuse, que l'irruption de Sandra fait tourner au vinaigre. Ou encore les crises visionnaires de Naw où le montage s'emballe et les flammes envahissent l'image. La photographie de Simon Beaujols, en pell-mell 16 millimètres granuleuse, fouille les matières, imprime les plans de souillure et de saleté : boue, viscosités, mucosités, ver-

mine, sang, cendre, jusqu'aux yeux révulsés des bovins agonisants. C'est la façon qu'a Kowalski de faire remonter l'archaïque au cœur de l'image.

Cette puissance occulte en Naw, le film ne l'expliquera jamais vraiment, lui substituant une équation « féminité = diablerie », sans doute trop littérale. Si le diable est bien de la partie, c'est pourtant moins en tant qu'allégorie fantastique, que comme saint patron de l'ambivalence. En effet, sa marque se dépose aussi bien sur les jeunes sorcières que sur le patriarcat villageois qui entend les mettre sous cloches. Ses flammes accompagnent aussi bien les rêves incendiaires de Nawojska, que les expéditions punitives des hordes villageoises néofascistes.

Aussi est-ce le même effroi latent qui plane sur la grise et indolente campagne et ses nuits de Walpurgis (les parties de chasse sauvage qui finissent en viol). Si le mal règne en tout, alors la miséricorde n'est qu'accident ou miracle – et c'est pourtant là que le film se dirige. Un bref éclat de lumière au cœur des ténèbres. ■

MATHIEU MACHERET

Film français et polonais de Julia Kowalski. Avec Maria Wrobel, Roxane Mesquida (1h35). Sortie en salle prochainement.

Les Bouffes Parisiens

Conception et mise en scène : **Julie Berès**

Écriture et dramaturgie : Kevin Keiss, Julie Berès, Lisa Guez

Avec la collaboration d'Alice Zeniter

« Une pièce joyeusement explosive » Télérama TTT

« Un pied de nez aux clichés sur la masculinité » Elle

LA TENDRESSE

bouffesparisiens.com

la terrasse Le Monde

Les immenses ressources artistiques du flou

Le Musée de l'Orangerie, à Paris, réunit 83 œuvres de 61 artistes, du XIX^e siècle à nos jours, autour de ce thème

EXPOSITION

Dans le flou», au Musée de l'Orangerie, à Paris, est une exposition qui, dès son titre, prend le risque de déconcerter. La notion de flou, en elle-même, paraît pourtant plutôt simple : est tenue pour floue toute vision, physique ou mentale, dont l'objet n'est pas pris dans des limites strictes. Ses contours ne sont pas nettement tracés et ses volumes estompés. Selon les degrés d'incertitude, son identification est douteuse ou impossible alors que, dans des conditions plus satisfaisantes, il n'y aurait aucune hésitation. Dans les arts de la représentation, tels que peinture, photographie ou cinéma, le flou est donc perturbation par rapport à un idéal de visibilité complète.

Cela dit, les difficultés commencent. Cette perturbation peut être involontaire si la mise au point d'une mécanique optique a été mal réglée, mais elle peut aussi être très volontaire. Bien des photographes ont délibérément pratiqué des réglages apparemment défectueux pour forcer l'attention. Le floutage est devenu une pratique de brouillage numérique banale sur Internet, à des fins qui se prétextent souvent morales ou pour des raisons de sécurité.

Et en peinture ? Le cas le plus simple est Turner (1775-1851), par lequel commence le parcours. Il fait un usage délibéré de l'indécision des formes, changeant tout paysage en une harmonie de vapeurs diversement colorées, dont celles qui indiquent ciel et nuages ne sont pas plus légères que celles qui sont là où devraient être collines ou frondaisons.

Sujet difficile

Pour Monet (1840-1926), lui aussi placé en ouverture, la situation est différente. Dans ses paysages, l'imprécision des lignes tient à l'emploi de touches picturales distinctes et superposées, qui s'explique lui-même par l'attention que le peintre porte aux conditions de la perception visuelle et à ce qui la trouble, pluie ou neige, pénombre ou coup de vent, reflet sur l'eau ou mouvement des feuillages. Autrement dit, c'est

Le parcours commence par Turner, qui fait un usage délibéré de l'indécision des formes

parce qu'il se place au plus près de la réalité de la perception que Monet, paradoxalement, est flou. Deux hypothèses donc.

Une troisième vient à l'esprit en pensant à Cézanne (1839-1906), qui, lui, n'est pas dans l'exposition. Vues de très près, les lignes de crête de la montagne Sainte-Victoire se chevauchent ou, parfois, s'interrompent, et les couleurs tremblent. Vus de loin, ces paysages sont d'une fermeté et d'une clarté parfaites. Le flou est ici question de distance, celle du peintre par rapport au motif et celle du regardeur par rapport à la toile. On pourrait ajouter encore bien d'autres images, nécessairement indécises en raison de leurs origines, rêves nocturnes, visions mystiques ou aidées par des psychotropes.

Le sujet est donc difficile. Les commissaires de l'exposition, Claire Bernardi et Emilia Philipot, n'en ont pas moins décidé de s'en saisir, plaçant en regard les unes des autres 83 œuvres du XIX^e siècle à nos jours, de 61 artistes différents, auxquelles s'ajoutent 103 photographies anonymes, floues évidemment, réunies par le collectionneur Sébastien Lifshitz. Cet ensemble considérable et varié est réparti par chapitres. On doit avouer que ce qui justifie que telle œuvre soit dans l'un plutôt que dans un autre n'apparaît pas à tout coup avec évidence et que d'autres dispositions, créant d'autres proximités, auraient été possibles. Le secteur où la cohérence est la plus assurée est celui qui traite des imageries scientifiques, de ce que l'agrandissement à l'extrême, par exemple, fait à l'image et à sa lisibilité.

Est-ce si grave ? Si l'exposition ne résout pas toutes les interrogations et ne propose pas non plus toutes les hypothèses qui



«T1982-H31» (1982), de Hans Hartung. HANS HARTUNG/ADAGP, PARIS, 2024

viennent à l'esprit, elle fait faire des expériences dont le nombre et la diversité montrent l'importance du sujet. Mais, surtout, elle démontre combien les ressources artistiques du flou sont immenses et diverses.

Il y a, après le préambule historique, des œuvres majeures d'artistes contemporains majeurs. Quelques-uns étaient attendus, à commencer par Gerhard Richter, virtuose du photographique à demi effacé, dont il y a là six pièces, dont le très célèbre *September*, de 2005, tentative de peinture du 11 septembre 2001, et le moins connu nu de dos, de 1993, de celle qui était alors sa compagne, l'une des rares œuvres de Richter que l'on puisse dire émouvante.

Attendu aussi Francis Bacon (1909-1992), mais sa *Figure accroupie*, de 1948, est rarement montrée et elle est ici judicieusement associée à un faux miroir de Bertrand Lavier et à une vidéo burlesque de Pipilotti Rist, ce qui entraîne la réflexion du côté du

narcissisme et de ses illusions. *Pasadena*, de Sigmar Polke (1941-2010), l'emmène, lui, vers la critique sarcastique du réalisme supposé de la photo. La toile date de 1968, ce qui conduit à regarder les manipulations d'images de Thomas Ruff et d'autres exécutées dans les décennies suivantes comme des exercices de style plus habiles que novateurs, glissements prévisibles d'un motif naturel jusqu'au bord de l'abstraction.

Un ensemble de 103 photographies anonymes réunies par le collectionneur Sébastien Lifshitz est montré

Les résultats chromatiques sont souvent séduisants, mais de façon un peu superficielle. On s'en apercevrait moins si ne se trouvaient, dans les mêmes salles, des compositions abstraites qui imposent leur présence par la seule intensité d'un chromatisme ordonné simplement : particulièrement une longue composition, de 1982, de Hans Hartung (1904-1989), en bleus et noir, qui domine l'espace où elle est placée. Un moment, on ne voit qu'elle tant elle capture le regard.

L'autre usage du flou qui s'impose est celui qui fait sentir la disparition, donc le temps. Disparition des choses : en inscrivant à la fumée sur une toile les spectres blancs de livres abandonnés en désordre sur des étagères, Claudio Parmiggiani renouvelle le genre de la vanité et nomme l'œuvre *Polvere, «poussière»*.

Disparition des êtres humains : la nuée de portraits d'enfants cachés pour échapper aux nazis que Boltanski (1944-2021)

dispersait sur une toile noire, mémoire de la Shoah, et, mémoire des migrations mortnelles d'aujourd'hui, la toile de Miriam Cahn intitulée *Das Schöne Blau* (2019) – «le beau bleu» – alors que l'on y voit deux corps qui se noient.

De ce côté, celui du tragique actuel, se trouve aussi la scintillante et funèbre vidéo de Joana Hadjithomas et Khalil Joreige qui emprunte son titre, *En attendant les barbares* (2013), à un poème de Constantin Cavafy (1863-1933). Elle est faite d'une cinquantaine de vues de Beyrouth prises une nuit – une nuit où la guerre ne frappait pas. ■

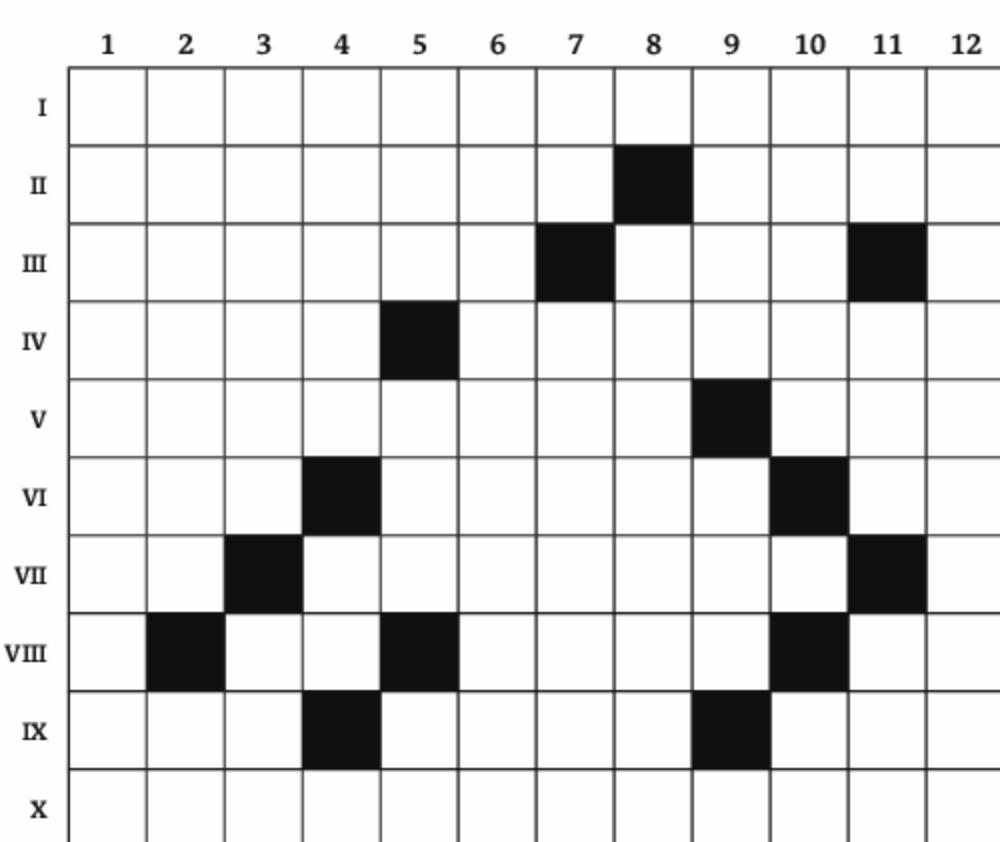
PHILIPPE DAGEN

Dans le flou. Une autre vision de l'art de 1945 à nos jours.
Musée de l'Orangerie, jardin des Tuilleries, place de la Concorde, Paris 1^{er}.
Jusqu'au 18 août, du mercredi au lundi de 9 heures à 18 heures.
Entrée de 10 à 12,50 euros.

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 25 - 114
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur jeux.lemonde.fr



SOLUTION DE LA GRILLE N° 25 - 113

HORizontalement I. Hagiographes. II. Overdose. Ubu. III. Rirais. Fanal.

IV. OCE. LSD. Serf. V. Noèses. Bu. VI. Clown. Tracer. VII. Otés. RSA.

VIII. Lei. Op. Assis. IX. Eu. Spartiate. X. Traversantes.

Verticalement 1. Horo. Colet. 2. Aviculter. 3. Gère. Oei (oe). 4. Ira.

NWS. Sv. 5. Odilon. OPE. 6. Gosse. Epar. 7. Rs. DST. Rs. 8. AEF. Errata.

9. Assassin. 10. Hune. Casât. 11. Ebarbé. Ite. 12. Sulfurisé.

HORIZONTALEMENT

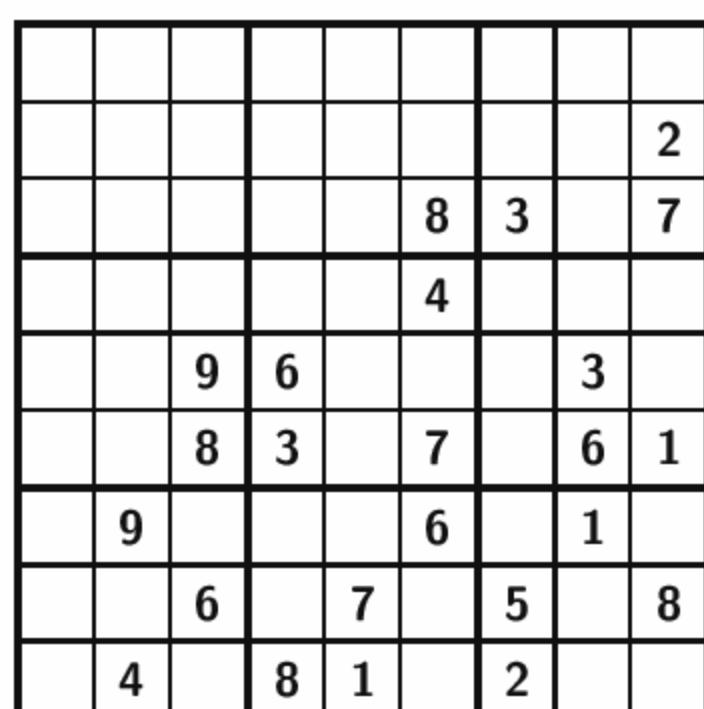
- Facilite et assure une bonne suite.
- Toujours à faire la foire. La petite est la plus chère.
- Laisser sortir sans autorisation. Evitez de la gâcher, elle est unique.
- Richesse du poète. Petite fantaisie pour la diva.
- Calibrâtes l'intérieur. Perdit beaucoup d'eau.
- Bonne prise sur le tapis. D'un beau bleu azur. Pointe d'équerre.
- Renforce l'assemblage. Évitent l'effondrement en profondeur.
- Article. Capitale des Gaules. Patron régional.
- Un peu trop salé. Ouverture sur l'extérieur. Choisi.
- La dépression lui a donné un coup de vieux.

VERTICAMENT

- Pour entrer sans sortir ses clés.
- Elle a eu du style mais reste molle. Personnel.
- Occupée en Ukraine. Suivez et suivi.
- Empressements et précipitations. Règle plate.
- Lâché sur le coup. Blanc et léger. Possessif.
- Eviteront de nous faire passer pour des nuls.
- Négation. Ressortit le chequier.
- A occupé une partie de la France et de l'Espagne.
- Table de pressoir. Division du yen.
- Envoyez des signaux. Tour complet.
- Conjonction. Elimine. Préposition.
- Changement de direction.

SUDOKU

N°25-114



Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorge>)

Le Monde est édité par la Société éditrice du «Monde» SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 32 28 25 71.

Par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr.

Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs

Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr; Emploi : www.talents.fr

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40

Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0727 C 81975 ISSN 0395-2037



publicité
Directrice générale
Elisabeth Cialdella



PRINTED IN FRANCE
67-69, avenue Pierre-Mendès-France
75013 PARIS
Tél : 01-57-28-39-00
Fax : 01-57-28-39-26



L'Imprimerie, 79, rue de Roissy,
93290 Tremblay-en-France
Mid-Print, Gallargues le Montueux

Origine du papier : UK, France.
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimer sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Europhosphat : P10 = 0,0083 kg/tonne de papier



EN VENTE
CHEZ VOTRE
MARCHAND
DE JOURNAUX

Pourquoi la justice pénale a-t-elle tant de mal à juger les violences sexuelles ?

ENTRETIEN

Depuis son émergence, en 2017, le mouvement #MeToo a nourri, chez les victimes de violences sexuelles, une forte aspiration à la justice pénale. Dans le milieu du cinéma comme dans celui du sport, dans les familles comme dans les entreprises, des procès encore impensables il y a quelques années ont été organisés. Malgré cette prise de parole, beaucoup de plaintes, aujourd’hui encore, sont classées sans suite et les audiences, quand elles ont lieu, laissent souvent un goût amer aux victimes.

Pourquoi la justice pénale a-t-elle tant de mal à se saisir des violences sexuelles ? Faut-il lui ajouter une justice « restaurative », qui tente de rouvrir l’avenir des victimes ? Nous avons proposé à Antoine Garapon et à Hélène Devynck de partager leur expérience et leur vécu pour nous aider à y voir clair.

Le premier, magistrat, est l’auteur de *Pour une autre justice. La voie restaurative* (PUF, 208 pages, 18 euros). Ancien membre de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l’Eglise et président de la Commission Reconnaissance et réparation, chargée de « réparer » les victimes de violences sexuelles au sein de l’Eglise catholique, Antoine Garapon insiste, dans son ouvrage, sur les promesses de cette justice au cœur du film de Jeanne Herry, *Je verrai toujours vos visages*, sorti en 2023.

La journaliste Hélène Devynck, qui a porté plainte pour viol contre Patrick Poivre d’Arvor en 2021, est, quant à elle, l’autrice d’*Impunité* (Seuil, 2022), un livre dans lequel elle raconte la protection que TF1 a accordée pendant des années à son présentateur vedette, mais aussi la solidarité entre les dizaines de femmes qui ont témoigné contre lui. Elle compte parmi les autrices du livre *Sous nos regards* (Seuil, 304 pages, 22 euros), qui réunit les témoignages de victimes de la violence pornographique.

Antoine Garapon, diriez-vous qu’en matière de répression des violences sexuelles la justice pénale française est un échec ?

Oui, bien sûr. Nous sommes confrontés à un immense paradoxe : le viol et l’inceste figurent parmi les crimes les plus graves du code pénal, mais ils sont aussi les crimes les moins réprimés par la justice. Cet échec n’est pas seulement le fruit de la complexité des procédures ou de l’insuffisance des budgets : les violences sexuelles remettent profondément en cause les règles traditionnelles de la justice pénale, et ce, pour trois raisons.

La première, c’est que la prise de parole des victimes a révélé une vérité que la justice pénale s’était longtemps cachée à elle-même : au fond, elle est une justice d’ordre public. Elle prétend, bien sûr, protéger la dignité humaine, mais, en réalité, elle s’intéresse avant tout à la préservation de la paix sociale. C’est pour cette raison qu’elle est restée si longtemps indifférente aux violences sexuelles, qui sont le plus souvent cantonnées à la sphère privée.

La deuxième raison, c’est que cette révolution sociale a obligé la justice à se décentrer. L’instruction d’un dossier de violence sexuelle est beaucoup plus délicate qu’une enquête consacrée à un homicide ou un vol : cette violence qui, le plus souvent, ne laisse aucune trace visible est adossée à un événement intérieur qui est le consentement de la victime. Il faut donc, dans ces affaires, que la justice travaille autrement – et elle ne sait pas le faire.

Enfin, et c’est peut-être le plus important, cette révolution est épistémique, au sens où elle nous oblige à comprendre la justice à

La journaliste **Hélène Devynck**, qui a porté plainte pour viol contre Patrick Poivre d’Arvor en 2021, regrette que les victimes soient aussi souvent malmenées par la procédure pénale. Le magistrat **Antoine Garapon**, qui en convient, défend les promesses de la justice « restaurative » plus attentive « au réel et à l’intimité »

partir de l’expérience des victimes. Je dis sciemment expérience, et pas souffrance, parce que la victime met en avant quelque chose de beaucoup plus profond qu’une douleur : un empêchement d’être. Face à cet effondrement intérieur qui provoque un exil du monde, la justice pénale se révèle impuissante.

Hélène Devynck, depuis que vous avez porté plainte contre Patrick Poivre d’Arvor, vous avez côtoyé beaucoup de victimes de violences sexuelles. Parlez-vous, vous aussi, du viol comme d’une dévastation invisible ?

Le viol, ce n’est pas, ou pas toujours, une violence physique : c’est une violence psychique écrasante, la sensation d’être anéanti, réduite, humiliée, consommée, comme si on était destinée à encaisser et à subir. C’est aussi une salissure et une honte : le viol est sans doute la seule infraction pour laquelle la victime se sent coupable et le coupable se prétend innocent. Ce transfert de culpabilité rend la prise de parole très difficile car la victime a l’impression d’être couverte de boue. Le viol, Antoine Garapon l’a souligné, est un crime invisible, mais c’est aussi un crime invisibilisé. Les agressions sexuelles et les incestes sont massifs depuis des siècles, les victimes parlent depuis longtemps, mais leurs récits ne dérangent finalement pas grand monde : non seulement le viol ne trouble pas l’ordre public, mais il consolide un système fondé sur la domination des hommes sur les femmes et des adultes sur les enfants. En réalité, les personnes qui dérangent la société, ce sont les victimes, pas les coupables.

Dans les années 1970, les mouvements féministes ont dénoncé les violences sexuelles et, dans le sillage de #MeToo, beaucoup de femmes ont pris la parole, mais, aujourd’hui, moins de 1 % des violeurs sont condamnés : la justice ne répare pas, elle ne protège pas, elle ne dissuade pas. Beaucoup de victimes sont en outre malmenées par l’institution, car elles ne comprennent pas la langue du droit : une fois plongées dans la procédure, elles finissent par l’apprendre, mais les juges doivent aussi, de leur côté, apprendre la langue des victimes.

Le crime de viol a longtemps bénéficié d’une forte impunité, comme le montre le silence qui a régné, pendant des décennies, autour de l’abbé Pierre ou de l’acteur Gérard Depardieu. Si ces hommes n’ont pas été inquiétés, c’est parce qu’ils étaient protégés par leur milieu. Antoine Garapon, peut-on, selon vous, parler de « crimes d’institution » ?

Oui. Dans les « crimes d’institution », le silence de la victime n’est pas un choix : elle est « réduite » au silence. On la traite comme une coupable, on la dit hysterique, folle ou malveillante et, peu à peu, elle est marginalisée. C’est ce qui s’est passé dans l’Eglise catholique ou à Notre-Dame-de-Bétharram : il y a eu des dénonciations, mais personne n’a bougé.

Ces témoins silencieux peuvent être comparés aux *bystanders* [« spectateurs »] des crimes de masse : ils étaient là, ils ont vu, mais ils n’ont rien fait. Leur silence encourage la récidive : le sentiment d’impunité de

l’abbé Pierre, de Patrick Poivre d’Arvor ou de Gérard Depardieu a été conforté, au lendemain de leurs premières exactions, par l’absence de réaction de l’institution.

Hélène Devynck, votre livre raconte la toute-puissance de Patrick Poivre d’Arvor, qui est parvenu à faire taire pendant des années les victimes, mais aussi les témoins et les collaborateurs de TF1. Comment s’était construite cette impunité ?

Dans ces affaires, la victime et le coupable ne vivent effectivement pas hors du monde, mais au cœur d’une institution : une famille, une Eglise ou une chaîne de télévision. A TF1, Patrick Poivre d’Arvor était porté aux nues. Il était le grand prêtre de la messe de 20 heures, le présentateur vedette de la chaîne, le journaliste préféré des Français. Les responsables de TF1 étaient au courant de ce qui se passait, le soir dans son bureau, mais ils ont laissé prospérer ce système criminel pendant une trentaine d’années sans jamais intervenir.

En 2021, quand les plaintes ont été rendues publiques, ils ont eu peur d’être accusés de complicité ou que la personne morale de TF1 le soit, alors ils ont menti. Il y avait déjà eu des plaintes pour viol, il y avait déjà eu des transports [passages] de police dans les locaux de TF1, il y avait déjà eu des fouilles dans le bureau de Patrick Poivre d’Arvor, mais ils les ont tus : ils n’avaient rien vu, rien su. Ils ont fait le dos rond, ont attendu que l’affaire se tasse, et cette stratégie a été payante. TF1 est sorti à peu près indemne de cette affaire.

Pourtant, il n’était pas très compliqué d’admettre que des viols avaient eu lieu à TF1 et, surtout, de faire en sorte qu’il n’y en ait plus. Malgré ce lourd passé, aucune enquête n’a été conduite, aucun travail n’a été mené, aucune action de prévention n’a été organisée. Et le cauchemar se poursuit : en mars, TF1 s’est séparé du rédacteur en chef du « 20 heures » après une enquête interne pour « comportements inappropriés ». Ce n’est pas très surprenant : en l’absence de remise en question collective, les salariés n’ont aucune raison de changer de comportement.

On retrouve au sein de l’Eglise catholique comme dans les locaux de TF1 une même stratégie du silence et une même impunité. Antoine Garapon, justifiez-elles, selon vous, un parallèle entre ces deux institutions ?

Oui, je le crois. Ces deux institutions semblent à première vue très différentes, mais, au fond, l’Eglise et TF1 sont, chacune à leur manière, des entrepreneurs dits « moraux » : les prêtres annoncent aux hommes leur salut, TF1 contribue à la formation du jugement politique de la société en mettant en récit l’actualité. Quand ces nobles missions d’intérêt général vont de pair avec des crimes aussi graves que des viols, quand l’institution protège les coupables et stigmatise les victimes, le paradoxe est plus que révoltant : il nourrit une incompréhensible expérience du mal.

Hélène Devynck, vous avez été l’une des premières femmes à porter plainte pour viol contre Patrick Poivre d’Arvor. Cette

démarche représentait-elle un espoir, pour vous comme pour toutes celles qui se sont ensuite jointes à vous ?

Je me suis rendue au commissariat en 2021 parce que [l’autrice] Florence Porcel avait porté plainte contre Patrick Poivre d’Arvor [un mois plus tôt] et qu’il l’insultait publiquement : je voulais donc porter un élément important à la connaissance de la justice. Je n’avais évidemment pas imaginé que ce serait aussi long, aussi compliqué et aussi douloureux. Il y avait plus d’une vingtaine de témoignages concordants, mais, au bout de trois mois, nos plaintes ont été classées sans suite : nous avons été renvoyées au silence dont nous avions eu tant de mal à sortir.

J’ai demandé à un ami astrophysicien de faire un petit calcul statistique : 47 femmes ont témoigné contre Patrick Poivre d’Arvor et il suffit que l’une d’entre elles dise la vérité pour qu’il soit coupable. Si on considère que 10 % des femmes mentent, ce qui est bien au-delà des études les plus sérieuses, à combien s’élèvent les chances qu’il soit innocent ? C’est facile, m’a-t-il répondu : 1 chance sur 10 puissance 47, c’est-à-dire que c’est aussi probable que de tirer six fois de suite les bons numéros au Loto !

Dans les affaires de viol, les méthodes de travail des enquêteurs et des juges d’instruction doivent-elles changer ?

Antoine Garapon : Je crois effectivement que la police et la justice doivent, tout en respectant les droits de la défense, inventer de nouveaux modes de preuve. Prenons le cas de Patrick Poivre d’Arvor, qui répétait indéfiniment le même scénario, dans son bureau, après le journal de 20 heures : dans un dossier de ce type, il faut que les magistrats apprennent à construire une preuve collective. Si des dizaines de femmes qui ne se connaissent pas racontent la même histoire, leur récit acquiert une forte crédibilité, même s’il n’y a pas de preuve matérielle incontestable.

Il faut également modifier les conditions dans lesquelles les enquêteurs recueillent le témoignage des victimes. Parce que la répétition des auditions réactive le traumatisme, il faut enregistrer une fois pour toutes un récit très détaillé et s’y référer pendant le reste de la procédure. Dans les affaires d’inceste, les enquêteurs peuvent aussi donner aux enfants des poupées qui leur permettent de raconter les actes qu’ils ont subis. Quand un petit garçon de 5 ans mime une fellation, on peut être sûr qu’il ne ment pas.

On pense souvent que l’audience constitue un moment de soulagement et de libération pour les victimes. Peut-elle aussi, comme on l’a vu dans le procès de Gérard Depardieu, provoquer une « revictimisation » des plaignantes ?

Hélène Devynck : Oui, bien sûr. En assistant à des procès pour viol, j’ai découvert l’ampleur du calvaire imposé aux victimes. Les avocats ne cessent de disséquer leur histoire personnelle pour les disqualifier, comme on l’a vu lors des procès de l’animateur Stéphane Plaza ou de Gérard Depardieu : elles doivent constamment expliquer pourquoi elles étaient là et pourquoi elles n’ont pas assez résisté. Le costume de la bonne victime ne va à personne. Il faut respecter les droits de la défense, mais quand ils consistent à se moquer de la voix des avocates ou à traiter les plaignantes d’hystériques, comme l’a fait l’avocat de Gérard Depardieu, on a le sentiment de se noyer.

En Australie, il est interdit d’évoquer le passé de la victime. Cette mesure, dont la France devrait s’inspirer, remet le monde à l’endroit : lors d’un procès, c’est l’agresseur, pas la victime, qui doit être soumis à un interrogatoire. Quand je vois des audiences comme celles du procès de Gérard Depar-



ERWAN FAGES

Dieu, j'ai envie de tout laisser tomber. On hésite pendant des années à porter plainte, on finit par se décider à raconter son histoire, on attend avec angoisse que l'affaire soit renvoyée devant le tribunal et, finalement, l'audience est un cauchemar : si le prix à payer est aussi élevé, à quoi bon s'adresser à la justice ?

Antoine Garapon, au cours des dernières années, vous avez entendu, dans le cadre de la Commission Reconnaissance et réparation, créée en 2021, des centaines de victimes. Même celles qui ont vu leurs agresseurs condamnés par la justice pénale se disaient déçues. Pourquoi le procès pénal se montre-t-il impuissant à apaiser les victimes ?

J'ai rencontré beaucoup de victimes insatisfaites – même quand leur plainte a été acceptée, même quand les faits n'étaient pas prescrits, même quand l'auteur a été identifié, même quand le procès s'est achevé sur une condamnation. Elles ont l'impression que leur malheur a permis aux policiers de faire de belles enquêtes, aux magistrats de faire de beaux procès, aux avocats de faire de belles plaidoiries, aux journalistes de faire de beaux articles, mais que personne ne s'est vraiment intéressé à elles : la procédure les a dépossédées de leur propre histoire. Beaucoup disent que, si elles avaient su, elles n'y seraient pas allées. Ces regrets représentent un échec retentissant pour l'institution.

La « revictimisation » n'est pas seulement le fruit de l'absence de formation des policiers et des magistrats ou du manque de moyens des tribunaux : elle est inhérente à la justice pénale elle-même. Cette justice rétributive est centrée sur la personne de l'accusé et non de la victime, elle a une conception étroitement comptable de la réparation – des mois de prison ou des milliers d'euros de dommages-intérêts –, elle repose sur la confrontation et la suspicion méthodique de tous les témoignages, y compris celui de la partie civile. Le procès est une éprouve qui ne permet pas à la victime d'apaiser son drame intérieur.

Vous avez pratiqué la justice restaurative au sein de la commission, dont la mission consiste à « accompagner dans sa démarche de reconnaissance et de réparation toute personne victime de violences sexuelles commises par un religieux ou une religieuse ». A quoi ressemble

cette justice, mise en scène dans le film « Je verrai toujours vos visages » ?

A. G. : Une fois que la victime contacte la Commission Reconnaissance et réparation, elle est reçue par un duo composé d'un homme et une femme – sauf, bien sûr, si elle souhaite que les choses se passent autrement. Elle raconte alors son histoire. Ce récit n'a rien à voir avec les interrogatoires menés par les acteurs de la justice pénale : il ne s'agit pas de préciser des horaires, de restituer des gestes ou de décrire des lieux, ni de faire entrer les faits dans une catégorie pénale préalablement définie par la loi, mais d'exprimer librement son expérience et son vécu.

Cette écoute attentive et ouverte, hors de tout cadre procédural, lui permet de dire toutes les conséquences que ces violences ont eues au cours de sa vie. Beaucoup ont des phobies : elles ne supportent plus les odeurs associées au viol, elles ne peuvent plus être touchées, elles craignent par-dessous tout de passer à l'acte avec leurs enfants – j'ai connu des hommes diplômés qui sont devenus chauffeurs routiers pour changer les couches de leurs filles le moins souvent possible. La plupart sont en colère contre l'Eglise : ils ne comprennent pas comment cette institution qui prêche l'amour de Dieu a pu laisser faire de tels crimes.

On pense souvent que la justice restaurative consiste à mettre en présence la victime et le coupable, mais la plupart des victimes ne le souhaitent pas. Sur plus de 1000 dossiers, la commission l'a fait à peine une dizaine de fois. En revanche, elle organise, si la victime le souhaite, une rencontre avec l'institution – les représentants de l'ordre religieux ou du collège catholique où se sont déroulés les faits, par exemple. Ce moment est difficile mais salutaire, il permet à la victime de raconter le mal qu'elle a subi au sein de l'Eglise, mais aussi de poser à l'institution toutes les questions qui la hantent depuis des décennies.

Vient ensuite le temps de la réparation financière. La somme que l'Eglise verse à la victime est proportionnée à la gravité des faits et à l'impact qu'ils ont eu sur sa destinée. Elle est vouée à les relancer dans la vie et à donner du poids à la parole de reconnaissance qui est prononcée, in fine, par l'institution. Le plus souvent, ce processus s'achève par un geste symbolique de réparation : une lettre du supérieur de la congrégation, la plantation d'un arbre de mémoire sur les lieux du crime ou une cérémonie au

« SI DES DIZAINES DE FEMMES QUI NE SE CONNAISSENT PAS RACONTENT LA MÊME HISTOIRE, LEUR RÉCIT ACQUIERT UNE FORTE CRÉDIBILITÉ, MÊME SANS PREUVE MATÉRIELLE »

ANTOINE GARAPON

cours de laquelle la victime peut, enfin, parler à ses enfants.

La justice restaurative ne se substitue pas à la justice pénale, elle propose une autre voie moins technique, moins centrée sur l'ordre public, plus attentive au réel et à l'intimité, plus proche de la chair et de la vie. Ses principes fondateurs sont très différents : elle n'est pas organisée autour de la figure de l'accusé, mais autour de la figure de la victime ; elle ne cherche pas à sanctionner, mais à réparer ; elle n'aspire pas à réaffirmer le droit face à une transgression de la loi, mais à redonner à la victime confiance dans le monde.

Hélène Devynck, pouvez-vous imaginer qu'on transpose un tel modèle dans l'affaire des viols commis par Patrick Poivre d'Arvor à TF1 ? Pensez-vous qu'il serait utile qu'une rencontre soit un jour organisée, non pas avec le présentateur, mais avec les responsables de la chaîne ?

Pour l'instant, nous n'avons pas renoncé, malgré tous ses défauts, à la voie royale qu'est la justice pénale. Nous avons également pris à témoin l'opinion publique, puisque l'agresseur était connu de tous les Français. La justice restaurative nous apportera-t-elle de l'apaisement ? Oui, sûrement : si la direction de TF1 tenait un discours de vérité, si elle reconnaissait sa responsabilité dans le système de prédatation sexuelle institué par Patrick Poivre d'Arvor, cela nous ferait évidemment du bien – surtout si ce processus s'accompagnait d'un engagement à lutter, à l'avenir, contre les violences sexuelles.

Si un tel cadre existait, nous pourrions demander aux responsables comment des dérives aussi graves ont été tolérées pendant aussi longtemps et leur expliquer le coût humain, mais aussi professionnel, de ce système criminel : cette discrimination sexiste a été très efficace pour ralentir la progression de carrière des femmes qui travaillaient à TF1. Je dois cependant dire que j'ai du mal à croire qu'une justice restaurative pourra un jour intervenir dans ce dossier. Les responsables de TF1 que nous avons rencontrés refusent de reconnaître la complaisance qui a régné au sein de la chaîne.

Une telle procédure aurait-elle une vertu dans un monde comme celui de TF1 ?

Antoine Garapon
Bien sûr. Aucun projet de prévention des violences sexuelles ne peut avoir lieu sans un travail de réflexion sur le passé. Si l'on

veut provoquer une prise de conscience, il faut comprendre pourquoi tout le monde s'est tu, alors que des crimes passibles de vingt ans de réclusion criminelle étaient commis dans les locaux. Cette prise de conscience, je l'ai vue émerger peu à peu au sein de l'Eglise catholique : au début, les responsables cléricaux étaient très réticents, mais quand ils ont entendu les victimes raconter les abjections subies au sein de l'Eglise, ils ont eu du mal à fuir leurs responsabilités.

Cette justice restaurative ne connaît pas la prescription. Hélène Devynck, est-ce un espoir pour toutes celles dont la plainte a été classée parce qu'elle excédaient les délais prévus par la loi ?

Parce que les mécanismes de prescription protègent les agresseurs, ils sont très injustes. D'abord parce que l'amnésie traumatique peut durer des décennies, ensuite parce qu'il y a des situations où il est quasiment impossible de parler : si j'avais déposé une plainte contre la star de TF1, je me serais suicidée socialement et professionnellement. C'est d'ailleurs parce que le législateur sait qu'il est très difficile de porter plainte que les délais de prescription ont été constamment allongés ces dernières années.

La justice restaurative me semble une réponse très intéressante, d'autant que les victimes n'aspirent pas forcément à ce que leur agresseur se voie infliger une peine de prison ferme. Je n'ai, à titre personnel, pas de passion carcérale. Ce que je souhaite, c'est que la société reconnaîsse la réalité du viol que j'ai subi, mais, surtout, qu'elle protège toutes celles qui pourraient, elles aussi, être un jour victimes d'un prédateur. Le plus important, c'est que mon témoignage ait une utilité sociale. Cette pensée serait plus réparatrice, pour moi, qu'une sanction pénale.

Parce que beaucoup de victimes ont eu, depuis #MeToo, le courage de porter plainte et de prendre la parole dans l'espace public, elles sont sorties de la honte. Elles ont repris les rênes de leur histoire, retrouvé leur voix et gardé la tête haute, comme l'a fait Gisèle Pelicot lors du procès des viols de Mazan. Ces femmes peuvent devenir des modèles d'identification pour toutes les victimes de violences sexuelles, hommes ou femmes, adultes ou enfants. Il faut que la honte change de camp, et c'est un combat éminemment politique. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE CHEMIN

Benjamin Fiorini L'institution d'un plaider-coupable en matière criminelle serait catastrophique

Pour désengorger les tribunaux, le garde des sceaux, Gérald Darmanin, propose d'instaurer le plaider-coupable, qui consiste à négocier la peine sans procès, comme aux Etats-Unis. Le juriste souligne les effets pervers d'une telle procédure

C'est avec stupéfaction que les magistrats, et plus largement les membres de la communauté judiciaire, ont pris connaissance de la lettre qui leur a été adressée, le 11 mai, par Gérald Darmanin, garde des sceaux, dans laquelle il annonce sa volonté de mettre en place une procédure de plaider-coupable en matière criminelle.

Selon le ministre, qui s'appuie sur les travaux de la mission d'urgence relative à l'audience criminelle et correctionnelle mise en place par son prédécesseur Didier Migaud, cette mesure aurait pour effet de désengorger les cours criminelles départementales et les cours d'assises, dont l'embolie est particulièrement alarmante, en instituant une procédure plus souple et plus rapide.

D'un point de vue technique, elle prendrait la forme d'un «deal» entre le procureur et l'accusé qui, à l'issue d'une phase de négociation, s'entendraient sur une peine, ensuite simplement homologuée par un juge, sans véritable débat sur le fond. La victime, quant à elle, aurait la possibilité de valider ou de s'opposer à la procédure de plaider-coupable.

Les choses doivent être dites clairement : l'institution d'une telle procédure serait catastrophique, que ce soit pour la société, les victimes ou les accusés.

Elle serait catastrophique pour la société, car elle priverait l'ensemble des citoyens d'une véritable audience où des faits criminels, qui constituent les plus graves violations du pacte social, sont débattus oralement et publiquement. L'audience publique serait remplacée par une négociation de couloir, opaque et sans aucune vertu cathartique ou pédagogique. Pour en donner une illustration éclatante, soulignons qu'avec le plaider-coupable, il n'y aurait peut-être pas eu le procès des viols de Mazan, et encore moins celui de Joël Le Scouarnec...

Situation inextricable

La formule de plaider-coupable imaginée par le garde des sceaux serait également catastrophique pour les victimes, puisque, concrètement, elle contraindrait la plupart d'entre elles à accepter le principe du plaider-coupable, non pas de manière libre et éclairée, mais par crainte de subir l'engorgement des jurisdictions.

Par ailleurs, elle mettrait les victimes dans la situation inextricable de devoir cautionner le «deal» passé entre le procureur et l'accusé (et donc d'en assumer la responsabilité morale), ou de le refuser (et donc d'assumer la responsabilité d'une peine potentiellement moindre décidée ultérieurement à l'audience, au

risque de se reprocher ce choix toute leur vie). Pour ces deux raisons, cette procédure contribuerait inévitablement à accroître leur victimisation secondaire, en les plaçant face à des dilemmes douloureux et insurmontables.

Par ailleurs, si l'on s'arrête spécifiquement sur les violences sexuelles, un plaider-coupable ainsi conçu serait favorable aux auteurs de viols commis dans le cadre familial, notamment les viols incestueux sur mineurs et les viols conjugaux, amical ou professionnel, puisque, dans ces situations, bien souvent, les liens unissant l'agresseur à la victime rendent cette dernière enclue à accepter une peine modérée. Est-ce vraiment ce que souhaite le garde des sceaux ?

Enfin, l'institution d'un tel plaider-coupable serait catastrophique pour les accusés, puisqu'elle augmenterait mécaniquement le risque d'erreur

judiciaire en incitant des innocents à reconnaître leur culpabilité, par crainte de s'exposer à une peine plus lourde à l'audience. L'expérience des Etats-Unis, où le plaider-coupable (*guilty plea*) est roi, le montre de façon éclatante : selon le National Registry of Exonerations («*registre national des erreurs judiciaires*») tenu par l'université du Michigan, sur les 3 676 erreurs judiciaires officiellement reconnues par la justice criminelle depuis 1989, 899 sont le fruit d'un plaider-coupable, qui a donc sa part de responsabilité dans 25 % des condamnations injustes prononcées outre-Atlantique. Ces chiffres montrent, incontestablement, que le plaider-coupable est le cheval de Troie de l'erreur judiciaire.

Approche purement gestionnaire

Certains souligneront que la procédure criminelle française, qui diverge de la procédure criminelle américaine en ce qu'elle prévoit l'intervention d'un juge d'instruction menant une enquête à charge et à décharge, est de nature à dissiper ce risque. Il leur sera toutefois rappelé que, selon les statistiques établies par le ministère de la justice pour l'année 2024, le taux d'acquittement global mesuré dans les cours criminelles départementales et les cours d'assises est d'environ 5 %.

Lorsque des personnes se sachant innocentes constateront, après leur mise en accusation par un juge d'instruction, qu'elles n'ont que 5 % de chance de bénéficier d'un acquittement, combien préféreront reconnaître faussement leur culpabilité et bénéficier d'une peine légère plutôt que défendre leur innocence à l'audience au risque d'être condamné plus sévèrement ?

Cette réforme, en réalité, remettait en cause jusqu'aux fondements philosophiques de notre justice criminelle, notamment son rapport à la vérité. Le système pénal ne rechercherait plus la vérité matérielle, c'est-à-dire l'adéquation du verdict rendu avec la réalité des faits commis. Il rechercherait une vérité de compromis (parfois de compromission avec le réel), où la présomption d'innocence serait somme toute conçue comme un titre pouvant être marchandé.

Ainsi, le plaider-coupable paracheverait l'approche purement gestionnaire de la justice pénale adoptée depuis une trentaine d'années par les gouvernements successifs, et qui consiste à l'appréhender exclusivement par le prisme des chiffres, et non des réalités humaines qui se cachent derrière.

Il appartiendra au Parlement de s'opposer fermement à une telle évolution. Si, au pays de Voltaire, pour qui «il vaut mieux hasarder de sauver un coupable que de condamner un innocent», la crainte de l'erreur judiciaire ne parvient pas à freiner l'érosion des grands principes de la justice criminelle, alors il est à craindre que rien ne puisse y parvenir.

Sur France Inter, le 30 avril, le ministre a considéré cette proposition comme «assez révolutionnaire». Mais ce n'est pas une révolution : c'est une folie. ■

CETTE RÉFORME REMETTRAIT EN CAUSE JUSQU'AUX FONDEMENTS PHILOSOPHIQUES DE NOTRE JUSTICE CRIMINELLE, NOTAMMENT SON RAPPORT À LA VÉRITÉ

Benjamin Fiorini est maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'université Paris-VIII, où il dirige l'Institut d'études judiciaires

Bryan Muller Dans la campagne pour la présidence du parti Les Républicains, le gaullisme est éclipsé

Le duel entre Bruno Retailleau et Laurent Wauquiez pour prendre la tête de LR se déroulera le 18 mai. L'historien souligne combien la figure et la doctrine de De Gaulle sont peu invoquées par les deux candidats, alors qu'elles étaient encore souvent brandies en 2022

Le 17 mai se déroulera l'élection du président du parti Les Républicains (LR). Deux hommes aux idées extrêmement semblables s'affrontent : Bruno Retailleau [ministre de l'intérieur] et Laurent Wauquiez [député de la Haute-Loire], qui défendent depuis plusieurs mois une ligne assimilable à celle de la droite conservatrice, aux accents illibéraux, voire autoritaires.

Les intéressés insistent cependant sur ce qui fonderait leur singularité afin de séduire les adhérents du parti qui fut longtemps celui de la droite traditionnelle. Bruno Retailleau se revendique ainsi d'un «libéralisme conservateur», avec un angle religieux assumé (tel un François Fillon en son temps), tandis que Laurent Wauquiez adopte une posture populiste (entendu dans son discours comme étant proche d'un «peuple» avec lequel il possède bien peu de choses en commun, tant il est un produit de l'élite sociale et professionnelle française).

Depuis de longues années, les responsables LR n'avaient de cesse de convoquer le général de Gaulle et le gaullisme pour se légitimer. Cela fut particulièrement criant lors de l'élection présidentielle et de l'élection à la pré-

sidence du parti en 2022. Or, depuis l'automne 2024, les invocations de l'homme du 18-Juin se font beaucoup plus rares. S'ils répondent toujours par l'affirmative lorsqu'on leur demande s'ils sont gaullistes, Bruno Retailleau et Laurent Wauquiez ne passent plus leur temps à le clamer haut et fort. La figure du Général, longtemps incontournable au sein de la droite française, aurait-elle perdu de son éclat ?

Lassitude des militants
Cette éclipse, sans doute momentanée, semble motivée par un objectif électoral : l'identification plausible d'une certaine lassitude des militants et électeurs après la surenchère gaulliste de 2022 et la nécessité des deux candidats de se démarquer. Cependant, elle correspond aussi à une réalité dans une famille politique dont le caractère gaulliste est désormais assez contestable.

Qu'est-ce que le gaullisme ? Il peut être résumé par quatre valeurs principales : le patriotisme, qu'il ne faut pas confondre avec le nationalisme (les nationalistes voulaient bien souvent causer la perte des gaullistes) ; l'indépendance nationale ; la politique de grandeur de la France, en particu-

lier à travers une diplomatie et une influence culturelle fortes, ainsi que la dissuasion nucléaire ; la participation au sens gaullien du terme : redistribution d'une partie des richesses aux travailleurs qui contribuent à la production, cogestion patronat-salariat autour des grandes orientations prises par les entreprises publiques et privées, etc.

De ces grandes valeurs, que reste-t-il à LR ? Le patriote s'est mué en nationalisme, doctrine pourtant fermement condamnée par le général de Gaulle, car il nourrit un sentiment de haine, ou

du moins d'hostilité, envers les non-nationaux, les étrangers (qu'ils soient réels ou perçus comme tels), là où le patriote promeut l'attachement à son pays, sans hostilité pour les étrangers. Dans la même veine, l'indépendance nationale est confondu avec le souverainisme, un concept inexistant à l'époque, doublé d'un comble, quand on sait que les gaullistes, leur chef inclus, étaient ralliés à une certaine idée de la construction européenne en 1958. Cette dernière devait permettre le rapprochement entre des Etats indépendants liés et solidaires entre eux économiquement et culturellement, ce que combattaient les souverainistes autoproclamés aujourd'hui.

La politique de grandeur est bien un héritage du gaullisme préservé au sein de LR, mais elle n'est plus l'apanage du (néo)gaullisme depuis longtemps, puisque tous les partis au pouvoir se la sont réappropriée.

Quant à la participation (toujours au sens gaullien), la droite l'avait déjà abandonnée à l'époque des néogaullistes du RPR (Rassemblement pour la République, de 1976 à 2002), malgré la présence de quelques irréductibles gaullistes sociaux. Il est bon

de rappeler également qu'en dehors des valeurs centrales du gaullisme la posture présidentielle gaullienne a été reprise par l'ensemble des chefs de l'Etat après le général de Gaulle – à l'exception de François Hollande –, ce qui retire là encore à LR tout particularisme sur ce point.

Mythe fédérateur

Que retenir de cela ? L'instrumentalisation du gaullisme et de la figure de Charles de Gaulle est un outil de communication politique ancien à droite. Il n'est pas le révélateur de ce qu'est un parti à un instant T, mais une rhétorique visant à convoquer la mémoire collective autour d'un mythe fédérateur. La convocation de la figure du général et du gaullisme cherche à masquer le manque d'idées nouvelles et de légitimité politique d'un parti en perte de visibilité depuis les années 2010.

Il est vrai que LR compte encore dans ses rangs d'anciens (néo)gaullistes. Le temps faisant son office, leur nombre ne fait que décliner. Le gaullisme est mort dans les années 1970 – les débats persistent entre historiens du politique, afin de déterminer s'il s'achève avec la disparition du Général, en 1970, ou avec la naiss-

ance du chiraquisme, en 1974-1976. Le néogaullisme qui en est issu disparaît à son tour : l'UMP (Union pour un mouvement populaire) des années 2002-2014 répondait plus à une ligne «bonapartiste-libérale», mâtinée de plus en plus de populisme, si l'on suit l'historien Jean Garrigues dans *La République incarnée* (Perrin, 2019). La seconde moitié des années 2010 voit le parti renforcer son caractère néolibéral-conservateur, auquel s'ajoutent depuis peu des idées nationalistes, voire réactionnaires et xénophobes, pour faire face à la concurrence du macronisme à sa gauche et du lépénisme à sa droite. Laurent Wauquiez et Bruno Retailleau incarnent parfaitement ces transformations survenues au sein de LR – celles d'un parti qui ne cesse de se recomposer idéologiquement. ■

LA FIGURE DU GÉNÉRAL, LONGTEMPS INCONTOURNABLE AU SEIN DE LA DROITE FRANÇAISE, AURAIT-ELLE PERDU DE SON ÉCLAT ?

Bryan Muller est agrégé et docteur en histoire contemporaine, chercheur associé au Centre de recherche universitaire lorrain d'histoire, à l'université de Lorraine

«Sinners», ou le vampire suceur de blues

ANALYSE

Voilà deux siècles que la fiction occidentale conjure des vampires. S'ils émergent de leurs sépultures, c'est d'abord pour effrayer. Mais aussi loin que l'on remonte dans leur bibliographie ou leur filmographie, ces morts-vivants ont porté plus que des terreurs nocturnes. Au temps de Bram Stoker (1847-1912), le créateur britannique de *Dracula*, le vampire incarnait la sourde menace que faisaient planer les immigrés – y compris les rejetons de nobles lignées venues du continent – sur la pureté des femmes et du sang. Au début du XXI^e siècle, la persécution des vampires sudistes dans la série *True Blood* reflétait les tourments de la communauté LGBT+ aux Etats-Unis.

Ryan Coogler leur assigne une tâche inédite dans *Sinners* («les pécheurs»), son cinquième long-métrage, sorti le 16 avril. Loin des métaphores érotiques généralement associées à la condition vampirique, les créatures qui surgissent à mi-film sont porteuses d'un projet politique et culturel qui se heurte aux efforts des protagonistes de *Sinners*, les frères «Smoke» et «Stack» Moore (tous deux incarnés par Michael B. Jordan). Ces gangsters afro-américains sont décidés à ouvrir un *juke joint* (établissement réservé aux Noirs, où l'on boit de l'alcool et où l'on joue du blues) près de Clarksdale, dans le Mississippi, en 1932, quelques mois avant l'abrogation de la Prohibition, et trois décennies avant celle de la ségrégation dans les Etats du Sud.

Grammaire du spectaculaire
Film d'une ambition sans limite, *Sinners* utilise la grammaire du spectaculaire (Ryan Coogler a, entre autres, dirigé deux superproductions pour Marvel, *Black Panther* et *Black Panther. Wakanda Forever*, en 2018 et 2022) pour mettre en scène toutes les dimensions – spirituelle, économique, politique, culturelle – de la vie des Afro-Américains. Et ce, au moment de leur plus grande oppression depuis la fin de l'esclavage, et à l'endroit même où ils ont inventé une forme d'expression – le blues – dont le vocabulaire et la grammaire se sont imposés à toute la planète. Dans la première partie du film, les frères Moore ont affaire à un propriétaire terrien blanc qui jure avec un peu trop de véhémence qu'il n'appartient pas au Ku Klux Klan. Ils rappellent aussi leurs exploits sous l'uniforme du Corps expéditionnaire américain en 1917 et 1918 et dans les rues du Chicago d'Al Capone.

Sinners commence comme un thriller historique matérialiste, porté par la puissance de la mise en scène de Coogler, le charisme de Michael B. Jordan et la musique de Ludwig Göransson, nourrie de blues. Quand est catapultée (littéralement) une créature fulminante, au milieu d'un champ de coton, tout près d'une cabane où vit un couple de métayers, dont on sait déjà que, la nuit, ils quittent leurs haillons pour la robe blanche du Klan. De ce premier vampire, nommé Remnick

**LE RÉALISATEUR
RYAN COOGLER
PARVIENT
À REDÉFINIR
LES TERMES
DU DÉBAT SUR
L'APPROPRIATION
CULTURELLE**

(Jack O'Connell), on apprend qu'il fut irlandais et que, selon les traits que l'on prête à son espèce, ses victimes deviendront à leur tour des vampires.

Le temps de recruter une escouade de morts-vivants, Remnick le vampire se présente à la porte du *juke joint* des frères Moore. A l'intérieur de l'établissement, la célébration du blues prend une tournure mystique, au cours d'une séquence qui convoque non seulement les pères et mères fondateurs de cette musique mais aussi leurs descendants. Aux contemporains de Bessie Smith (1894-1937) et Robert Johnson (1911-1938) se joignent des musiciens venus de l'avenir qui ressemblent à Bootsy Collins, Prince (1958-2016) ou Public Enemy.

Après s'être vus refuser l'entrée, les vampires s'installent à quelques pieds de là et interprètent *The River in the Pines*, un classique de la musique irlando-écossaise (celle qui donnera naissance aux musiques blanches américaines, bluegrass ou country). Remnick tente de séduire la clientèle du *juke joint* en promettant non seulement l'immortalité, mais l'égalité des humains et la fusion de leurs musiques pour l'éternité. Ce discours ressemble étrangement à celui des jeunes musiciens blancs issus du baby-boom qui, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, se sont emparés du blues, en affirmant que la musique n'avait pas de couleur.

Ambivalences de la fiction
Cet éloge du métissage est resté pendant longtemps le discours dominant lorsqu'il s'est agi de définir le rock'n'roll. Mais la célèbre (et sans doute apocryphe) phrase de Sam Phillips (1923-2003), patron du premier label d'Elvis Presley, «Si je pouvais trouver un Blanc qui a le son noir» – qui servit de devise à cette génération – se lit aujourd'hui comme l'expression du racisme le plus cynique : embrassons l'art, mais laissons les artistes à la porte.

A cet œcuménisme dévorant, Ryan Coogler oppose la nécessité de la survie d'une communauté et d'une culture. A la fin de *Sinners*, on retrouve Sammie Moore (Miles Caton), le cousin musicien des jumeaux, devenu l'objet de la lutte d'influence entre gangsters afro-américains et vampires célestes, vieilli, sous les traits du bluesman Buddy Guy, l'un des derniers survivants de cette génération de musiciens nés dans le Sud et établis à Chicago.

Il ne faut pas pour autant prendre *Sinners* pour un pamphlet. Ryan Coogler sait faire fructifier les ambivalences de la fiction, mettant en scène celle des personnages et des situations, la vitalité de la culture afro-américaine dans le delta intérieur du Mississippi comme la séduction que peut exercer la culture des Irlando-Ecossais des Appalaches. Dans ce chatoiement d'histoires et de musiques, il parvient à redéfinir les termes du débat sur l'appropriation culturelle et à faire valoir auprès de ses millions de spectateurs un point de vue original et provocant sur la question. ■

THOMAS SOTINEL

**L'ÉLOGE DU
MÉTISSAGE EST
RESTÉ PENDANT
LONGTEMPS
LE DISCOURS
DOMINANT POUR
DÉFINIR
LE ROCK'N'ROLL**

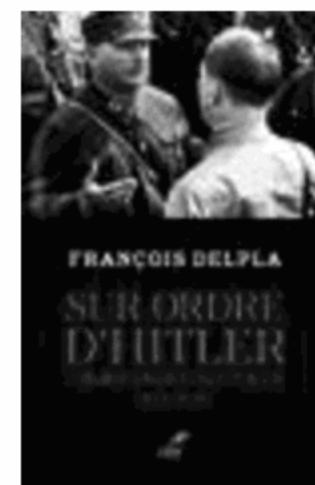
LES MORTS SUSPECTES SOUS LE III^E REICH

LIVRE

En ouvrant *Sur ordre d'Hitler* (Cerf, 408 pages, 24 euros), de François Delpla, la première réaction est de se demander si ce spécialiste du nazisme n'a pas perdu son temps : quel intérêt y a-t-il à enquêter sur des «assassinats ciblés» commis par un homme auteur de crimes de masse : 6 millions de juifs, 3,3 millions de prisonniers russes, plusieurs centaines de milliers de Tziganes...

Pourtant, l'analyse pointilleuse des éliminations d'opposants, souvent décidées par Hitler lui-même, et les interrogations posées par des dizaines de morts suspectes, éCLAIRENT UN ASPECT PEU EXPLORÉ. CES CRIMES FROIDS, PLANIFIÉS, MÉTHODIQUES, MAIS LONGTEMPS ÉCLIPSÉS PAR L'HORREUR DES MASSACRES ET DES CAMPS, MERITENT UNE PLACE DANS LE CABINET DES HORREURS DU III^E REICH. QUELQUES ÉVÉNEMENTS SONT BIEN CONNUX, COMME LA NUIT DES LONGS COUTEAUX EN 1934, L'ASSASSINAT DU CHANCELIER D'AUTRICHE ENGELBERT DOLLFUSS (EN 1934 ÉGALEMENT), OU LE SUICIDE IMPOSÉ AU MARÉCHAL ALLEMAND ERWIN ROMMEL DIX ANS PLUS TARD. MAIS BIEN D'AUTRES ONT ÉTÉ OUBLIÉS. L'IDÉE DU LIVRE EST NÉE DE LA PRISE DE CONSCIENCE PAR L'AUTEUR QUE TROIS DES QUATRE HAUTS DIPLOMATES RÉPUTÉS LES PLUS HOSTILES AU NAZISME ÉTAIENT MORTS EN MOINS DE SIX MOIS, ENTRE LE 31 DÉCEMBRE 1935 ET LE 21 JUIN 1936. L'AMBASSADEUR À PARIS, ROLAND KÖSTER, EST MORT D'UNE PNEUMONIE À L'ÂGE DE 52 ANS ; POUR LE COUP, IL ÉTAIT RÉELLEMENT MALADE, ET HITLER A BÉNÉFICIÉ D'UN «HEUREUX HASARD», ADMET FRANÇOIS DELPLA.

LA DISPARITION, TROIS MOIS PLUS TARD, DE LEOPOLD VON HOESCH EST PLUS SUSPECTE : AMBASSADEUR À LONDRES, IL EST EMPORTÉ À L'ÂGE DE 54 ANS PAR UNE CRISE CARDIAQUE. OPPOSÉ À LA REMILITARISATION DE LA RHÉNANIE, IL MEURT DE FAÇON OPPORTUNE AU PLUS FORT DE LA CRISE SUSCITÉE PAR CETTE DÉCISION PRISE PAR HITLER EN VIOLATION DU TRAITÉ DE VERSAILLES. IL EST REMPLACÉ PAR UN FIDÈLE DES FI-



**SUR ORDRE D' HITLER.
CRIMES PASSÉS
INAPERÇUS
1933-1945**

de François Delpla,
Cerf, 408 p., 24 €

DELS DU FÜHRER, JOACHIM VON RIBBENTROP. PUIS, LE PREMIER JOUR DE L'ÉTÉ, C'EST AU TOUR DE BERNHARD WILHELM VON BüLOW, SECRÉTAIRE D'ÉTAT DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE MOURIR, LUI AUSSI, DES SUITES D'UNE PNEUMONIE, À L'ÂGE DE 51 ANS. LORS DE SES OBÉSÉS, L'AMBASSADEUR DE FRANCE À BERLIN, ANDRÉ FRANÇOIS-PONCET, BLAQUE AUPRÈS D'UN DE SES COLLEGUES ALLEMANDS : «POURQUOI TUÉZ-VOUS TOUTS VOS MEILLEURS AMBASSADEURS ?» CES TROIS MORTS SONT-ELLES DE SIMPLES COINCIDENCES ? SANS POUVOIR L'EXCLURE, FRANÇOIS DELPLA NE SEMBLE PAS L'IMAGINER.

DE MÊME QU'IL NE CROIT PAS QUE TANT D'OPPOSANTS SE SOIENT VRAIMENT SUICIDÉS. LE LIVRE COMMENCE PAR LA DISPARITION D'UNE PERSONNE DISCRÈTE : MARIE GÜNTEL, LA CUISINIÈRE DU GÉNÉRAL KURT VON SCHLEICHER, LE CHANCELIER QUI A PRÉCÉDÉ HITLER. LORS DE LA NUIT DES LONGS COUTEAUX, DES SS LE LIQUIDENT CHEZ LUI, SOUS LES YEUX DE CETTE EMPLOYÉE DE 53 ANS. INTERROGÉE PAR UN JUGE, ELLE DÉMENT PAR SON TÉMOIGNAGE LA THÈSE OFFICIELLE DU SUICIDE DE VON SCHLEICHER. LE MAGISTRAT EST RAPIDEMENT DESSAISI ET QUELQUES MOIS PLUS TARD, MARIE GÜNTEL EST RETROUVÉE NOYÉE DANS UN LAC VOISIN, ELLE AUSSI «SUICIDÉE».

AUTRE CAS, CELUI DU MARÉCHAL GÜNTHER VON KLUGE, QUI COMMANDAIT LE FRONT DE L'OUEST À PARTIR DU 4 JUILLET 1944. LA THÈSE DE SON SUICIDE RESTE AUJOURD'HUI LARGEMENT ACCEPTÉE. IL AURAIT CROQUÉ LE 18 AOÛT 1944 UNE CAPSULE DE CYANURE DE POTASSIUM SUR LA ROUTE QUI LE MENAIT À BER-

LIN, OÙ L'AVAIT CONVOqué LE FÜHRER APRÈS LES DÉFAITES EN NORMANDIE. ET POURtant, CONSTATE FRANÇOIS DELPLA, «LE MOMENT OÙ HITLER A DONNÉ SON ORDRE DE MEURTRE EST DOCUMENTÉ, LE SS CHARGÉ DE L'EXÉCUTION EST CONNU, ET HITLER LUI-MÊME DÉVOILE, DANS UNE LONGUE CAUSERIE MIRACULEUSEMENT PRÉSERVÉE ET PUBLIÉE EN 1962, L'UTILITÉ DE CE DÉCES, À CONDITION QU'IL PASSE POUR UN SUICIDE». LE DICTATEUR A UNE BONNE RAISON DE SUPPRIMER VON KLUGE : IL A TREMPÉ DANS LE COMPLOTT DU 20 JUILLET 1944 VISANT À LE FAIRE TOMBER.

La mort de Pie XI en question

François Delpla relate aussi la liquidation de quelques Français (Georges Mandel, Marx Dormoy...) et porte une attention particulière à la mort d'Henri Mordacq : parti faire une promenade le 12 avril 1943, il tombe du pont des Arts dans la Seine... Version officielle : de nouveau un suicide. La Résistance dénonce la Gestapo, la presse de Vichy tait l'épisode. Mordacq, retraité, n'est pas un résistant : c'est un ami de Pétain. Berlin, qui le croit juif, l'a dans le collimateur. Ancien collaborateur de Clemenceau pendant la première guerre mondiale, il est l'un des artisans du traité de Versailles, honni par Hitler.

L'enquête de l'historien est parfois frustante, car il n'arrive pas à prouver l'implication de Hitler dans de nombreuses morts qu'il évoque. Il va jusqu'à s'interroger sur la mort du pape Pie XI, victime d'un arrêt cardiaque le 10 février 1939, alors qu'il s'apprête à publier une encyclique condamnant l'antisémitisme. Un trop-plein d'imagination ? Difficile de le taxer de complotisme, compte tenu de ce qu'on sait d'Adolf Hitler, de sa paranoïa, de son absence totale de scrupule. Si son livre n'est pas sans faiblesses, ce thriller a le mérite de poser des questions légitimes sur ces décès qui, tous sans exception, ont servi les intérêts du Führer. Et d'ouvrir des dossiers délaissés pendant des décennies par les historiens. ■

PASCAL RICHÉ

Vanité | PAR SELÇUK



SIMONE DE BEAUVOIR SOUS UN NOUVEAU JOUR

LA REVUE DES REVUES

Sur la couverture du numéro 18 de la revue *Légende*, Simone de Beauvoir (1908-1986), les yeux plantés dans l'objectif de Jack Nisberg, sourit malicieusement. Peut-être a-t-elle conscience que pour le photographe américain, en 1957, comme pour l'équipe de rédaction, en 2025, le défi est immense : comment saisir cette vie et cette œuvre pour les faire tenir en un unique objet ? En l'occurrence, le format «revue» et son approche kaléidoscopique paraissent tout indiqués, tant la figure de la philosophe ne semble pouvoir être saisie que de manière fragmentaire.

Si la biographie et l'œuvre de Beauvoir ont déjà fait l'objet d'innombrables récits, commentaires et analyses, ce numéro réussit l'exploit d'en mettre en lumière des aspects moins connus du grand public. Ainsi de la passion contractée par la jeune professeure pour la randonnée lors de son premier poste en lycée à Marseille, ou de la

nature exacte du pacte d'écriture qui la lie à Jean-Paul Sartre. Fidèle à sa formule, *Légende* lui rend hommage en convoquant de «grandes signatures», de l'historienne Michelle Perrot à la philosophe américaine Judith Butler en passant par la romancière Annie Ernaux.

Accusations en misogynie

Le mythe, pourtant, est tombé. A l'époque, déjà, l'attitude de Beauvoir et de Sartre lors de la seconde guerre mondiale avait suscité de nombreuses critiques, et plus encore leur aveuglement face aux crimes de l'URSS. La publication de la correspondance de Sartre (*Lettres au Castor*, 1983), puis de celle de Beauvoir (*Lettres à Sartre*, 1990), et leur lot de révélations sur le quotidien du couple littéraire avaient conduit à des accusations en hypocrisie et en misogynie.

A l'ère de #MeToo, comme le souligne l'article de la journaliste Emma Flacard «Que reste-t-il de Beauvoir?», les relations entretenues par Simone de Beauvoir, alors

jeune professeure, avec plusieurs de ses élèves mineures interdisent toute sacralisation ; tandis que sur le plan théorique, le projet féministe a fait du chemin avec les études de genre et intersectionnelles.

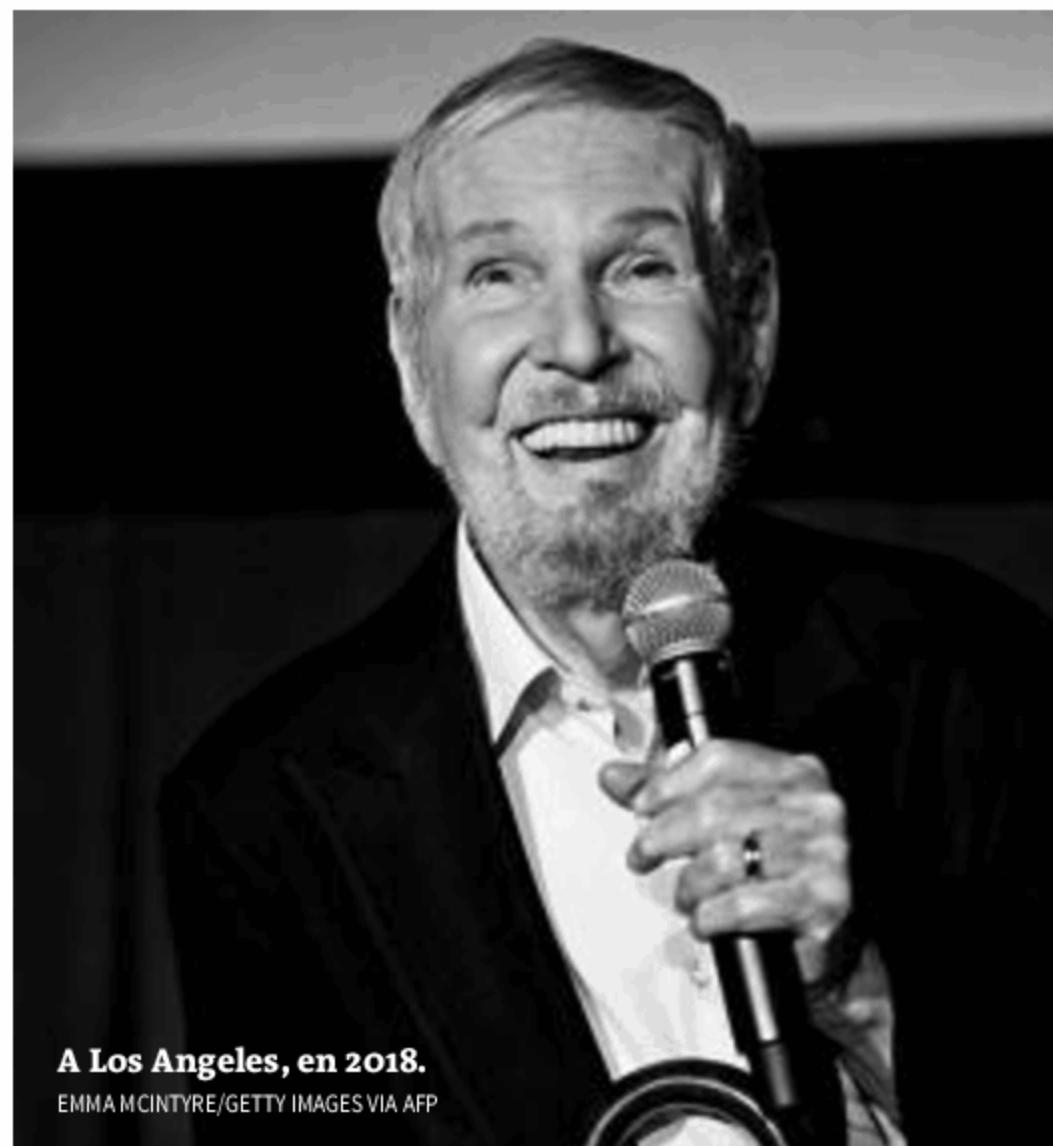
Reste que la lecture de Beauvoir continue de bouleverser les lectrices du monde entier. «La grande force [du *Deuxième Sexe* et des Mémoires d'une jeune fille rangée] de Simone de Beauvoir, réfléchit Annie Ernaux, c'est qu'ils posent pour moi, à ce moment-là, la question de l'existence en des termes concrets, me forcent à me penser à la fois comme femme et comme individu qui doit penser seul sa vie.» Par son application à révéler les diverses assignations qui pèsent sur le corps des femmes, mais aussi par la façon dont elle incarne en actes un modèle de volonté, de liberté et d'autonomie, Beauvoir continue d'ouvrir la voie. ■

MARION DUPONT

Légende, «Simone de Beauvoir», n° 18, avril, 100 pages, 20 euros.

Robert Benton

Réalisateur américain



A Los Angeles, en 2018.

EMMA MCINTYRE/GETTY IMAGES VIA AFP

Il fut une figure importante de ce que l'on a appelé le «Nouvel Hollywood», avant de poursuivre, comme cinéaste, une voie très personnelle. On lui doit, en effet, le scénario du film – *Bonnie and Clyde* (1967), d'Arthur Penn – dont le succès ouvrit une nouvelle ère du cinéma américain. Il est également connu pour avoir réalisé, en 1979, un succès couvert d'Oscars, *Kramer contre Kramer*. L'historien et grand connaisseur d'Hollywood Philippe Garnier avait évoqué très justement le «charme discret» de son œuvre. Robert Benton est mort à New York, dimanche 11 mai.

Il était né à Dallas, au Texas, le 29 septembre 1932, de parents employés à la compagnie du téléphone qui s'installeront, après sa naissance, dans la ville de Waxahachie. Enfant, et adolescent, souffrant de dyslexie, il fréquente assidûment les salles de cinéma. Il suit des études de dessin et, au début des années 1960, installé à New York, il devient directeur artistique du magazine *Esquire*, où il rencontre David Newman (1937-2003). Les deux hommes sont fous de cinéma européen, particulièrement de la Nouvelle Vague française.

Ils écrivent tous deux un scénario inspiré de la vie d'un couple de célèbres gangsters des années 1930, Clyde Barrow et Bonnie Parker, qu'ils destinent à François Truffaut à la réalisation. Celui-ci, trop occupé par la préparation de son prochain film, refile le bébé à Jean-Luc Godard. Le projet n'aboutit pas. Warren Beatty s'en empare et convainc la Warner Bros de le financer, malgré l'opposition de son vieux dirigeant, Jack Warner. Arthur Penn en signera une mise en scène imprégnée d'effets venus du cinéma européen.

Le film connaît un succès inattendu. Mélange des genres, violence déchaînée et une certaine modernité formelle rajeunissent la grammaire du cinéma hollywoodien. Benton et Newman deviennent des scénaristes recherchés et signeront les scripts de films aussi différents que *Le Reptile* (1970), de Joseph Leo Mankiewicz, *On s'fait la valise, docteur?* (1972), de Peter Bogdanovich, ou *Superman* (1978), de Richard Donner.

Mais Benton veut passer à la réalisation et tourne, en 1972, pour la Paramount et sur un scénario coécrit avec David Newman, un western, *Les rebelles viennent de l'enfer*, portrait naturaliste, désenchanté et désespéré d'adolescents devenus des vagabonds de l'Ouest, qui veulent échapper à la conscription et éviter les champs de bataille de la guerre de Sécession. Le film semble coller de façon métaphorique à l'air d'un temps où s'affirme massivement

29 SEPTEMBRE 1932
Naissance à Dallas (Texas)
1967 Sortie de «Bonnie and Clyde», d'Arthur Penn, dont il a écrit le scénario avec David Newman
1972 «Les rebelles viennent de l'enfer»
1979 «Kramer contre Kramer»
1998 «L'Heure magique»
11 MAI 2025 Mort à New York

l'opposition à la guerre du Vietnam. Il tournera ensuite, en 1977, un plaisir pastiche de film noir sous la houlette de Robert Altman, *Le chat connaît l'assassin*. Son troisième long-métrage, *Kramer contre Kramer* (1979), récit d'un divorce douloureux vu depuis la place du mari et père, récolte cinq Oscars. Dustin Hoffman y livre une prestation exceptionnelle, et le film touche la fibre sensible de nombreux spectateurs.

Benton a fait partie d'une génération de cinéastes qui a dû composer avec la conscience de venir après la très riche histoire d'Hollywood. Son époque fut une époque où le poids des références et des genres, celui de la lourde antériorité d'un âge classique désormais disparu obligeaient les plus doués et lucides à adopter une position et un style particuliers.

Un maniériste sans manières
S'il a livré sa version du western avec *Les rebelles viennent de l'enfer*, il a aussi travaillé les conventions du film noir avec *Le chat connaît l'assassin* et *L'Heure magique* (1998), celles du film de gangster avec *Billy Bathgate* (1991), d'après un roman de E. L. Doctorow, celles de la fiction hitchcockienne avec *La Mort aux enchères* (1982) et *Nadine* (1987). *Les Saisons du cœur*, en 1984, est un drame situé au Texas, dans les années 1930, où il ressuscite des figures de son enfance. Sally Field obtint l'Oscar de la meilleure actrice pour le film, en 1985. *Un homme presque parfait*, en 1994, est une réflexion intimiste sur la notion d'appartenance à une communauté avec un formidable Paul Newman.

Robert Benton était un maniériste sans manières. Il reprenait des figures du passé sans user, comme nombre de ses contemporains, d'effets formels voyants et virtuoses. Peu soucieux du moindre effet de signature, indifférent à l'idée de vouloir s'inscrire parmi les artistes du septième art, il a composé une œuvre apparemment modeste mais solide, qui résistera au passage des modes. Un certain charme discret, oui. ■

JEAN-FRANÇOIS RAUGER

Le Monde Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes soit par e-mail : carnet@mpublicite.fr (en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site : https://carnet.lemonde.fr

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

**carnet@mpublicite.fr
https://carnet.lemonde.fr**

AU CARNET DU «MONDE»

Naissance

Rueil-Malmaison.
Arielle est très heureuse d'annoncer la naissance de sa petite-sœur
Juliette,

le 14 mai 2025.

Décès

Mme Denise BOUCHET-KERVELLA, sociétaire de la Société psychanalytique de Paris, est décédée le 7 mai 2025, à Paris.

Resquiescat in pace.

Mme Annette Bouju, née Cartan, son épouse, Caroline et Emmanuel, ses enfants et leurs conjoints, Ses petits-enfants Et ses arrière-petits-enfants, ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

M. Guy BOUJU, ancien professeur de lettres au lycée Henri IV, survenu le 10 mai 2025, à l'âge de cent ans.

Une cérémonie civile sera célébrée le 19 mai, à 11 heures, au crématorium de Clamart.

Ni fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être faits au profit du Secours populaire.

Joëlle, son épouse, Antonin, Clémence, Jeanne, ses enfants et leurs conjoints, Emma, Anthony, Alex, ses petits-enfants, Martin, Luce, Céleste, Aurélien, La famille Fouquier d'Hérouël, Les familles Vinot, Gillet et Bogenez, ont la tristesse de faire part du décès soudain, survenu à l'âge de quatre-vingts ans, de

M. Jean-Claude BRUNIER, à Fabrègues, le 4 mai 2025. Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Mme Irène Buidin Gagnière, sa mère, Toute sa famille Et ses amis, ont la profonde tristesse de faire part du décès du

docteur Jean Michel CHAVAILLON, médecin pneumologue, ancien chef de service de l'hôpital d'Antibes, vice-président de la Société française de pneumologie, ancien interne des Hôpitaux de Lyon, ancien assistant des Hôpitaux, chef de clinique à la Faculté de Lyon, survenu le 4 mai 2025, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Une cérémonie religieuse est célébrée ce 16 mai, à 14 heures, en l'église Grecque, suivie de l'inhumation au cimetière de Cargèse (Corse).

Christian et Nathalie Clerc, son fils et sa belle-fille, François-Valentin, son petit-fils, ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Ivette CLERC, née SAULNIER,

survenu le 4 mai 2025, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Un dernier hommage lui a été rendu le jeudi 15 mai, à 15 heures, au cimetière Saint-Martin-de-Ré.

2, rue des Antilles,
17410 Saint-Martin-de-Ré.

Léon, Agnès, Christophe et Nathalie, Etienne et Caroline, Jean-Marie et Germaine en union avec Odile (†), Jacques et Marie-Pierre (†), Annick (†) et Lionel Grignard, Laurent et Quitterie, ses enfants et leurs conjoints,

Julie, Louise et Clément Chapoy, Thomas, Valentine, Cyril et Claire, Florence et François Marchand, Agathe, Paul, Mathéo, Lozoïc, Iréna, Lucille, Marie, Basile, Louis, Mathias, Lois, Marcea, Irène, ses petits-enfants et leurs conjoints, Gaspard, Jules, Arthur, Charlotte, Olivier, Ambre, ses arrière-petits-enfants,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Annie COLIN DE VERDIÈRE, née DURAND-HUARD, professeure de Lettres classiques, épouse de

Léon COLIN DE VERDIÈRE (†),

survenu à Toulouse, le 10 mai 2025, dans sa quatre-vingt-seizième année.

La cérémonie religieuse a lieu ce vendredi 16 mai, à 14 h 30, en l'église Sainte Marie-Madeleine de Lalande, à Toulouse.

Jean-Bernard, son mari, Anna et David, ses enfants,

Claudia et Augustin, sa belle-fille et son gendre, Emil, Selma, Mateo et Tian, ses petits-enfants,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Birgitta CREMNITZER, née BERGSTÉN, maître de conférences honoraire, université de Lille,

survenu le 9 mai 2025, à Paris, à l'âge de soixante-quatorze ans.

jbcrem@gmail.com

Antoine et Jacqueline Dravet, son frère et sa belle-sœur, leurs enfants,

Christophe Dravet, Anne Dravet Alazet, François Dravet, Dominique Dravet Rothenburger, leurs petits-enfants et arrière-petits-enfants,

Henri et Renée Dravet, son frère et sa belle-sœur, leurs enfants,

Pierre Dravet, Emmanuel Dravet, Florence Dravet, leurs petits-enfants et arrière-petits-enfants,

Jacques Dravet, son frère,

ont la grande tristesse de faire part du décès du

docteur Charlotte DRAVET, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Marseille, le vendredi 9 mai 2025, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée en la basilique du Sacré-Cœur, 81, avenue du Prado, Marseille 8^e, le samedi 17 mai, à 15 heures.

La famille remercie l'équipe soignante et toutes les personnes qui ont pris soin d'elle.

Requiescat in pace.

Bernard Soguel dit-Picard, son époux,

Pierre et Marie-Christine Dreyfus, son frère et sa belle-sœur,

Félix et Bat-El Dreyfus, Luca et Luca Dreyfus-Mauderli, ses neveux, Kaiya et Adam, ses petits-neveux,

Dominique Soguel dit-Picard et Maher Alali, ses beaux-enfants,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Catherine DREYFUS SOGUEL,

survenu le mercredi 7 mai 2025, à Bâle.

Les obsèques auront lieu dans la stricte intimité familiale.

Francine et Valentine Imhof, son épouse et sa fille, Claude et Françoise Imhof, son frère et sa sœur,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Paul IMHOF,

survenu le 30 avril 2025, dans sa quatre-vingt-septième année.

Une cérémonie a eu lieu le 15 mai, au crématorium du Mont-Valérien, à 10 h 30.

La famille Poniatowski, Ses proches Et ses amis, Mme Evelyn Ferlay,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Marie Anne KRUGIER-PONIATOWSKI, née Princesse Marie Anne PONIATOWSKI,

enlevée à leur tendre affection le 10 mai 2025, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La défunte repose en la chapelle de la Cluse (Murith), 89, boulevard de la Cluse, à Genève (Suisse).

Les obsèques se dérouleront dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Fondation Marie Anne Poniatowski Krugier

a la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Marie Anne KRUGIER-PONIATOWSKI, fondatrice et présidente du Conseil de la Fondation.

Artiste et collectionneuse, elle a été animée toute sa vie par la passion du dessin.

Le Conseil de la Fondation Rue du Général-Dufour 11, CH-1204 Genève (Suisse).

Ses enfants, Ses petits-enfants,

font part du rappel à Dieu de

Jacques LERIDON,

le samedi 10 mai 2025.

La messe d'obsèques sera célébrée le mardi 20 mai, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-la-Résurrection, au Chesnay (Yvelines).

L'inhumation aura lieu le mercredi 21 mai, à 11 h 30, au cimetière de Verneuil-sur-Vienne (Haute-Vienne).

Paris. Caen.

Mme Marie-Paule Favier, son épouse,

Julien Montes

Laurent Montes, ses fils,

Manon, sa belle-fille,

Loup, son petit-fils,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Alain MONTESE (Matou),

survenu le 11 mai 2025, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Les obsèques se dérouleront le mardi 20 mai, à 14 heures, au crématorium de Caen, 15, chemin de l'Abbaye d'Ardenne.

Un moment de convivialité en son souvenir sera prochainement organisé à Paris, à une date qui sera communiquée ultérieurement par la famille.

Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.



CULTURE | CHRONIQUE
PAR MICHEL GUERRIN

Rachida Dati et le clash permanent

F ranchement, chapeau à cette artiste qui mérite de figurer à l'affiche du Festival de Cannes. On veut parler de Rachida Dati. On sait que la ministre de la culture est une championne du culot, de la vérité incertaine et de la formule au bazooka. En ce moment, elle va si loin dans la provocation que sa guéguerre avec le monde de la création atteint un point paroxysmique. En principe, l'argent ne ment pas et pourtant, c'est le budget 2025 qui a déclenché les hostilités. Invitée dans la matinale de France Inter, le 7 mai, Dati, en une scène d'anthologie, a moqué les pleureuses et claironné six fois en deux minutes que son budget était en légère hausse par rapport à 2024. En réponse, les milieux culturels parlent de «mascarade Dati» et dénoncent un budget sabré. *Libération* juge même la ministre «en phase de trumpisation».

C'est un classique que d'instrumentaliser les chiffres, mais on n'a jamais vu deux lectures à ce point contradictoires. Cela dure depuis un mois. Les esprits sont si chauds qu'on a demandé leur avis au chercheur Emmanuel Negrer, à l'économiste Françoise Benhamou et à Jean-François Chouquet, le «M. Budget» du ministre Jack Lang dans les années 1980. Ils ont épousé les trois postes-clés – patrimoine, création et actions visant à démocratiser la culture.

Faisons la synthèse. Le budget de la mission culture est voté en février à 4,8 milliards d'euros, puis raboté en avril de 99 millions d'euros, prélevés sur ce qu'on appelle la «réserve de précaution» – une petite part de chaque subvention à un théâtre ou un musée, que le ministère met de côté en cas d'imprévu et qui peut être débloquée ou non.

A l'arrivée, le budget est similaire à celui de 2024. Dati a donc une raison de crier victoire. Sans doute son profil de coriace a-t-il permis de préserver la maison culture par rapport à d'autres ministères, dans un contexte de dette publique abyssale et de crédits guerriers à la hausse. Elle n'a pas tort, non plus, quand elle affirme que, depuis 2017 et l'arrivée d'Emmanuel Macron à l'Elysée, la culture a gagné plusieurs centaines de millions d'euros, dopée entre autres par les aides liées au Covid-19 ; un rapport publié par la Cour des comptes en mars 2024 va dans ce sens.

Cette lecture positive est néanmoins faussée, ajoutent nos experts. Déjà, la réserve de précaution est une manipulation qui n'a rien de glorieux. Ensuite, un budget qui n'augmente pas est un budget qui baisse, en raison de l'inflation et de charges toujours plus lourdes. Surtout, c'est en fin d'année qu'il faudra faire les comptes, voir s'il n'y a pas eu des millions perdus en cours de route. Ce fut le cas en 2024, ce qui a provoqué un désarroi dans la culture.

Il est instructif ensuite de voir comment le budget est réparti. Le patrimoine est en hausse, du moins pour le court terme, car les autorisations d'engagement à trois ans ont été rognées à 150 millions d'euros – Dati s'en fi-

LE BUDGET 2025
TRADUIT
LA FIN DE L'ÉTAT
PROTECTEUR,
UN ÉTAT QUI
N'A PLUS LES
MOYENS DE
DONNER UN ÉLAN

LA MINISTRE SE PLACE HORS D'UN MONDE CULTUREL QU'ELLE EST CENSÉE DÉFENDRE

che, elle ne sera plus là. La création, elle, est stable, donc en souffrance tant les factures et les salaires augmentent.

Le gros perdant du budget 2025 est le poste démocratisation et transmission. Une partie du Pass culture individuel a été sabré et cela aurait pu être plus, tant le chèquier de 150 euros donné à tout jeune pour ses 18 ans ne démontre pas grand-chose. Plus largement, hormis les maisons des jeunes et de la culture, pour lesquelles la ministre a une tendresse, l'ensemble du mouvement associatif trinque.

Or, Rachida Dati le répète depuis sa nomination, il y a seize mois : l'éducation populaire, dans les quartiers et les campagnes, est sa priorité. Son budget dit le contraire, mais elle n'est pas à une contradiction près. C'est d'autant plus stupéfiant que le contexte local est terrible. Jamais les régions et les départements, de droite surtout, mais aussi de gauche, ce qui est nouveau, n'avaient autant coupé dans la culture.

Ce budget 2025 traduit surtout la fin de l'Etat protecteur. Un Etat qui n'a plus les moyens de donner un élan, ne peut plus montrer la voie, ni compenser les coupes locales, laissant des milliers d'acteurs culturels face à une ville ou à un département. Et 2026, avec toujours la dette en épée de Damoclès, pourrait être pire. Autant dire que Dati aurait moults raisons de faire profil bas. Et d'utiliser son énergie à ébaucher un autre modèle des arts avec – et non contre – des acteurs culturels qui, eux aussi, feraient bien de s'interroger plutôt que de hurler sans cesse.

La tête ailleurs

Mais non, Rachida Dati joue le clash permanent, se plaçant hors d'un monde culturel qu'elle est censée défendre : jouer de sa popularité auprès des Français contre les artistes, qui, eux, n'ont pas vraiment l'opinion avec eux ; brandir jusqu'à la rupture son profil d'enfant d'immigrés contre des créateurs caricaturés en enfants gâtés.

Toujours sur France Inter, elle a moqué la comédienne Caroline Vigneaux, sans donner son nom, pour «ses talons de 12 centimètres à semelle rouge» parce qu'elle avait osé, lors de la 36^e Nuit des Molières, le 28 avril, lui «donner des leçons sur la précarité». Elle a réduit les artistes à des nantis alors que 99 % des travailleurs culturels gagnent des clopinettes. Cherchant à relativiser les audiences record de France Inter, elle a qualifié cette radio de «club de CSP + et de vieux». Elle a ensuite lâché : «Mon père était maçon et je regrette que le maçon n'écoute pas France Inter.» Comprenez : une fusion entre Radio France et France Télévisions incitera les ouvriers à découvrir cette station. Il faut oser.

Peu importe, pour Dati, d'être étrillée dans la culture puisqu'elle a la tête ailleurs : à la conquête, en 2026, de la Mairie de Paris – elle fait la course en tête dans les sondages. Encore faudra-t-il contourner quelques soucis, par exemple sa mise en examen pour «corruption passive» et «trafic d'influence» en raison d'une rémunération de près de 1 million d'euros par Renault-Nissan, quand elle était députée européenne. Cela ne l'empêche pas de moquer les «mondains» de la culture. ■

LE pari syrien de Donald Trump

ÉDITORIAL



de responsables de la droite et de l'extrême droite restés des inconditionnels du dictateur déchu, Bachar Al-Assad, jusqu'à sa chute, en décembre 2024, en dépit des atrocités avérées commises par ses sinistres services de sécurité pendant les années noires de la guerre civile syrienne. Il s'agit incontestablement d'un pari, compte tenu des défis immenses à relever et des doutes que le parcours du nouveau responsable syrien ne peut qu'alimenter. Le Proche-Orient a cependant tout à gagner à une stabilisation syrienne qui pourrait permettre par ailleurs le retour de millions d'exilés, notamment d'Europe.

La levée des sanctions américaines s'annonce délicate. La Syrie en a été la cible dès 1979, lorsque le pays avait été classé parmi ceux qui étaient accusés de soutenir le terrorisme. D'autres mesures s'y étaient ajoutées, en 2003, pour dénoncer notamment l'occupation syrienne du Liban, puis lors des premières années du soulèvement, pour punir les principales figures du régime, à commencer par Bachar Al-Assad. La révélation de l'horreur de la répression, grâce aux documents fournis par un transfuge, avait enfin entraîné, en 2019, l'adoption par le Congrès de sanctions encore plus dracaniennes, renouvelées en décembre 2024, auxquelles le gouvernement de transition ne cessait de se heurter.

Les «sanctions secondaires» américaines empêchaient dans les faits toute aide et tout investissement extérieur dans un pays exsangue, ruiné par la guerre civile après avoir été pillé par la dynastie Assad et ses affidés. 90 % de la population s'y trouve aujourd'hui sous le seuil de pauvreté. Le maintien de ces sanctions condamnait Ahmed Al-Charaa à l'échec. La levée ou la suspension d'un nombre significatif d'entre elles lui redonne un espoir, comme à l'ensemble de la population syrienne, même si cet allégement laisse entière la question des violences intercommunautaires auxquelles les autorités doivent mettre un terme si elles ne veulent pas perdre tout crédit international.

La protection de toutes les minorités, qu'il s'agisse des alaouites ou des Druses, les dernières victimes en date de ces violences, doit permettre d'empêcher que des acteurs extérieurs interfèrent dans cette transaction délicate en se présentant comme leurs protecteurs. Israël a revendiqué ce rôle auprès des Druses pour justifier des interventions militaires incessantes, gages d'instabilité. L'ancien nom de guerre du président syrien par intérim, «Al-Jouar», rappelle par ailleurs que le sort du plateau syrien du Golan, conquis militairement et annexé unilatéralement par l'Etat hébreu, reste un obstacle majeur à la perspective avancée par Donald Trump, à Riyad, d'une normalisation entre les deux pays. ■

Le Monde PRÉSENTE

LA NUIT DE LA GÉOPOLITIQUE

AVEC ALAIN FRACHON, SYLVIE KAUFFMANN, FRÉDÉRIC LEMAÎTRE, DELPHINE PAPIN ET GILLES PARIS

18 JUIN 2025
AUDITORIUM DE LA BnF
PARIS 13 ET À DISTANCE - DE 19H À 22H

RÉSERVATIONS ET INFORMATIONS
ATELIERS.LEMONDE.FR

UN ÉVÉNEMENT **Le Monde | Ateliers**



LA RAILMASTER

La Railmaster d'OMEGA incarne l'union subtile entre mécanique de précision et design épuré. Ce garde-temps résistant aux champs magnétiques a vu le jour en 1957 pour accompagner les professionnels du rail dans les exigences de leur quotidien. Ces qualités intemporelles perdurent aujourd'hui, dans une nouvelle version de 38 mm dotée d'un cadran dégradé gris au style affirmé. La lisibilité est assurée par de grands index revêtus de Super-LumiNova, tandis que la résistance magnétique, essentielle à ce modèle, est garantie par un calibre Co-Axial Master Chronometer de dernière génération.

Ω
OMEGA